



**Parc  
national**  
Vallée de  
la Semois

# Rapport d'activités

# 2024

# Table des MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Mot du Comité Exécutif .....</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Dynamique générale.....</b>	<b>5</b>
2.1	Gouvernance.....	6
2.2	Ressources humaines.....	10
2.3	Gestion administrative.....	13
2.4	Gestion financière .....	14
2.5	Monitoring.....	15
2.6	Communication.....	16
<b>3</b>	<b>Nature et biodiversité .....</b>	<b>22</b>
3.1	Améliorer les connaissances scientifiques.....	23
3.2	Accroître la connectivité écologique du territoire.....	34
3.3	Préserver et restaurer les habitats prioritaires.....	42
3.4	Préserver les espèces animales emblématiques.....	56
3.5	Conserver et améliorer la qualité biologique de notre rivière .....	70
<b>4</b>	<b>Pratiques durables en forêt .....</b>	<b>79</b>
4.1	Adapter les pratiques de chasse sur le territoire .....	80
4.2	Modification des pratiques sylvicoles pour plus de résilience .....	86
<b>5</b>	<b>Patrimoine paysager, culturel et bâti.....</b>	<b>93</b>
5.1	Préservation, restauration et valorisation de nos paysages et de notre patrimoine.....	94
5.2	Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel.....	103
<b>6</b>	<b>Mobilité vers et au sein du Parc national .....</b>	<b>110</b>
6.1	Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire - Gérer les flux de visiteurs .....	111
6.2	Doter le territoire d'outils de gestion d'aménagement du territoire efficients.....	124
<b>7</b>	<b>Tourisme durable.....</b>	<b>128</b>
7.1	Doter le Parc national de guides professionnels.....	129
7.2	Equiper le territoire de nouvelles infrastructures.....	134
7.3	Créer de nouveaux produits touristiques - Attirer de nouveaux publics-cibles.....	150
<b>8</b>	<b>Education et sensibilisation.....</b>	<b>157</b>
8.1	Doter le territoire d'outils éducatifs sur le patrimoine naturel du PN.....	158
8.2	Implication du territoire du Parc national .....	166



1

# Mot du Comité Exécutif



Si en 2023, nous pouvions considérer que le Parc national de la Vallée de la Semois était en phase de structuration tant sur le plan de la RH, des relations institutionnelles que des outils de gestion administrative et financière, 2024, comme promis, a vu entrer le projet en pleine phase d'accélération.

Cette accélération s'est, entre autres, traduite par la présentation début 2024 et la validation précise de la localisation des différentes actions du Parc national, ce qui a engendré ensuite la rédaction de nombreux marchés publics et de demandes de permis d'urbanisme. En tout, ce sont plus d'une centaine de marchés publics et une dizaine de demandes de permis d'urbanismes qui ont été introduits en 2024.

Mi 2024, le coordinateur de projet annonçait sa volonté de répondre à une nouvelle opportunité de carrière. Dès lors, le Comité exécutif s'est organisé pour suppléer à son absence le temps d'engager une nouvelle ressource humaine. Le projet n'étant plus en phase de structuration, la fonction a été redéfinie afin de mieux correspondre aux besoins. C'est ainsi que la mise en œuvre de la stratégie de pérennisation financière de la Fondation est dorénavant une des principales responsabilités de cette fonction.

Parallèlement à la réalisation de leurs actions, les chargés de mission du Parc national ont également développé de nouveaux partenariats visant la continuité de leurs actions à travers, entre autres, la réponse à de nouveaux appels à projets. En effet, alors que le Parc national arrive dans sa phase de réalisation, 2024 s'est également terminée sur la réflexion et la mise en place d'une stratégie post juin 2026, essentielle pour la poursuite des missions du Parc. Cette stratégie sera soumise début 2025 à l'expertise de quelques partenaires concernés avant d'être présentée en OA.

Alors que la moitié du temps imparti à la création du Parc national et à la réalisation du plan opérationnel 2023-2026 est maintenant écoulée, malgré les lourdeurs administratives inhérentes au projet, nous nous consacrons avec dynamisme à la dernière phase de ce 1er programme, la plus visible pour le grand public, celle de la réalisation.

Ce rapport d'activités dresse un état des lieux des multiples actions mises en œuvre en 2024 par l'équipe de passionnés qui travaille au quotidien pour le PNVS. Vous pourrez y découvrir les nombreux résultats déjà tangibles en matière de préservation de la biodiversité ou de développement d'un tourisme plus durable dans notre belle vallée.

Bonne lecture !



**Nicolas Ancion**  
*Direction - comité exécutif*



**Hélène Poncin**  
*Direction - comité exécutif*



## Orientations stratégiques

Le Plan opérationnel 2023-2026 du Parc national de la Vallée de la Semois définit les grands objectifs à atteindre. L'année 2024 a vu la mise en œuvre des **75 fiches-actions** répondant à ces principaux objectifs :

### **Patrimoine naturel**

- Améliorer les connaissances scientifiques propres à la Vallée de la Semois ;
- Accroître les connexions entre les divers milieux naturels (forêts, cours d'eau, prairies...) du territoire afin de favoriser la diversité d'espèces qui y vivent ;
- Préserver, restaurer et développer les principaux milieux de vie faunistiques et floristiques ;
- Protéger les espèces animales emblématiques de la vallée tels que le lynx, la loutre, les chauves-souris, la vipère péliade, la moule perlière... ;
- Conserver et améliorer la qualité biologique de la Semois ;
- Pratiques durables en forêt ;
- Adapter les pratiques de chasse sur le territoire notamment par l'instauration d'une coopération entre chasseurs et gestionnaires ;
- Modifier les pratiques sylvicoles pour augmenter la capacité d'adaptation de nos forêts aux enjeux actuels.

### **Patrimoine paysager, culturel et bâti**

- Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine de la vallée en ce compris les périmètres d'intérêt et points de vue, les sites archéologiques, le petit patrimoine populaire... ;
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel lié à la Semois (la littérature, les contes et légendes, la culture du tabac...).

### **Mobilité vers et au sein du Parc national**

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire et gérer les déplacements des visiteurs ;
- Munir le Parc national d'outils efficaces pour faciliter la multifonctionnalité de la forêt et la gestion urbanistique et paysagère.

### **Tourisme durable**

- Développer un réseau de guides professionnels ambassadeurs de la Vallée de la Semois et de ses atouts ;
- Pourvoir le territoire de nouvelles infrastructures ou équiper l'existant pour améliorer l'expérience du visiteur ;
- Créer de nouveaux produits touristiques et accompagner le secteur dans une dynamique durable.

### **Education et sensibilisation**

- Doter le territoire d'outils éducatifs propres au patrimoine naturel du périmètre ;
- Impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national et les inciter à adopter des gestes respectueux de leur environnement.



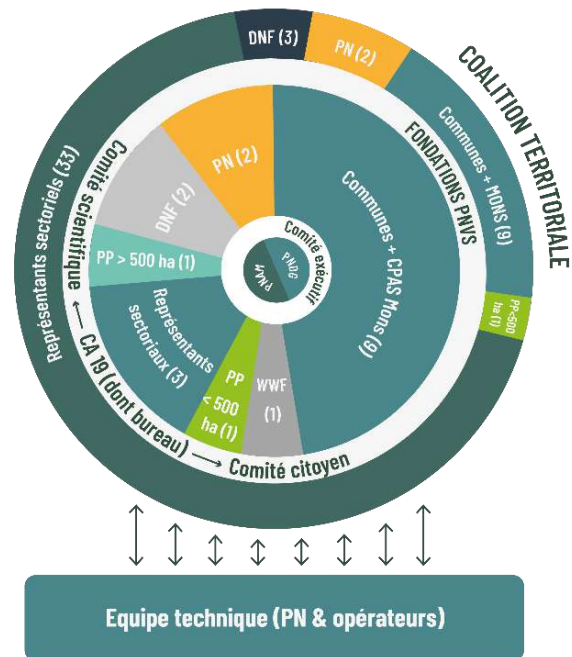
2.

# Dynamique générale



## 2.1 Gouvernance

Le Parc national de la Vallée de la Semois est organisé sous forme de Fondation d'utilité publique distributive, composée de différents organes. Durant l'année 2024, ces instances de gouvernance se sont réunies pour assurer le pilotage du Parc.



### La Coalition territoriale

Une réunion annuelle a eu lieu en été 2024 afin de présenter le Rapport d'activités 2023, le Bilan 2023 du PNVS et les actualités et enjeux du Parc :



Réunion de la coalition territoriale en juin 2024 à Herbeumont. - © PNVS

## La Fondation du PNVS et son Organe d'Administration

L'OA de la Fondation s'est réunis à trois reprises dans le cadre de réunions de reporting, de décisions stratégiques et de suivi de la mise en œuvre du Plan opérationnel.

À la suite des élections communales d'octobre 2024, l'OA se verra renouvelé début 2025 en ce qui concerne les représentants communaux afin d'assurer une juste représentation du territoire.



Réunion de l'OA du PNVS à Rossignol. - © PNVS

## Le Comité exécutif

Le CE, assurant la co-direction du Parc national s'est réuni de manière hebdomadaire, chaque mercredi en 2024, pour assurer la gestion journalière du PNVS, administrative et financière ainsi que le pilotage des équipes.

## Le Comité citoyen

Cette instance sera officiellement mise en place début 2025. Un Comité de 24 personnes sélectionnées par tirage au sort parmi les habitants du territoire sera mobilisé sur plusieurs thématiques traitées par le Parc national.

2024 a permis de définir la méthodologie et de s'associer à la Fabrique Ecocitoyenne via marché public afin de mettre en place le Comité.



## Le Comité scientifique

Installé fin 2023, le Comité scientifique s'est réuni courant 2024 afin de définir son fonctionnement et élire ses représentants, Président et Vice-Président. Sa composition a également été élargie à de nouveaux membres afin de couvrir l'ensemble des disciplines en lien avec les matières traitées par le PNVS.

Il a pour objectif d'apporter un point de vue scientifique sur plusieurs enjeux du Parc et de contribuer aux perspectives de Parc national au-delà de juin 2026.



*Réunion du comité scientifique à Paliseul. - © PNVS*

## Les opérateurs de FA

Ils sont chargés de la mise en œuvre du Plan opérationnel 2023-2026. Des conventions de partenariat sont établies entre la Fondation du PNVS et chacun de ces opérateurs.

<b>Parc naturel de l'Ardenne Méridionale</b>	<b>Le Parc naturel de Gaume</b>	<b>Contrat de Rivière Semois-Chiers</b>	<b>Natagora</b>
			
<b>Ardenne et Gaume</b>	<b>MT du Pays de Bouillon-en-Ardenne</b>	<b>Compagnie des Oiseaux pas sages</b>	<b>SMAHF</b>
			
<b>CPAS de Mons</b>	<b>Ville de Florenville</b>	<b>Commune d'Herbeumont</b>	
			

## 2.2 Ressources humaines

Le PNVS, en 2024, comptait 46 salariés pour un total de 35,7 ETP.

Basés au sein de 6 opérateurs employeurs associés à la Fondation via convention, ces chargés de mission sont régulièrement mobilisés afin de suivre et cadrer l'avancée des actions.

- Des réunions d'équipe ont eu lieu trimestriellement afin d'aborder l'ensemble du projet de manière transversale ;
- Des journées d'état d'avancement des FA, également trimestrielles, ont été consacrées au bon suivi de chaque fiche par pôle thématique ;
- Des réunions de référents de pôles ont et organisées pour cadrer les étapes de travail.

Un monitoring est également appliqué à chaque membre et fiche-action afin de suivre l'atteinte des indicateurs de résultats et le suivi budgétaire à travers des outils standardisés. La gestion du personnel est confiée à chaque opérateur-employeur : Time Sheet, gestion des prestations, congés, ...

### Fonctions transversales



**Hélène Poncin**  
Direction - comité exécutif  
helene.poncin@ardenne-meridionale.be  
T. 0474/773874



**Nicolas Ancion**  
Direction - comité exécutif  
n.ancion@pndg.be  
T. 0474/234429



**Quentin Poncelet**  
Adjoint direction  
quentin.poncelet@ardenne-meridionale.be  
T.0470/400274



**Quentin Deuxant**  
Communication  
quentin.deuxant@ardenne-meridionale.be  
T.0479/801746



**Ingrid Poncelet**  
Communication  
i.poncelet@pndg.be  
T. 0499/884638



**Antoine Déom**  
Communication  
a.deom@pndg.be  
T. 0490/646156



**Céline Rézette**  
Administratif,  
droit et comptabilité  
celine.rezette@ardenne-meridionale.be  
T. 0477/335828



**Yolande Fulster**  
Secrétariat  
secretariat@ardenne-meridionale.be  
T. 061/460344



**Carine Jacquemin**  
Secrétariat  
contact@pndg.be  
T. 063/457126



**Valérie Roland**  
Administratif et  
comptabilité  
v.roland@pndg.be  
T. 0490/646149

### Mobilité et accessibilité



**Briec Grosjean**  
Connexion et flux  
b.grosjean@pndg.be  
T. 0490/646153



**Julie Michiels**  
Gestion urbanistique  
j.michiels@pndg.be  
T. 0495/291404



**Zoric Simoens**  
Mobilité touristique  
zoric.simoens@ardenne-meridionale.be  
T. (NC)



**François Godechal**  
Schéma de mobilité  
f.godechal@pndg.be  
T. 0492/465120



## Tourisme durable



**Sophie Lebrun**  
Valorisation de la Semois  
et opérateurs  
s.lebrun@pndg.be  
T. 0490/646150



**Geoffrey Toussaint**  
MICE - Outil immersif  
et bivouac  
g.toussaint@pndg.be  
T. 0499/88 08 32



**Juliette Denoyelle**  
Observatoires et mise  
en tourisme des  
réserves naturelles  
j.denoyelle@pndg.be  
T. 0491/399614



**Mélanie Georges**  
Points de vue et périmètres  
remarquables  
melanie.georges@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870986



**Laurence Remacle**  
Sites archéologiques  
laurence.remacle@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870897



**Sandra Lavigne**  
Valorisation petit patrimoine  
et patrimoine immatériel  
s.lavigne@pndg.be  
T. 0471/420022



**Sophie Lerue**  
Guides, littérature,  
patrimoine lié au tabac  
sophie.lerue@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0474/531114



**Harmonie Jardon**  
Portes d'entrées  
harmonie.jardon@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/780778

## Pratiques durables en forêt



**Pierre Martin**  
Actions générales  
volet chasse  
pierre.martin@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0470/805431



**Romain Candaele**  
Adaptation de la forêt  
aux changements  
climatiques  
romain.candaele@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870988



**François-Henri Engel**  
Filière bois, circuits courts  
et mobilier  
francois.engel@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870815



**Noémie Henry**  
Multifonctionnalité  
de la forêt  
n.henry@pndg.be  
T. 0490/646152



**Antoine Crochet**  
Adaptation de la forêt  
aux changements  
climatiques  
a.crochet@pndg.be  
T. 0490/646151

## Éducation et sensibilisation



**Marlène Truflandier**  
Mission pédagogique  
marlene.truflandier@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0479/801740



**Lola Renard**  
Amélioration de l'offre de  
parcours didactiques  
l.renard@pndg.be  
T. 0490/646155



## Patrimoine naturel



**Cécile Lesire**

Actions en faveur des  
espèces - Lynx  
cecile.lesire@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870950



**Louise Ferrais**

Inventaire des espèces,  
monitoring  
l.ferrais@pndg.be  
T.0490/646154



**Marie Weisse**

Réseau écologique,  
mares forestières  
marie.weisse@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0470/014847



**Suzon Rondeaux**

Inventaire des espèces,  
monitoring  
suzon.rondeaux@  
natagora.be  
T. 0498/356136



**Jean-Benoit Tonnelle**

Inventaire des espèces,  
monitoring  
jean-benoit.tonnelle  
@natagora.be  
T. (NC)



**Corentin De Keyser**

Inventaire des espèces  
et monitoring  
corentin.dekeyser@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0476/870743



**Quentin Dubois**

Chargé de projet  
eau  
qdubois@semois-  
chiers.be  
T. 0487/340592



**Béranger Servais**

Chargé de projet eau  
bservais@semois-  
chiers.be  
T. 0496/51.27.97



**Gabriel Casalanguida**

Inventaire des  
espèces, monitoring  
gabriel.casalanguida@  
natagora.be  
T. 0496/409413



**Fabien Pille**

Actions en faveur des  
espèces - Vipère  
fabien.pille  
@natagora.be  
T. (NC)



**Charlotte Tinel**

Inventaire des habitats,  
monitoring  
charlotte.tinel@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0479/801748



**Baptiste Goguillon**

Actions en faveur des  
vipères, cartographie  
baptiste.goguillon@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0472/931450



**Antonio Ramirez**

Restauration des biotopes  
antonio.ramirez@  
ardenne-meridionale.be  
T. 0477/847211



**Rudi Dujardin**

Inventaire des  
espèces  
rudi.dujardin@  
natagora.be  
T. (NC)



**Marina Rechul**

Milieux agricoles  
m.rechul@pndg.be  
T. 0499/7096



**Céline Hanzen**

Chargée de projet eau  
chanzen@semois-  
chiers.be  
T. 0471/746044



**Jonathan Demaret**

Actions en faveur des  
espèces - chiroptères  
jonathan.demaret@  
natagora.be  
T. 081390741



**Thomas Henneresse**

Sites ardoisiers  
thomas.henneresse@  
ardenne-et-gaume.be  
T. 0492/732453



## 2.3 Gestion administrative

La gestion administrative du Parc national nécessite la réalisation de nombreux documents de suivi et de reporting.

En 2024, on peut notamment citer :

- Le Rapport d'activités 2023 ;
- Le Plan d'actions 2024 ;
- Les différentes présentations d'état d'avancement pour l'OA de la Fondation ;
- Les présentations et reporting semestriels lors des COMAC avec le SPW ARNE et le CGT ;
- La complétude des tableaux d'indicateurs de réalisation des FA ;
- La réalisation et le suivi des marchés publics
- Le suivi des conventions avec chaque opérateur ;
- Le suivi du partenariat et de la convention établie avec le WWF.

Elle comprend également le travail nécessaire au respect des réglementations en matière de :

- marchés publics – Plus de 100 MP déposés
- règles DNSH – Grilles MIRA pour chaque FA
- non-conflit d'intérêt – Réalisation des DACI pour chaque MP
- permis d'environnement ou d'urbanisme

Les chargés de mission sont accompagnés tant au niveau de l'élaboration des cahiers des charges que de la passation et de l'exécution des marchés afin que les différentes règles en vigueur soient respectées.

Concernant les exigences en matière de DNSH, acronyme anglais pour « Do No Significant Harm » qui impose de ne pas causer de préjudice important aux objectifs environnementaux définis par l'Union européenne, une analyse préalable de chaque fiche action ainsi que l'insertion de clauses DNSH dans les marchés publics correspondant sont réalisées.

En parallèle à la gestion quotidienne du projet, des contacts réguliers sont entretenus avec les pouvoirs subsidiant et autorités de contrôle du projet : administrations fonctionnelles et cabinets ministériels, lors de la tenue des Comités d'accompagnement semestriels et lors de réunions ponctuelles de paramétrage.

### Encodage des dépenses et justificatifs

Courant 2024, trimestriellement, les déclarations de créances des différents opérateurs ont été réceptionnées, ainsi que les pièces justificatives s'y rapportant.

Un facturier a été établi, listant les différentes dépenses et permettant leur contrôle rigoureux.

L'ensemble des pièces justificatives des dépenses sont centralisées au sein de la Fondation : factures, preuve de paiement et documents constituant les dossiers de marchés publics.

Des time sheet sont complétés par chaque membre du personnel affecté au projet. Ils sont également contrôlés.

Les dépenses sont alors enregistrées sur la plateforme CALISTA du SPW utilisée pour la gestion des fonds PNRR.



## 2.4 Gestion financière

La gestion financière du projet englobe de multiples tâches de suivi des consommations budgétaires, d'encodage des dépenses et de gestion de trésorerie.

La plateforme CALISTA du SPW est utilisée pour la gestion des fonds PNRR. L'avance reçue en 2023 est totalement consommée depuis mi-2024, une seconde avance est donc sollicitée.

Concernant les projets subventionnés par le CGT, seule une avance a été perçue fin 2024 en raison d'un arrêté ministériel non valable. Les premières déclarations de créance seront introduites début 2025.

Un logiciel de comptabilité Bob permet l'encodage en interne de la comptabilité analytique de la Fondation.

De manière générale, la gestion financière a consisté en :

- L'actualisation du plan de trésorerie avec les différents paiements reçus et faits, et la gestion des avances
- L'enregistrement quotidien des pièces comptables
- L'actualisation des différents tableaux financiers :
  - Suivi des consommations réelles et forfaitaires (Calista)
  - Plan de trésorerie
  - Glissements budgétaires

La Fondation étant distributive et donc en charge de la gestion financière des projets entre l'opérateur concerné et les bailleurs de fonds publics et privés, elle réalise chaque trimestre les tâches suivantes:

- Réception des dépenses des opérateurs via leur déclaration de créance ;
- Contrôle des déclarations de créances, facturiers, et pièces justificatives (Factures, preuve de paiement, Marché public, ...) ;
- Globalisation des dépenses de tous les opérateurs, dans une comptabilité analytique extra comptable ;
- Encodage dans Calista ;
- Etablissement des dossiers de déclarations de créance pour les différents pouvoirs subsidiant (SPW ARNE, CGT, Communes, WWF).

Comme pour toute personne morale, les comptes et bilans annuels et le budget prévisionnel N+1 ont été réalisés et présentés en OA et à la Coalition territoriale

Outre la gestion financière proprement dite, de nombreuses interactions entre la Fondation et ses bailleurs de fonds ont eu lieu afin de confirmer les engagements financiers pris et de bénéficier d'une seconde avance.

Parallèlement à cette gestion financière, le Comité exécutif a pris différentes initiatives pour augmenter les sources de cofinancement et, avec le soutien de l'adjoint à la direction, a créé un plan d'action spécifique visant l'autonomie financière de la Fondation.

En ce sens, une demande d'agrément fiscal pour la Fondation a été faite en octobre 2024, et devrait être obtenue courant 2025. Cet agrément permettra aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.



## 2.5 Monitoring

### Outils de suivi développés

Différents outils de monitoring sont développés en fonction des destinataires :

- Le rapport d'activité et le programme d'action à destination de l'OA de la Fondation et de la Coalition territoriale ;
- Les Comité d'accompagnement semestriels organisés avec les représentants des administrations subsidiaires et les cabinets ministériels concernés afin de faire l'état des lieux de la réalisation des actions et de la consommation budgétaire ;
- Les plans d'actions et état d'avancement des fiches-action développés vis-à-vis du Comité exécutif ;
- Des tableaux de suivi et d'atteinte des indicateurs de réalisation et de résultats ;
- Des tableaux budgétaires de consommation et relatif aux dossiers justificatifs.

### Reporting des équipes PNVS

Trimestriellement, le Comité exécutif rencontre les équipes thématiques du PNVS pour faire l'état d'avancement de leur(s) fiche(s)-action.

Ce moment de reporting se fait sur base de la complétude de leur plan d'action réalisé en 2023. Celui-ci traduit les intentions des fiches-Actions en objectifs quantifiables, en étapes clefs avec des livrables identifiés et un rétroplanning depuis juin 2026.

Afin de permettre l'échange d'information entre chargés de mission de différents pôles, une rotation des thématiques réunies est organisée chaque trimestre.

Concernant le suivi de la gestion administrative et financière et de la mise en œuvre de la stratégie de communication du PNVS, une fois par mois le Comité exécutif rencontre en groupe de travail les membres de l'équipe concernés pour faire le point et prendre les décisions nécessaires.

Parallèlement à ces moments formels de reporting, le Comité exécutif se réunit chaque mercredi et peut être interpellé pour répondre à des questions urgentes.

### Relations avec les parties prenantes clefs

Si les communes sont informées de l'état d'avancement général des projets lors des réunions trimestrielles de l'OA de la Fondation, un processus décisionnel clair a été mise place avec le DNF compétent en l'occurrence trois Directions (Arlon, Neufchâteau et Dinant) et quatre Chefs de cantonnement (Florenville, Neufchâteau, Vresse sur Semois et Bouillon).



Cette collaboration permet l'organisation de rencontres directes entre les chargés de mission et les agents de triage, avalisées par les Chefs de cantonnement mais organise également des rencontres biennuelles avec les Directions et Chefs de cantonnement pour faire le point sur tel ou tel projet à la demande soit des chargés de mission, soit du DNF.

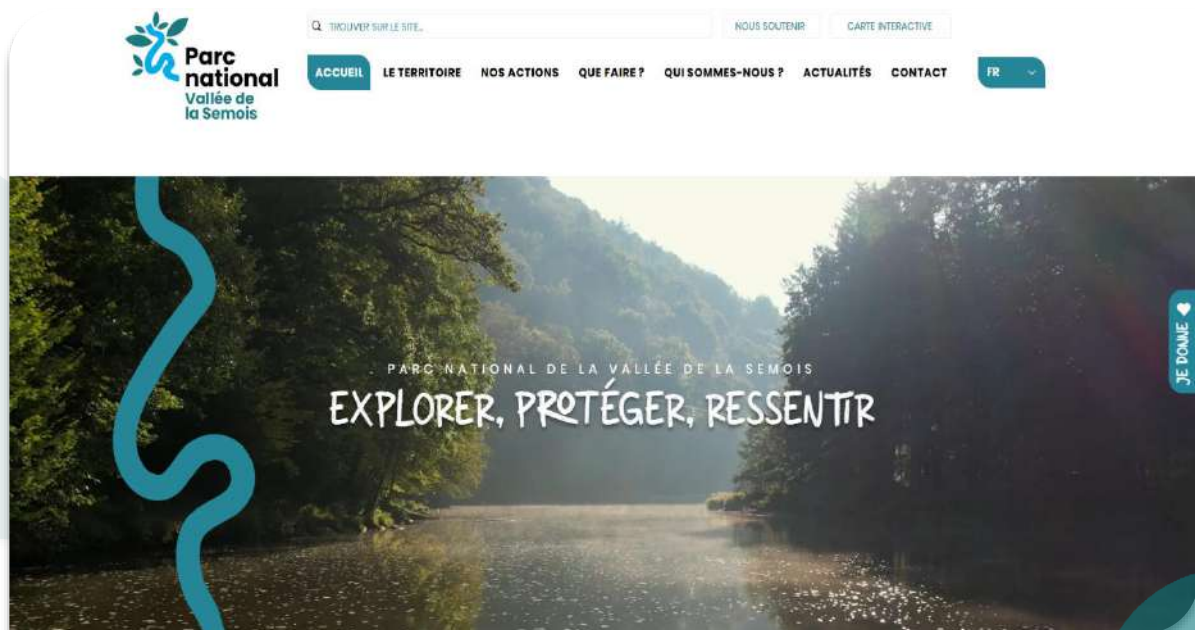
Concernant le WWF, principal cofinanceur des actions Nature du PNVS, comme vis-à-vis des administrations subsidiaires, un comité d'accompagnement semestriel est organisé. Il faut néanmoins souligner l'implication important du WWF tant dans le suivi de certaines actions que dans l'accompagnement de la Fondation pour sa pérennisation post juin 2026.

A partir de 2025 et afin de limiter la redondance de certaines réunions d'accompagnement, l'ensemble des opérateurs du PNVS et de ses cofinanceurs seront invités lors d'un même comité d'accompagnement semestriel.

## 2.6 Communication

### Développer la communication du PNVS

- **Lancement du travail sur le nouveau site web du PNVS** : rédaction et lancement d'un marché public pour la réalisation du nouveau site web du Parc national, en prenant en compte les différents besoins actuels et futurs. Attribution et suivi de la réalisation avec l'agence retenue (Mark'Ad).



Capture d'écran de la page d'accueil du futur site du PNVS. - ©PNVS

- **Conclusion du travail sur la nouvelle identité graphique du Parc national**. Suivi des derniers ateliers avec les différents partenaires et obtention d'une charte graphique complète à mettre en œuvre à travers nos différents canaux et supports.

- **Modification de nos différents canaux et supports en accord avec la nouvelle charte graphique du Parc national** : production de templates pour les chargés de mission (rapports, présentations, courriers, etc.), création de nouvelles brochures de présentation du Parc national, création de nouveaux roll-up, adaptation de nos différents réseaux sociaux, etc.



- **Production de matériel pour nos différents événements, aux nouvelles couleurs du Parc national :** tentes pliantes, nappes pour tables et tables hautes, stand parapluie, roll-up géants sur le thème de la forêt, beachflags, etc.
- **Lancement d'un marché public pour la création de vêtements personnalisés** aux nouvelles couleurs du PNVS.
- **Lancement du travail sur la création d'une vidéo d'animation expliquant la différence entre Parcs naturels et Parc national :** attribution à Studio Hoyo et travail en commun sur un script servant de base à la vidéo.
- **Production d'une vidéo de présentation générale du Parc national** (version courte et version longue): lancement d'un marché public, attribution à l'agence Mark'Ad, réflexion sur un script, organisation du tournage, accompagnement du tournage et retours sur la vidéo montée.
- **Création et impression du rapport d'activité 2023.**
- **Support en communication par rapport aux différents projets/événements des chargés de mission du Parc national :** affiches pour les diffusions du film « Lynx », affiches et flyers pour le réseau de guides et les guides de rivière, affiches pour spectacle Dans les méandres, affiches pour la campagne Chasseurs de lumière, campagne com' pour le lancement du réseau d'observateurs du Parc national, campagne pour le « recrutement » de classes pilotes, production d'une brochure pour l'Association forestière du Parc national, rédaction de communiqués de presse sur différents projets/événements...
- **Alimentation de la communication générale** sur le site web, les réseaux sociaux, les newsletters...
- **Poursuite de la série vidéo (réalisée en interne) « Les Visages du Parc »** visant à présenter les chargés de mission du Parc national : définition des questions/réponses, organisation des tournages, tournages et montages.

## Participation à des foires, salons et événements

- Relais des voyageurs (Namur)
- Rencontres du tourisme (Marche-en-Famenne)
- Printemps du tourisme (Rochehaut)
- Foire de Libramont et Demo Forest (Bertrix)
- Marché des producteurs luxembourgeois (Bruxelles)
- Festival international des Arts de la rue de Chassepierre
- Festival International Nature Namur
- Fête de la patate (Florenville).

## Evènements organisés

- **Organisation d'un concours photo dans le cadre du Festival international Nature Namur** (octobre) : création d'un règlement et d'une procédure, réflexion sur les prix, impression des photos pour les gagnants (grand format et cartes postales)...
- **Organisation de la réunion de la coalition territoriale à Herbeumont** (juin).





Stand du Parc national lors de « Demo Forest » à Bertrix en juillet 2024. - ©PNVS

## Revue de presse

<b>19/02/2024</b>	Quel temps pour la planète ? Pêche interdite	La Une
<b>19/02/2024</b>	Publivire - Dambusters	Publivire
<b>04/03/2024</b>	Florenville : Recensement du petit patrimoine populaire	Publivire
<b>08/03/2024</b>	JT - Sujet sur les obstacles sur rivière et Dambusters	TVLux
<b>12/03/2024</b>	Le Parc national de la Vallée de la Semois souhaite lever les obstacles sur nos rivières	Sudinfo
<b>16/03/2024</b>	Belgique: 6 parcs nationaux où s'aventurer au printemps	Gael
<b>22/03/2024</b>	Le tour des régions - Obstacles sur rivière	RTL Info
<b>23/03/2024</b>	4 parcs nationaux à (re)découvrir en Belgique au printemps	Moustique magazine
<b>23/03/2024</b>	Les parcs nationaux belges à découvrir pour le printemps	SoSoir
<b>26/03/2024</b>	Un inventaire des obstacles artificiels dans le bassin de la Semois	MaTélé
<b>09/04/2024</b>	Bouillon : création de lisières pour plus de biodiversité en forêt	TV Lux
<b>19/02/2024</b>	Quel temps pour la planète ? Pêche interdite	La Une
<b>19/02/2024</b>	Publivire - Dambusters	Publivire
<b>04/03/2024</b>	Florenville : Recensement du petit patrimoine populaire	Publivire
<b>08/03/2024</b>	JT - Sujet sur les obstacles sur rivière et Dambusters	TVLux
<b>12/03/2024</b>	Le Parc national de la Vallée de la Semois souhaite lever les obstacles sur nos rivières	Sudinfo



<b>16/03/2024</b>	Belgique: 6 parcs nationaux où s'aventurer au printemps	Gael
<b>22/03/2024</b>	Le tour des régions - Obstacles sur rivière	RTL Info
<b>23/03/2024</b>	4 parcs nationaux à (re)découvrir en Belgique au printemps	Moustique magazine
<b>23/03/2024</b>	Les parcs nationaux belges à découvrir pour le printemps	SoSoir
<b>26/03/2024</b>	Un inventaire des obstacles artificiels dans le bassin de la Semois	MaTélé
<b>09/04/2024</b>	Bouillon : création de lisières pour plus de biodiversité en forêt	TV Lux
<b>20/04/2024</b>	Les plus beaux parcs nationaux de Belgique	Femmes d'Aujourd'hui
<b>30/04/2024</b>	Découvrez la Semois Sauvage avec les Echappées Belles en Canoë !	Sudinfo
<b>06/05/2024</b>	"Vérifiez vos combles, on recherche le grand rhinolophe !": Cette chauve-souris est en danger en Wallonie	L'Avenir du Luxembourg
<b>08/05/2024</b>	Quel Temps pour la planète ? Création de lisières forestières	RTBF
<b>08/05/2024</b>	Curieux de Nature #28 : les poissons de nos rivières	TVLux
<b>15/05/2024</b>	Aidez le Parc national à sauver les chauves-souris	Sudinfo
<b>16/05/2024</b>	Vallée de la Semois : avez-vous des chauves-souris dans votre grenier ?	RTBF
<b>16/05/2024</b>	Journal 7h30 : appel à participation pour repérer les colonies de chauves-souris	Vivacité Luxembourg
<b>17/05/2024</b>	Mieux comprendre la nature de la Vallée de la Semois	L'Avenir du Luxembourg
<b>22/05/2024</b>	Le parc national de la vallée de la Semois pourrait accueillir 75 lynx	Le Soir
<b>22/05/2024</b>	Le Parc national de la Vallée de la Semois prépare le retour du lynx: "Pour l'instant, on est un peu bredouilles"	RTL Info
<b>22/05/2024</b>	Où est passé le lynx de la vallée de la Semois ? On l'a perdu de vue depuis dix-huit mois ! (vidéo)	L'Avenir du Luxembourg
<b>22/05/2024</b>	In België is plaats voor 75 lynxen in het wild, zegt WWF: zo kunnen we met de dieren samenleven	VRT
<b>22/05/2024</b>	Aan de Semois wordt het bedje van de lynx gespreid	De Standaard
<b>22/05/2024</b>	La Wallonie pourrait accueillir jusqu'à 111 lynx : deux zones comportent de sérieux atouts	La Libre
<b>22/05/2024</b>	La Wallonie pourrait accueillir jusqu'à 111 lynx : deux zones comportent de sérieux atouts	DH
<b>22/05/2024</b>	Pas moins de 75 lynx pourraient vivre dans le Parc naturel de la Vallée de la Semois	Sudinfo
<b>22/05/2024</b>	75 lynx pourraient s'installer en Belgique si les bons aménagements étaient faits, selon WWF	RTBF + JT La Une
<b>22/05/2024</b>	Le Parc national de la vallée de la Semois et le WWF veulent favoriser le retour du lynx	TV Lux
<b>22/05/2024</b>	75 lynx pourraient bientôt s'installer dans les forêts belges	MaTélé
<b>22/05/2024</b>	Après des siècles d'absence, le lynx bientôt de retour en Belgique?	7 / 7



<b>22/05/2024</b>	Le Lynx, inoffensif pour l'homme, pourrait réapparaître dans nos forêts	RTL Info (JT)
<b>22/05/2024</b>	Keert na de wolf ook de lynx terug in onze bossen? 'De lynx is minder polariserend dan de wolf'	De Morgen
<b>22/05/2024</b>	Plaats voor 75 lynxen in Belgische natuur	Het Nieuwsblad
<b>22/05/2024</b>	Binnenkort meer lynxen in ons land? WWF bereidt Belgische bossen voor op mogelijke terugkeer van de katachtige	Het Laatste Nieuws
<b>22/05/2024</b>	Return of the big feline': Belgium has room for 75 lynx in the wild	The Brussels Times
<b>22/05/2024</b>	Réintroduire le lynx dans les forêts belges	Plus Magazine
<b>22/05/2024</b>	Bientôt une large population de lynx en Belgique? Voici ce que dit un nouveau rapport	Paris Match Belgique
<b>22/05/2024</b>	Keert de lynx terug in onze bossen? "Hooft hier thuis en er is plaats voor"	Radio 1
<b>26/05/2024</b>	La réintroduction du lynx est envisagée sur la Semois	Virgule (Luxembourg)
<b>29/05/2024</b>	Pas moins de 75 lynx pourraient vivre dans le parc naturel : "C'est un habitat très favorable"	Vlan
<b>28/05/2024</b>	Ces endroits enchanteurs où pique-niquer en Wallonie et à Bruxelles	L'avenir
<b>29/05/2024</b>	Des balades nature en canoë canadien sur la Semois	RTBF + Vivacité
<b>05/06/2024</b>	Diffusion du film "Lynx" le 11 juin à Bouillon et le 13 juin à Rossignol	Vlan Ardenne Hebdo
<b>07/06/2024</b>	Près de 2,5 millions pour le développement touristique des 2 parcs nationaux wallons	RTL Info
<b>25/06/2024</b>	Évadez-vous et découvrez la vallée de la Semois et de la Sambre... sans voiture!	Plus Magazine
<b>29/06/2024</b>	Capter la beauté du Parc national de la Vallée de la Semois	La Meuse Luxembourg
<b>02/07/2024</b>	Inédit en Belgique: la passerelle himalayenne, située 30 m au-dessus de la Semois à Florenville, construite à partir d'août (vidéo)	L'avenir
<b>05/07/2024</b>	Vallée de la Semois: une passerelle himalayenne bientôt entre Sainte-Cécile et Les Epioux	TV Lux
<b>05/07/2024</b>	Parc national : ces élèves découvrent la Semois à Sainte-Cécile	TVLux
<b>17/07/2024</b>	Participez au concours photo ....	Vlan Ardenne Hebdo
<b>17/07/2024</b>	Découvrez les projets phares qui verront le jour, avant juin 2026, dans le parc national de la Vallée de la Semois	L'Avenir Luxembourg
<b>26/07/2024</b>	Une passerelle tendue à 30m du sol va être installée en Wallonie	SoSoir
<b>16/08/2024</b>	Le mouflon, l'invité surprise devenu emblématique de la Semois	Le Soir
<b>20/09/2024</b>	Vallée de la Semois : bientôt l'intelligence artificielle pour détecter la présence du lynx	MaTélé
<b>18/10/2024</b>	Quel temps pour ma Planète : L'intelligence artificielle pour détecter la présence du lynx	RTBF - Quel temps pour ma Planète



<b>22/10/2024</b>	La traque-affût : une nouvelle technique de chasse dite plus éthique	TV Lux
<b>27/10/2024</b>	La vallée de la Semois célèbre le bicentenaire de Joseph Pierret, pionnier de la culture du tabac	MaTélé
<b>27/10/2024</b>	Le Parc national de la Semois lance son challenge «Chasseurs de lumières» avec 450 € de cadeaux à la clé	SudInfo
<b>28/10/2024</b>	Sujet Traque-Affût - Journal 8h Matin Première	La Première
<b>28/10/2024</b>	Devenez un Chasseur de Lumières avec le Parc national de la Vallée de la Semois	L'Avenir Luxembourg
<b>29/10/2024</b>	"Chasseurs de lumières", le défi inédit lancé par le Parc national de la Vallée de la Semois	TV Lux
<b>06/11/2024</b>	Détectée, la loutre n'a jamais été observée dans la Vallée de la Semois	RTL.lu
<b>06/11/2024</b>	Projection du film «Lynx» au centre culturel de Bertrix : une soirée pour mieux comprendre et préserver le grand félin de nos forêts	Sudinfo
<b>13/11/2024</b>	Projection du film "Lynx" au centre culturel	Vlan Ardenne Hebdo
<b>16/11/2024</b>	Vresse-sur-Semois: il y a 200 ans naissait Joseph Pierret, pionnier de la culture du tabac	La DH
<b>16/11/2024</b>	Il y a 200 ans naissait Joseph Pierret, pionnier de la culture du tabac	L'Avenir Namur
<b>17/11/2024</b>	Grandeur Nature - Belgodyssée	RTBF - Vivacité
<b>26/11/2024</b>	Il y a 200 ans naissait Joseph Pierret, pionnier de la culture du tabac	L'Avenir Luxembourg
<b>27/11/2024</b>	Pionnier du tabac de la Semois	Vlan Ardenne Hebdo
<b>03/12/2024</b>	Quel temps pour la planète : chasseurs de lumière	RTBF

Plus loin dans ce rapport, vous trouverez des QR Codes qui renvoient à certains articles et reportages mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Dans les prochaines pages, vous trouverez les 75 rapports d'avancement de chacune des fiches-actions. Seront repris : les objectifs de la fiche, les activités réalisées en 2024, le suivi budgétaire et le suivi des indicateurs.

\* Pour les projets financés par le PNRR, l'état de consommation budgétaire présenté est en fonction des coûts réels et donc diffère du taux de consommation forfaitaire et hors TVA repris dans Calista.



3.

# Patrimoine naturel



3.1

Patrimoine naturel

Améliorer les  
connaissances  
scientifiques



1

## Inventaire scientifique des cours d'eau – Evaluation de l'état écologique

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois-Chiers

### Objectifs de la fiche :

Améliorer la connaissance de la qualité écologique des cours d'eau.

### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Amélioration de l'état écologique des masses d'eau de surface du PNVS

- Concertation avec la Direction des Eaux de Surface (responsable du rapportage Directive Cadre Eau).
- Les MESU déclassées, les raisons du déclassement et les actions à mettre en place sont déjà identifiées et en cours de mise en oeuvre par la Direction des Eaux de Surface.



*Edition du Groupe de Travail en Observation de la Terre (GTEO) le 6 juin à Vierves-sur-Viroin – © ISSeP*

#### 2. Amélioration de nos capacités d'étude du milieu

- Coorganistaion de l'événement GTEO avec le PNESEM et l'Issep (6 juin 2024).
- Evaluation en cours de l'apport potentiel des méthodes d'acoustique passive pour le suivi des milieux aquatiques.
- Mise en place d'un suivi de l'impact thermique des retenues dans la Semois (acquisition de 30 sondes thermomètres autonomes, installation du matériel sur un des ouvrages).



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	22.533,02 €	89.966,98 €	20,03%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	3.379,95 €	13.495,05 €	20,03%
Frais de mise en œuvre	58.987,50 €	0,00 €	58.987,50 €	0,00%
Acquisition d'équipements	19.662,50 €	6.748,65 €	12.913,85 €	34,32%
<b>TOTAL</b>	<b>208.025,00 €</b>	<b>32.661,62 €</b>	<b>175.363,38 €</b>	<b>15,70%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification de solutions pour améliorer l'état écologique des 3 masses d'eau de surface en état moyen sur le PNVS	3	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	3
Amélioration de nos capacités d'étude de la qualité écologique des cours d'eau (achat matériel)	3	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	6
Evaluation de méthodes innovantes pour le suivi de la faune (freshwater acoustics)	1,5	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ 30 %	5
Suivi de l'impact thermique des obstacles visés par le financement "Open rivers"	1	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 25 %	4
Evaluer la possibilité pour le CR d'obtenir une dérogation pour la réalisation de pêches électriques	2	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	4





## 2

## Inventaire scientifique des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### **Objectifs de la fiche :**

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire et sensibles sur l'ensemble du territoire du PNVS et évaluation de leur état de conservation.

### **Actions réalisées en 2024 :**

#### **1. Sélection des habitats d'intérêt à inventorier**

Après la compilation des données existantes concernant les habitats sur le territoire du Parc national, les habitats à inventorier dans le cadre de cette action ont été sélectionnés avec l'aide d'experts (Comité scientifique du Parc national et Département de l'Étude du Milieu naturel et agricole). Les habitats sélectionnés sont soit repris à l'annexe I de la Directive Habitats 92/43/CEE, soit considérés comme sensibles et rares à l'échelle du Parc national, voire de la Wallonie.

#### **2. Préparation du travail de terrain**

La sélection cartographique des zones à prospecter pour l'inventaire des habitats d'intérêt a été réalisée sur base de données biologiques, pédologiques, topographiques et d'imagerie satellite. Afin de s'assurer de la rigueur scientifique des inventaires, un protocole d'inventaire ainsi que des fiches de reconnaissance des habitats ont été rédigés.



Forêt de pente à Dohan - © Graphisterie Générale








### 3. Travail de terrain

Deux journées de formation avec le Département de l'Étude du Milieu naturel et agricole (DEMNA) ont permis d'échanger sur la manière de réaliser les inventaires et d'adopter une méthodologie commune. La saison d'inventaire s'est déroulée de fin mai à fin octobre et a permis d'inventorier 13 habitats d'intérêt sélectionnés au préalable. Parmi ces habitats, 8 habitats sont d'intérêt communautaire et repris à l'annexe de la Directive Habitats 92/43/CEE. Les inventaires se sont déroulés dans les zones encore non cartographiées du Parc national, à savoir en dehors du réseau Natura 2000, afin de combler les lacunes dans les données existantes pour le territoire.

#### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	68.554,72 €	43.945,28 €	60,94%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	10.283,21 €	6.591,79 €	60,94%
Frais de mise en œuvre	14.520,00 €	0,00 €	14.520,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>143.895,00 €</b>	<b>78.837,93 €</b>	<b>65.057,07 €</b>	<b>54,79%</b>

#### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Sélection des habitats à inventorier	1	 100 %	1
Identification des zones à prospecter	1	 100 %	1
Rédaction d'un protocole d'inventaire	1	 100 %	1
Rédaction de fiches d'identification des habitats	6	 60 %	10
Saison d'inventaire des habitats	1	 40 %	2,5





### 3 Inventaire scientifique des espèces emblématiques du territoire

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale – Parc Naturel de Gaume – Natagora

#### **Objectifs de la fiche :**

Amélioration de la connaissance des espèces et de leur répartition sur le territoire ; mise en place de plans de gestion adaptés.

#### **Actions réalisées en 2024 :**

##### **1. Rédaction de la stratégie d'inventaire 2024**

Rédaction de la stratégie d'inventaire faune-flore suite à la discussion avec de nombreux experts (DEMNA, académiques, etc). Création d'un document commun avec la stratégie d'inventaire habitats (FA2), transmis au DNF et au comité scientifique.

##### **2. Préparation du travail d'inventaire et de terrain**

Sélection des zones prioritaires pour les inventaires faune-flore en fonction des connaissances préalables sur le territoire, afin de prioriser les zones lacunaires. Au sein de ces zones, sélection et cartographie des sites d'inventaire pour les différents taxons. Mise en place d'un projet cartographique commun pour le suivi quotidien des inventaires de terrain.

##### **3. Réalisation d'inventaires faune-flore sur des zones peu connues (en termes de biodiversité) du territoire**

Inventaires de 262 sites répartis sur l'ensemble du territoire et de nombreux bords de chemins et routes, ayant permis de recenser plus de 1900 espèces dont 95 n'avaient jamais encore été observées sur le territoire et plus de 1000 sont protégées.



*Cigogne noire en phase d'atterrissage sur le territoire de la Vallée de la Semois – © D. Renauld*

#### 4. Développement de partenariats scientifiques pour l'inventaire des espèces

Partenariats avec l'UMons pour l'inventaires des hyménoptères, en particulier les abeilles sauvages, avec l'ULiège pour l'inventaire des bryophytes, avec le Jardin Botanique de Meise pour l'inventaire des lichens et avec Ludovic Sottiaux pour l'inventaire de la flore des îles de la Semois. Le partenariat avec l'UMons a mené à la publication d'un premier article scientifique (publié dans Biodiversity Data Journal), celui avec le Jardin Botanique de Meise a quant à lui permis de découvrir une nouvelle espèce pour la science (publiée dans Flora of lichenicolous fungi).

#### 5. Traitement des données biologiques du Parc national

Mise en commun des différentes bases de données existantes, traitement des données biodiversité et analyse des résultats des inventaires, mise en place du système de cartographie de la répartition des espèces et de la biodiversité sur le territoire et mise au point d'un code pour pouvoir intégrer automatiquement les nouvelles données des années à venir.





#### 6. Rédaction d'un rapport scientifique annuel sur la biodiversité du PNVS.

Rédaction d'un rapport de 99 pages reprenant la méthode d'inventaire des données existantes et de terrain et présentant les données connues – de façon générale et par groupe taxonomique. Ce document donne ainsi une vue assez précise de la biodiversité connue du parc. Il est destiné aux acteurs territoriaux ainsi qu'au comité scientifique et a pour vocation d'être rendu public afin d'informer et sensibiliser les citoyens sur la biodiversité du territoire.

#### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	431.250,00 €	164.697,88 €	266.552,12 €	38,19%
Coûts indirects personnel	64.687,50 €	24.704,68 €	39.982,82 €	38,19%
Frais de mise en œuvre	48.400,00 €	4.280,34 €	44.119,66 €	8,84%
Acquisition d'équipements	12.100,00 €	12.475,27 €	-375,26 €	103,10%
<b>TOTAL</b>	<b>556.437,50 €</b>	<b>206.158,17 €</b>	<b>350.279,33 €</b>	<b>37,05%</b>

#### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Rédaction d'un protocole d'inventaire	1	 100 %	1
Saison d'inventaire faune et flore	1	 40 %	2,5
Cartographie de l'effort d'échantillonnage	96	 42,66 %	225
Rédaction de rapports sur la biodiversité générale du PN.	1	 33,33 %	3





## 4

### Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeux

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale – Parc Naturel de Gaume – Natagora

#### Objectifs de la fiche :

Développer un réseau d'observateurs naturalistes en vue de pérenniser le monitoring sur le territoire du parc.

#### Actions réalisées en 2024 :

##### **1. Organisation d'un week-end d'ornithologie à Chassepierre**

Un week-end ornithologique a été organisé à Chassepierre les 8 et 9 juin 2024 avec une vingtaine de personnes. Il avait pour but de former des ornithologues amateurs ou en formation aux programmes de recensement et de monitoring de l'avifaune et de présenter une partie de l'avifaune du parc national.



Réunion préparatoire lors du weekend ornithologique du 8 et 9 juin 2024 à Chassepierre. - © PNVS



## 2. Organisation d'un évènement de sensibilisation à l'occasion de la journée de la biodiversité

Dans le cadre de la Journée de la biodiversité, le 22 mai 2024, un évènement avait été organisé sous forme d'atelier en extérieur. Il avait pour but de sensibiliser les habitants du territoire à la nature ordinaire et la biodiversité qui les entoure, et à former à l'encodage de données sur les plateformes de sciences citoyennes. Cet évènement a dû être annulé le 20 mai pour cause de météo très défavorable, qui a limité le nombre d'inscrits.

## 3. Développement d'un réseau d'observateurs

Création d'une communauté WhatsApp et développement de la stratégie de communication pour sensibiliser et motiver les acteurs locaux à la biodiversité et la nature au sens large.

### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	450.000,00 €	145.172,51 €	304.827,49 €	32,26%
Coûts indirects personnel	67.500,00 €	21.775,88 €	45.724,12 €	32,26%
Frais de mise en œuvre	211.750,00 €	4.342,15 €	207.407,85 €	2,05%
<b>TOTAL</b>	<b>729.250,00 €</b>	<b>171.290,54 €</b>	<b>557.959,46 €</b>	<b>23,49%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Elaboration de la stratégie de monitoring faune et flore du Parc	0,25	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 25 %	1
Organisation d'évènements à destination du réseau d'observateurs	2	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 20 %	10





## 5

**Création de l'Observatoire des changements climatique et de la biodiversité**

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

**Objectifs de la fiche :**

Centralisation et valorisation des résultats et données concernant la biodiversité sur le PNVS qui pourraient avoir un impact sur les politiques communales.

**Actions réalisées en 2024 :****1. Réflexion autour de l'observatoire de la biodiversité**

Six rencontres ont permis un partage d'expérience avec des observatoires de la biodiversité existants en France. Une réflexion a aussi été menée sur la structure de la page web de l'observatoire ainsi que sur la mise en place d'un atlas de la biodiversité permettant de visualiser les données naturalistes à l'échelle du Parc national.

**2. Animation du comité scientifique**

Une réunion a été organisée en 2024 afin de faire le point sur l'état d'avancement des différentes actions, approfondir la thématique de l'adaptation des changements climatiques, refaire le point sur le rôle du comité scientifique et désigner un président ainsi qu'un vice-président. A travers des échanges en petits groupes de travail, les membres du comité scientifique ont également accompagné l'équipe opérationnelle pour certains de leurs projets.

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	177.180,96 €	23.787,37 €	153.393,59 €	13,43%
Coûts indirects personnel	26.577,14 €	3.568,11 €	23.009,04 €	13,43%
Frais de mise en œuvre	47.190,00 €	631,48 €	46.558,52 €	1,34%
<b>TOTAL</b>	<b>250.948,11 €</b>	<b>27.986,95 €</b>	<b>222.961,15 €</b>	<b>11,15%</b>



## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Prise de contact et rencontre d'acteurs impliqués dans différents observatoires de la biodiversité existants	6	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	6
Création de la page web de l'observatoire	0,5	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	1
Mise en service de l'observatoire (Minimum 2 publications concernant les inventaires réalisés sur le PNVS)	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	2
Composition du comité scientifique (Minimum 1 représentant par thématique du PNVS)	7	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	7
Définition du fonctionnement du comité scientifique	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Organisation de rencontres avec le comité scientifique (Minimum 5 réunions plénières)	2	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 40 %	5



3.2

Patrimoine naturel

Accroître la  
connectivité  
écologique du  
territoire



## 6

## Augmentation et déploiement des réserves intégrales

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre un total de 287 ha.




### Actions réalisées en 2024 :

Demande d'autorisation pour la mise sous statut de réserves forestières intégrales : la cartographie et la définition des zones potentielles à mettre en réserves forestières intégrales qui ont été réalisées en 2023 ont permis de proposer des zones aux propriétaires publics. Ces propositions ont été présentées au Département de la Nature et des Forêts et aux Collèges communaux. Actuellement, 91 ha de nouvelles réserves forestières intégrales ont été validées, laissant en attente les 196 ha nécessaires pour atteindre l'objectif final de la fiche action.

### \*Suivi budgétaire :

Cette fiche-action n'est pas dotée d'un budget spécifique. Elle est mise en œuvre via la FA 5 "Création de l'Observatoire des changements climatique et de la biodiversité".

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des zones propices	1	 100 %	1
Obtention des autorisations des propriétaires	90,9	 31,67 %	287
Nombre d'hectares mises en RFI	0	 0 %	287





## 7

## Développement des zones ouvertes intra-forestières et les zones de transition (lisières)

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Création d'un réseau de lisières et de zones ouvertes à l'intérieur des massifs forestiers pour atteindre un total de 100 ha.

### Actions réalisées en 2024 :

Prospection du territoire du Parc national pour identifier les opportunités de chantier de restauration ou de création de lisières. La prospection a été effectuée avec les agents de triage du DNF, en fonction de critères de recherche environnementaux favorables et sur base d'une pré-analyse cartographique.

Une fois la prospection réalisée, les emplacements repérés ont été compilés et soumis aux cantonnements et directions du DNF ainsi qu'aux communes pour sélection et validation des projets. Suite à cela, les cahiers de charges et marchés publics pour la réalisation des travaux ont pu être rédigés.

Les chantiers d'abattage et de préparation des sols ont ensuite commencé à partir du mois de septembre pour préparer les plantations de cet hiver.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	103.125,00 €	34.460,74 €	68.664,26 €	33,42%
Coûts indirects personnel	15.468,75 €	5.169,11 €	10.299,64 €	33,42%
Frais de mise en œuvre	613,47 €	611,99 €	1,48 €	99,76%
Acquisition d'équipements	596,53 €	72,59 €	523,94 €	12,17%
Travaux	320.650,00 €	32.935,39 €	287.714,61 €	10,27%
<b>TOTAL</b>	<b>440.453,75 €</b>	<b>73.249,83 €</b>	<b>367.203,92 €</b>	<b>16,63%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des zones propices	1	100 %	1
Obtention des autorisations de travaux	69	69 %	100
Nombre d'hectares de lisières et de zones ouvertes intra-forestières créées ou restaurées	13	13 %	100





## 8 Lutte contre la fragmentation des habitats, levée des obstacles identifiés et augmentation des surfaces strictement protégées (réseaux écologiques : trames verte, bleue, noire)

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

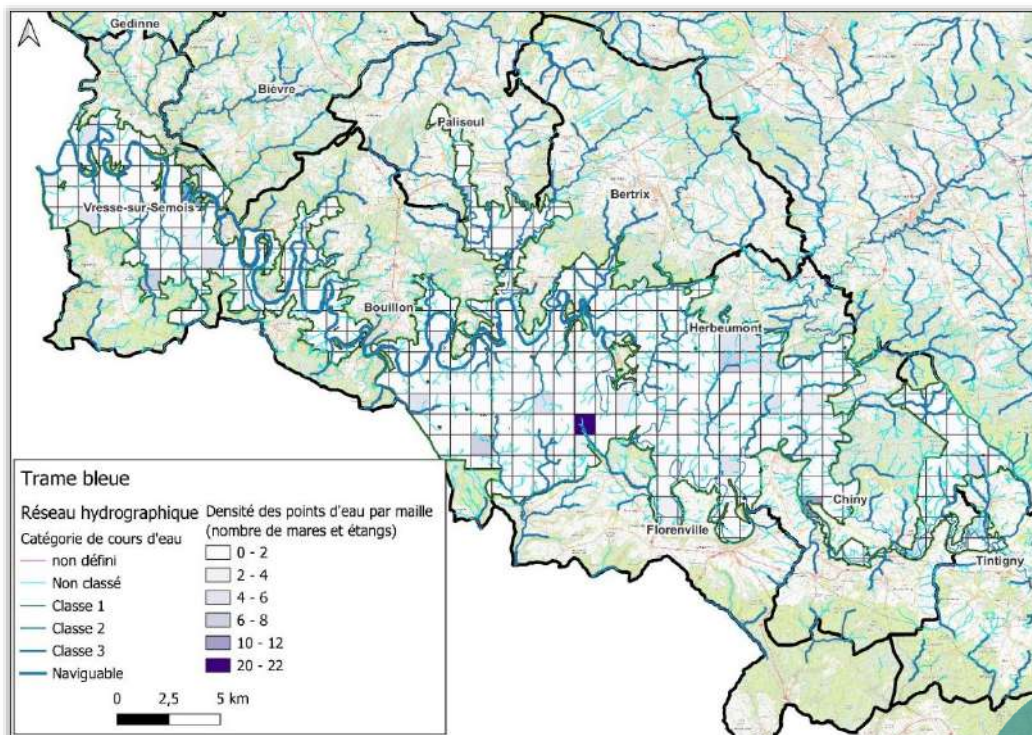
### Objectifs de la fiche :

Créer un outil d'aide à la décision pour tout acteur du territoire du PNVS grâce à une cartographie fine de son réseau écologique. Augmenter (créer/étendre) les surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la trame verte et bleue.

### Actions réalisées en 2024 :

La cartographie fine du réseau écologique du territoire est censée se baser sur les travaux de cartographie du réseau écologique wallon en cours à l'Université de Gembloux. Les premiers documents utiles à la base de travail étaient attendus en début d'année 2023 mais ne sont toujours pas disponibles. Plusieurs échanges avec l'université ont tout de même permis de discuter de la méthodologie à suivre et des cartes préalables à l'analyse globale ont été réalisées (ex. cartes des densités d'échantillonnage). En 2024, la trame bleue a été ciblée plus particulièrement : rédaction d'un guide méthodologique pour la cartographie et recensement des trames et sous-trames existantes au sein du territoire.





Concernant l'augmentation des surfaces protégées, plusieurs zones d'intérêt ont été repérées et 6 dossiers de création de SGIB ont été initiés pour donner un premier statut à ces habitats.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	131.250,00 €	19.408,94 €	111.841,06 €	14,79%
Coûts indirects personnel	19.687,50 €	2.911,34 €	16.776,16 €	14,79%
<b>TOTAL</b>	<b>150.937,50 €</b>	<b>22.320,28 €</b>	<b>128.617,22 €</b>	<b>14,79%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Cartographie de la trame verte au sein du territoire	456	 100 %	456
Cartographie de la trame bleue au sein du territoire	10	 2,19 %	456
Création d'un outil d'aide à la décision à partir des deux trames cartographiées en un réseau écologique fonctionnel	0	 0 %	456
Mise sous statut de 50 ha d'habitats naturels hétérogènes	0	 0 %	50





Patrimoine naturel – Accroître la connectivité écologique du territoire, en se basant sur les trames verte, bleue et noire

9

## Trame noire : lutte contre la pollution lumineuse, amélioration de la connectivité nocturne, création d'une réserve internationale de ciel étoilé (RICE)

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Création d'un 'Parc dans le Parc' reliant l'ensemble des surfaces non éclairées afin d'obtenir la certification Darksky.

### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Diagnostic Trame Noire : récolte de données

Si une cartographie d'ORES indiquant essentiellement les éclairages au bord des routes de nos 8 communes est disponible, il restait toutefois une série de points à cartographier (éclairages d'églises et parcs, enseignes lumineuses...).

D'autre part, le DEMNA a cartographié l'ensemble des éclairages inutilement gênants pour le biodiversité. Nous voulions vérifier que ces éclairages sont encore là et toujours inutiles.

Le challenge « Chasseurs de lumières », qui s'est déroulé en novembre et décembre 2024, a permis de compléter cette carte en identifiant, sur une bonne partie de la surface du Parc, 273 éclairages déjà cartographiés par le DEMNA ou non encore repérés. Cette initiative nous a donc permis de compléter la cartographie existante et d'envisager l'organisation d'un challenge en 2025 encore plus pertinent et efficace.



#### 2. Etat de la trame noire

Sur base de ce premier diagnostic, nous avons pu commencer à déterminer l'ampleur de la trame noire et ses différentes limites. Des actions prioritaires vont à présent être définies en collaboration avec les CM Nature.



### 3. Communication

**Reportage TvLux :**  
"Chasseurs de lumières, le défi inédit lancé par le PNVS"



Une campagne de communication a été menée autour de l'initiative « Chasseurs de lumières ». Elle a permis d'obtenir un certain nombre de retours presse : 2 passages en radio, 2 en TV locale et 1 en TV nationale à une heure de grande écoute).

### 4. Labellisation « territoire étoilé »

Suite à cette communication, nous avons été contactés par l'ANPCEN ([www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)) qui décerne une fois tous les 6 ans le label Villes et Villages étoilés. Si nous arrivons à faire labelliser 4 de nos 8 communes, le PNVS sera le premier territoire étoilé de Belgique (il n'y en a actuellement que 4 en France).

Avec l'aide du DEMNA et d'ORES, nous complétons les dossiers de candidature pour les 8 communes (plus de 300 questions précises). Les agents communaux POLLEC ont également été contactés pour les informer de cette démarche et leur demander, le temps venu, de présenter ce point dans les différents collèges communaux du territoire.

Pour information, si la commune dépose sa candidature complète et éteint ses éclairages publics de minuit à 5h, elle peut prétendre à la labellisation.

### 5. Extinction des éclairages inutilement gênants

3 éclairage éteints par le DEMNA.

### 6. Participation au dépôt de candidature à un projet INTERREG :

TAMISEE : Territoire Avec Moins d'Illuminations par Souci Ecologique et Energétique. Renforcer la résilience et l'adaptation des territoires face aux risques liés au changement climatique. Territoire : PNESEM (porteur) - PNRA - PNAM - PNDG. Durée : 36 mois. Début : juin 26. Le projet est retenu pour passer en phase 2.



### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	41.250,00 €	15.083,66 €	26.166,34 €	36,57%
Coûts indirects personnel	6.187,50 €	2.262,55 €	3.924,95 €	36,57%
Frais de mise en œuvre	9.680,00 €	105,96 €	9.574,04 €	1,09%
<b>TOTAL</b>	<b>57.117,50 €</b>	<b>17.452,17 €</b>	<b>39.665,33 €</b>	<b>30,55%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Diagnostic Trame Noire en récoltant les données de la cartographie Ores	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Diagnostic Trame Noire en récoltant les données en-dehors de la cartographie Ores	0,5	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	1
Déterminer priorité de restauration	37	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	37
Extinction des points rouges : éclairages inutilement gênants pour la biodiversité car à plus de 50m d'une habitation et en zone Natura2000	15	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 250 %	6
Labellisation Territoire Etoilé : label décerné tous les 6 ans, candidature en cours en 2025	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	4



3.3

Patrimoine naturel

PRÉSERVER et  
RESTAURER les  
habitats  
PRIORITAIRES



10

**Entretien et restauration des biotopes menacés sur les pentes et crêtes de la Semois****Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale**Objectifs de la fiche :**

Restauration de 20 ha de biotopes de pente.

**Actions réalisées en 2024 :**

Prospection du territoire du Parc national pour identifier les opportunités de chantier de restauration. La prospection a été effectuée avec les agents de triage du DNF, en fonction de critères de recherche environnementaux favorables et sur base d'une pré-analyse cartographique.

Une fois la prospection réalisée, les emplacements repérés ont été compilés et soumis aux cantonnements et directions du DNF ainsi qu'aux communes pour sélection et validation des projets. Suite à cela, les cahiers de charges et marchés publics pour la réalisation des travaux ont pu être rédigés.

Les chantiers d'abattage et de préparation des sols ont ensuite commencé à partir du mois de septembre pour préparer les plantations de cet hiver.

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	56.250,00 €	16.322,99 €	39.927,01 €	29,02%
Coûts indirects personnel	8.437,50 €	2.448,45 €	5.989,05 €	29,02%
Frais de mise en œuvre	6.050,00 €	0,00 €	6.050,00 €	0,00%
Travaux	532.400,00 €	0,00 €	532.400,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>603.137,50 €</b>	<b>18.771,43 €</b>	<b>584.366,07 €</b>	<b>3,11%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des zones propices	1	100 %	1
Obtention des autorisations de travaux	44	220 %	20
Restauration de biotope de pente	12	60 %	20





## 11

## Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Restauration de 30 ha de zones humides

### Actions réalisées en 2024 :

Prospection du territoire du Parc national pour identifier les opportunités de chantier de restauration. La prospection a été effectuée avec les agents de triage du DNF, en fonction de critères de recherche environnementaux favorables et sur base d'une pré-analyse cartographique.

Une fois la prospection réalisée, les emplacements repérés ont été compilés et soumis aux cantonnements et directions du DNF ainsi qu'aux communes pour sélection et validation des projets. Suite à cela, les cahiers de charges pour la réalisation des travaux ont pu être rédigés.

Les chantiers d'abattage et de préparation des sols ont ensuite commencé à partir du mois de septembre pour préparer les plantations de cet hiver.






*Chantiers d'abattage dans la commune de Bouillon, dans le cadre de la FA11 - ©PNVS*

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	48.750,00 €	18.308,37 €	30.441,63 €	37,56%
Coûts indirects personnel	7.312,50 €	2.746,26 €	4.566,24 €	37,56%
Frais de mise en œuvre	18.150,00 €	0,00 €	18.150,00 €	0,00%
Travaux	363.000,00 €	0,00 €	363.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>437.212,50 €</b>	<b>21.054,62 €</b>	<b>416.157,88 €</b>	<b>4,82%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des zones propices	1	 100 %	1
Obtention des autorisations de travaux	63	 210 %	30
Restauration de zones humides liées à la Semois et à ses affluents	20	 66,66 %	30







## 13 Restauration et préservation des sites ardoisiers

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Ardenne & Gaume

### Objectifs de la fiche :

Restauration (et protection forte) d'au moins 3 sites ardoisiers.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Poursuite des inventaires biologiques**

21 sites ont fait l'objet d'1 à 4 visites chacun, les groupes biologiques ciblés par le projet étant la flore vasculaire, les reptiles, les amphibiens, les papillons de jour, les orthoptères, les cicindèles et les abeilles sauvages de la famille des Mégachilidés. Quatre sites supplémentaires n'ont pas été visités pour diverses raisons (inaccessibilité, jardin privé, etc.). En outre, des passages ponctuels dans des sites étudiés en 2023 ont également été réalisés. En 2024, un total de 1 742 données se rapportant à 422 taxons (dont 33 considérés comme patrimoniaux) a été récolté. Le rapport présentant les résultats des prospections a été transmis aux différentes entités concernées du Département de la Nature et des Forêts.



*Le lézard vivipare, espèce d'intérêt patrimonial identifiée sur l'ancienne ardoisière du Petit Babinay - ©T.Henneresse*

#### **2. Sélection des sites à restaurer et réalisation de démarches administratives**

En concertation avec le cantonnement DNF de Neufchâteau, 3 sites localisés dans la commune d'Herbeumont ont été sélectionnés pour y réaliser des travaux de restauration en 2025-2026 (notamment déboisement, débroussaillage et pose de clôtures). Il s'agit de l'Ardoisière des Collard, de l'Ardoisière du Petit Babinay et des Ardoisières des Anciennes Carrières et du Prigeai.



L'Ardoisière de Linglé (Bertrix) fera également l'objet de travaux de déboisement coordonnés par le DNF pour y restaurer, comme dans les 3 autres sites, des biotopes patrimoniaux tels que les éboulis siliceux, les pelouses sèches et les prairies mésiques. En 2024, une demande de permis d'urbanisme portant sur un déboisement définitif dans l'Ardoisière des Collard et les Ardoisières des Anciennes Carrières et du Prigeai a été déposée.

### 3. Poursuite de la rédaction de plans de gestion et de restauration

La rédaction de plans de gestion de sites ardoisiers s'est poursuivie et, à la fin de l'année 2024, une première version bien aboutie de 6 plans était disponible (Ardoisière de la Maljoyeuse, Ardoisière de Linglé, Ardoisière des Collard, Ardoisière du Petit Babinay, Ardoisière Laviot et Ardoisières des Anciennes Carrières et du Prigeai). Les aspects traités dans ces plans incluent les informations générales et les données administratives, la description du site, les biotopes, habitats et unités de gestion, la diversité spécifique, les taxons patrimoniaux, les objectifs et modalités de gestion et de restauration, etc.






### 4. Participation à la formation d'un réseau de guides ambassadeurs du PNVS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche-action 51, et plus spécifiquement lors de la session de formation « Géomorphologie et sites ardoisiers », un exposé intitulé « Restauration et préservation des sites ardoisiers dans le PNVS » a été présenté à 25 futurs guides ambassadeurs du PNVS à l'Ardoisière de la Morépire (Au Cœur de l'Ardoise – Bertrix). Cet exposé traitait de l'activité extractive wallonne et de ses impacts, de la biodiversité dans les carrières wallonnes, de l'exploitation des ardoisières wallonnes et du travail réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche-action 13.

#### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	225.000,00 €	89.640,14 €	135.359,86 €	39,84%
Coûts indirects personnel	33.750,00 €	13.446,02 €	20.303,98 €	39,84%
Frais de mise en œuvre	4.840,00 €	0,00 €	4.840,00 €	0,00%
Travaux	36.300,00 €	0,00 €	36.300,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	15.730,00 €	1.383,07 €	14.346,93 €	8,79%
<b>TOTAL</b>	<b>315.620,00 €</b>	<b>104.469,23 €</b>	<b>211.150,77 €</b>	<b>33,10%</b>

#### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Finalisation des inventaires biologiques	42	 61,76 %	68
Finalisation des plans de restauration	6	 54,54 %	11
Sélection des sites pilotes	4	 133,33 %	3
Restauration des sites pilotes	0	 0 %	3
Finalisation des plans de gestion des sites pilotes	0	 0 %	3



Sélection des gestionnaires des sites pilotes	0	 0%	3
---	---	---	---





14

## Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique (trame bleue)

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### **Objectifs de la fiche :**

Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique.

### **Actions réalisées en 2024 :**

Prospection du territoire du Parc national pour identifier les opportunités de création de mares. La prospection a été effectuée avec les agents de triage du DNF, en fonction de critères de recherches environnementaux favorables aux mares et sur base d'une pré-analyse cartographique.



*Un exemple de mare forestière sur le territoire du PNVS. - ©PNVS*





Une fois la prospection réalisée, les emplacements repérés ont été compilés et soumis aux cantonnements et directions du DNF ainsi qu'aux communes pour sélection et validation des projets.

Les chantiers ont ensuite été piquetés sur le terrain et cartographiés précisément. Cette cartographie a été utile pour la rédaction des demandes de permis d'urbanisme pour la création de 68 mares réparties sur 7 des 8 communes du Parc national. Une fois les demandes de permis envoyées, les cahiers des charges pour la réalisation des travaux ont été rédigés pour les 7 communes. Des dossiers ont également été réalisés pour les projets de restauration ne nécessitant pas de permis d'urbanisme, portant sur une dizaine de mares supplémentaires. En fin d'année 2024, les dossiers de demande de subsides ont été initiés.

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	18.750,00 €	28.432,46 €	-9.682,46 €	151,64%
Coûts indirects personnel	2.812,50 €	4.264,87 €	-1.452,37 €	151,64%
Frais de mise en œuvre	14.520,00 €	0,00 €	14.520,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	653,40 €	540,00 €	113,40 €	82,64%
Travaux	13.866,60 €	0,00 €	13.866,60 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>50.602,50 €</b>	<b>33.237,33 €</b>	<b>17.365,17 €</b>	<b>65,68%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des zones propices	78	 260%	30
Obtention des autorisations de travaux - permis	14	 46,66%	30
Obtention des subsides pour financer les travaux	0	 0%	30
Création/restauration de mares	0	 0%	30





15

## Développement d'un réseau bocager et mise en place d'un réseau de partenaires signataires de la charte « Gestion écologique des haies »

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Améliorer le maillage écologique en plantant des haies et des arbres (fruitiers)

### Actions réalisées en 2024 :

Etant donné que les communes semblent s'y retrouver difficilement entre les différentes formes de financement pour la plantation de haies, une matinée a été organisée en collaboration avec Faune & Biotopes et le service Conseils'haies de la région wallonne. Cette réunion visait à présenter les différentes sources de financement existantes, ainsi que leurs conditions d'octroi. A la suite de cette matinée, les communes ont été sollicitées pour fournir la cartographie des linéaires potentiels de leurs parcelles.

Toujours en collaboration avec Faune & Biotopes, une cartographie des linéaires potentiels sur l'ensemble du territoire du parc national, aussi bien sur les parcelles privées que publiques, a été réalisée. Celle-ci a permis de constater que la grande majorité des linéaires potentiels se trouvent en bord de cours d'eau.

Pour capitaliser sur les plantations de ligneux déjà prévues dans le cadre de la fiche-action 23 sur la restauration des berges, décision a été prise de travailler en collaboration avec le chargé de mission du Contrat de rivière Semois-Chiers, qui mène cette action pour le Parc national.

Le cahier des charges est en cours de finalisation pour espérer une publication de cet « accord-cadre » conjoint avec le Contrat de rivière Semois-Chiers au mois d'avril 2025. Nous pourrons ensuite envoyer les bons de commande au prestataire retenu pour effectuer les premières plantations à l'automne.

A noter que les linéaires potentiels proposés doivent encore être soumis à validation auprès des propriétaires privés. En effet, la quasi-totalité de ces linéaires se trouve sur des parcelles privées. Le démarchage est en cours.

### **\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	110.000,00 €	8.081,62 €	101.918,38 €	7,35%
Coûts indirects personnel	16.500,00 €	1.212,24 €	15.287,76 €	7,35%
Frais de mise en œuvre	22.990,00 €	0,00 €	22.990,00 €	0,00%
Travaux	57.475,00 €	0,00 €	57.475,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>206.965,00 €</b>	<b>9.293,86 €</b>	<b>197.671,14 €</b>	<b>4,49%</b>



### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Analyse des sites des plantation potentiels	10	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 32,25 %	31
Plantation de kilomètres de haies	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	5





## 16 Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

**Pouvoir subsidiant :** PNRR A/B **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois-Chiers

### **Objectifs de la fiche :**

Eradication de la balsamine de l'Himalaya entre Tintigny et Morte han, dans les vallées de la Lirese et du Ru au Moulin.

### **Actions réalisées en 2024 :**

Gestion des balsamines par arrachage manuel le long de la Semois entre Tintigny et Cugnon ainsi que le long de certains affluents. 300km de berges ont été gérés (2 passages réalisés en juillet-août 2024). Les cours d'eau concernés sont la Semois, la Lirese, le Ru au Moulin et affluents, la Virée du Ru. Ceux-ci se trouvent au sein des communes de Tintigny, Chiny, Florenville, Herbeumont, Bertrix, Bouillon et Vresse. A noter que 19 étudiants ont été engagés pour mener cette action sur des périodes de 1 à 5 semaines.



*Campagne d'arrachage de balsamines de l'Himalaya en juillet 2024 - ©PNVS*

## \*Suivi budgétaire :


### ➔ Subvention A

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	19.860,00 €	15.546,67 €	4.313,33 €	78,28%
Coûts indirects personnel	2.979,00 €	2.332,00 €	647,00 €	78,28%
Frais de personnel - étudiants	16.905,22 €	0,00 €	16.905,22 €	0,00%
Coûts indirects - étudiants	2.535,78 €	0,00 €	2.535,78 €	0,00%
Acquisition d'équipements	2.420,00 €	0,00 €	2.420,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>44.700,00 €</b>	<b>17.878,67 €</b>	<b>26.821,33 €</b>	<b>40,00%</b>

### ➔ Subvention B

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	19.840,00 €	19.836,51 €	3,49 €	99,98%
Coûts indirects personnel	2.976,00 €	2.975,48 €	0,52 €	99,98%
Frais de personnel - étudiants	18.094,78 €	16.646,46 €	1.448,32 €	92,00%
Coûts indirects - étudiants	2.714,22 €	2.496,97 €	217,25 €	92,00%
Frais de mise en œuvre	2.420,00 €	0,00 €	2.420,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	6.050,00 €	1.680,01 €	4.369,99 €	27,77%
<b>TOTAL</b>	<b>52.095,00 €</b>	<b>43.635,43 €</b>	<b>8.459,57 €</b>	<b>83,76%</b>

## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Gestion de la balsamine de l'Himalaya sur la Semois navigable ainsi que sur certains affluents (en km)	300	 100%	687



3.4

Patrimoine naturel

PRÉSERVER les  
espèces  
emblématiques



## 17 Actions en faveur des espèces emblématiques – cas du lynx

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un plan Lynx.

**Reportage MaTélé :** "Bientôt l'intelligence artificielle pour détecter la présence du lynx"



### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Monitoring de l'espèce

- Déploiement de 14 pièges photographiques : ce réseau est déployé en continu depuis février 2024. Plusieurs relevés n'ont pas permis de localiser l'individu.
- Réalisation d'un snowtracking : le 19 janvier 2024, une session de recherche de traces de lynx a été réalisée grâce à des conditions neigeuses favorables. Aucune trace n'a pu être relevée.
- Collecte des données d'observations : 4 témoignages d'observations ont été collectés, dont un ayant conduit à la réalisation d'un test ADN qui s'est avéré négatif.

#### 2. Lancement de projets et d'études en vue de l'amélioration des connaissances

- Réalisation d'une étude caractérisant le réseau écologique du lynx en Belgique et dans les régions limitrophes en vue de la constitution d'un plan d'action. Cette étude, conduite par l'unité Biodiversity, Ecosystems and Landscape de Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège), a permis d'identifier les actions à mettre en œuvre ainsi que les zones prioritaires d'intervention.
- Lancement de 2 sujets de mémoire (2025) en collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech. Ils concernent l'évaluation de l'infranchissabilité des infrastructures linéaires de transport par la faune (1) et l'étude des collisions (2). Ils visent à définir précisément les zones à risque ou facilitatrices, afin de cibler efficacement les segments dangereux sur les axes prioritaires identifiés dans l'étude du réseau écologique. Le second sujet portant sur les collisions n'a pas trouvé de candidat.
- Participation à la préparation administrative et technique d'un mémoire portant sur l'analyse des densités de population de la grande faune en forêt par pièges photographiques. Ce projet est mené en collaboration avec l'Unité de Gestion des forêts et des Espaces naturels de Gembloux Agro-Bio Tech.
- Lancement du développement d'une intelligence artificielle dédiée à la reconnaissance des vocalisations du lynx. Des enregistreurs acoustiques ont été déployés pendant le rut dans deux parcs animaliers afin de constituer un jeu de données de référence pour l'entraînement de l'outil.

#### 3. Communication et sensibilisation

- Organisation de 3 ciné-rencontres à Bouillon, Tintigny et Bertrix. Au cours de ces événements, tenus les 11 et 13 juin à l'occasion de la Journée internationale du lynx ainsi que le 15 novembre 2024, le film Lynx de Laurent Geslin a été diffusé. Ils ont aussi été l'occasion de présenter l'espèce et les défis liés à sa conservation. Corentin Rousseau, biologiste pour le WWF était également présent. Ils ont réuni 286 participants.



- Co-organisation d'un Mercredi Kids avec la bibliothèque de Paliseul. L'animation « Sous le parapluie du lynx » a sensibilisé 13 enfants sur l'espèce et son rôle d'espèce parapluie.
- Interventions médiatiques. Participation au point presse organisé par le WWF pour la journée de la biodiversité et réalisation de 4 interviews sur l'intelligence artificielle (Tv Lux, MaTélé, RTL et RTBF).
- Formation des guides ambassadeur du territoire sur l'espèce et les actions menées en sa faveur.
- Réalisation de 6 capsules « Le Saviez-vous ? » sur l'espèce via les réseaux sociaux du Parc national.

#### 4. Participation au mouvement local et international

- Rencontre d'acteurs ressources de 3 programmes de conservation du lynx en Europe (Vosges, Palatinat, Forêt noire).
- Participation aux 6 réunions du groupe de travail « Reintroduction Practicalities » organisées par le Missing lynx project (UK).
- Participation au workshop Nature Connectivity à Bruxelles et présentation du projet du Parc national en partenariat avec le WWF et l'Université de Liège.
- Participation au meeting Eurolynx : Meeting international rassemblant plus de 100 acteurs de la conservation du lynx et au cours duquel l'organisation de l'édition 2025 au sein du Parc national a été proposée avec succès.



*Photo de groupe du meeting Eurolynx 2024. - ©A. Rezer*

- Lancement d'une collaboration avec les partenaires transfrontaliers. Ces échanges visent la création d'un projet européen axé sur la restauration des connectivités et le retour de l'espèce.







## 18 Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la loutre

**Pouvoir subsidiant :** PNRR B    **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois–Chiers

### Objectifs de la fiche :

Amélioration des connaissances sur l'espèce et développement de synergies avec les régions transfrontalières.

### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Amélioration des connaissances

- Organisation d'une séance de recherche d'indices de présence de loutre : 35 participants, 50 km de berges parcourues, plus de 180 observations encodées (beaucoup de traces redondantes et d'espèces communes n'ont pas fait l'objet d'encodage sur le terrain), 5 espèces de mustélidés repérées, dont le putois.
- Pose de pièges photos en continu sur 2024, flotte de 25 pièges photos, plus de 49.000 photos/vidéos identifiées par IA comme contenant des animaux (ce chiffre n'inclut pas les regroupements en séquence).



*Pose d'un piège photo non loin de la Semois. – © Mark'ad*

- Evaluation de la possibilité d'utiliser des méthodes acoustiques pour la détection de l'espèce.
- Encadrement du mémoire de fin d'études de Nora Stasse (ULg Gembloux): "Modélisation de la favorabilité de l'habitat pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* L.) dans les pays limitrophes de la Belgique".



## 2. Actions de restauration spécifiques

- Préparation de dossier et introduction de demande pour 7 passages à faune.
- Concertation pour la mise en place d'un projet ambitieux d'amélioration de la connectivité dans la région de Martilly/Menugoutte (financements à trouver).

## 3. Participation au mouvement local et international

- Rencontres et visites de terrain aux Pays-Bas dans le cadre du projet INTERREG "Otter over de grens" avec des partenaires flamands et néerlandais.
- Participation au workshop Nature Connectivity à Bruxelles.
- Participation à la collaboration avec les partenaires transfrontaliers pour le montage de projets transfrontaliers visant l'amélioration de la connectivité du paysage pour la loutre.

## 4. Communication

- Interventions médiatiques : 3 interviews (intelligence artificielle avec Cécile/FA17, 2 sur la loutre avec presse locale luxembourgeoise et belge).

### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	45.173,95 €	67.326,05 €	40,15%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	6.776,09 €	10.098,91 €	40,15%
Frais de mise en œuvre	15.125,00 €	0,00 €	15.125,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	12.100,00 €	9.347,13 €	2.752,87 €	77,25%
Travaux	133.100,00 €	0,00 €	133.100,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>289.700,00 €</b>	<b>61.297,17 €</b>	<b>228.402,83 €</b>	<b>21,16%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Déploiement de pièges photographiques tout au long du projet	1,5	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	3
Etude de l' « habitat suitability » à l'échelle européenne/couloirs préférentiels de dispersion	1,1	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 22 %	5
Nombre de sessions de recherche d'indices de loutre le long des cours d'eau (avec formation/initiation)	2	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	4
Nombre de passages à faune	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	4
Nombre de zones de connexion entre bassins hydrographiques au sein desquels des actions de restauration ont été menées	1	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	2
Participation à des activités visant la conservation de la loutre à l'international	4	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 133,33 %	3





## 19 Plan d'actions « chiroptères de la vallée de la Semois »

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Natagora

### **Objectifs de la fiche :**

Maintien voire redéploiement des populations de chiroptères dans la région.

### **Actions réalisées en 2024 :**

#### **1. Sécurisation des ardoisières principales**

- Les plus importantes ardoisières ont été identifiées et sont toutes sécurisées par des portes ou des grilles qui empêchent les intrusions. Certaines de ces ardoisières sont visitées chaque année par Plecotus/Natagora pour le suivi des populations de chauves-souris, tandis que d'autres sont suivies par le DNF local. Ces dernières n'ont donc pas été visitées par nos soins mais sont bien gérées par le cantonnement DNF concerné. Les ardoisières suivies par Plecotus/Natagora ne nécessitent pas de travaux urgents.
- Un aménagement nécessaire a été identifié sur une ardoisière de moindre importance mais avec un potentiel certain pour l'accueil des chiroptères.
- A Laforêt, l'ardoisière principale, dont la porte était bloquée depuis 2 ans, a été ré-ouverte, ce qui permet à nouveau son suivi.

#### **2. Inventaires des combles et clochers**

L'inventaire des combles et clochers des 8 communes du PNVS est quasiment exhaustif (72 églises). Seules 2 églises n'ont pas encore pu être visitées. Il s'avère que 11 églises sont comprises dans le PNVS et certains points d'amélioration pour l'accueil des chiroptères y ont été identifiés. Les contacts sont pris pour diminuer les éclairages non nécessaires. D'autres travaux pouvant s'avérer utiles sont identifiés (gestion de la problématique des pigeons).

#### **3. Inventaires des ouvrages d'art**

150 ouvrages d'art ont été caractérisés durant l'hiver 2023-2024. Certains ponts ont été identifiés comme étant déjà intéressants pour les chauves-souris. Ils sont suivis et feront l'objet d'une note à destination des gestionnaires en cas de travaux sur ceux-ci. Pour les autres, un classement de priorisation d'aménagements a été établi. Le pont de Poupehan a été aménagé afin d'empêcher les intrusions. Cela permet de préserver la colonie de murins de Daubenton qui y gîte.

#### **4. Recherche de colonies de grands rhinolophes et de barbastelles**

La recherche de colonies de ces 2 espèces emblématiques de la région s'est opérée via plusieurs méthodes :

- 77 points d'inventaires acoustiques ont été réalisés pour un total de 350 nuits d'enregistrements. Le grand rhinolophe a été détecté sur 34 points et la barbastelle sur 30 points.
- 6 captures ont été menées sur les points où des contacts acoustiques ont révélés la présence de l'une ou des 2 espèces. 1 colonie de barbastelles a été découverte sur Orval dans un hêtre fendu et un arbre gîte (chêne) de barbastelle mâle a été identifié dans la zone du PNVS.



- Des prospections de bâtiments ont permis la découverte d'une colonie de grands rhinolophes non loin de Muno.

- Une campagne Wanted a été lancée au printemps, pour inviter les citoyens à nous communiquer la présence d'une colonie de chauves-souris chez eux. Cette campagne n'a rien donné comme résultat.

### 5. Sensibilisation et suivi

- Présentation générale sur les chauves-souris à destination des futurs guides du territoire (FA51).







- Monitoring annuel en été et en hiver pour le suivi des populations de chauves-souris dans la région.

- Participation à diverses réunions pour apporter une expertise sur la protection des chiroptères en général.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	48.877,71 €	63.622,29 €	43,45%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	7.331,66 €	9.543,34 €	43,45%
Frais de mise en œuvre	19.360,00 €	0,00 €	19.360,00 €	0,00%
Travaux	113.740,00 €	55.363,74 €	58.376,26 €	48,68%
<b>TOTAL</b>	<b>262.475,00 €</b>	<b>111.573,11 €</b>	<b>150.901,89 €</b>	<b>42,51%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Inventaire des églises sur les communes du parc en vue d'aménagements	70	 97,22 %	72
Aménagement des églises	0	 0 %	4
Inventaire des ouvrages d'art sur le parc en vue de proposition d'aménagements	0	 0 %	200
Aménagement des ouvrages d'art	1	 10 %	10
Proposition d'aménagements, de sécurisation d'ardoisière	0	 0 %	1
Recherche de colonies de Grands rhinolophes et de barbastelles	1	 100 %	1





20

## Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la vipère péliade

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Natagora – Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

15 hectares restaurés et gérés pour la vipère.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Recherche de l'espèce sur le périmètre du PNVS**

- Un inventaire complet des habitats les plus favorables situé sur le PNVS a été réalisé et aucune vipère n'a été retrouvée.
- Un inventaire des 3 sites historiques a été réalisé.

#### **2. Conforter la présence de la vipère sur les 3 sites existants**

- Organisation de plusieurs réunions avec le DNF afin de créer une RND de 16ha environ sur le site de Bertrix.
- Concertation pour la création d'une RND de 7ha environ sur le site de Bièvre.
- Réunion avec le DNF afin de proposer des mesures de gestion sur les espaces tourbeux à Gedinne

#### **3. Mener des opérations de restauration**

- Certaines propositions ont été formulées et sont en attente de travaux d'exploitations forestières qui devraient avoir lieu au début d'année 2025.



Vipère péliade (photo prise hors du territoire du PNVS). - © G.Catthoor



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	31.351,54 €	81.148,46 €	27,87%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	4.702,73 €	12.172,27 €	27,87%
Frais de mise en œuvre	12.100,00 €	0,00 €	12.100,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>141.475,00 €</b>	<b>36.054,27 €</b>	<b>105.420,73 €</b>	<b>25,48%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Cartographie des emplacements propices à la restauration	0	□□□□□□□□□□ 0%	1
Conforter la présence de la vipère sur les 3 sites Gedinne, Bièvre et Bertrix	1	■ ■ ■ □□□□□□□□ 33,33%	3
Gérer et restaurer minimum 10ha en faveur de la Vipère P	0	□□□□□□□□□□ 0%	10





## 21 Actions en faveur des espèces emblématiques – cas des moules d'eau douce

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois-Chiers

### **Objectifs de la fiche :**

Amélioration des connaissances.

### **Actions réalisées en 2024 :**

Plusieurs campagnes de terrain ont été réalisées pour évaluer l'état des populations et leur habitat (août, septembre), notamment en lien avec l'étude hydro-sédimentaire de la FA 25.



Mesure d'une moule au cours d'une campagne de terrain. - ©Contrat de Rivière Semois-Chiers

Échange scientifique avec le Parc Naturel Haute Sûre Anlier et le DEMNA sur la question de la connectivité et du statut des populations de la moule perlière. Deux possibilités ont par ailleurs été discutées : celle d'étudier leur réintroduction de la moule perlière dans la Civanne, et celle de réaliser une étude de colmatage.

Sélection des bassins versants prioritaires pour la conservation des espèces aquatiques, incluant les moules et mulettes.

Participation à des workshops et conférences pour mieux intégrer la problématique des moules dans la gestion des rivières, notamment lors du colloque sur la qualité de l'eau en Wallonie.




Développement d'un jeu éducatif en réflexion.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	56.250,00 €	12.189,19 €	44.060,81 €	21,67%
Coûts indirects personnel	8.437,50 €	1.828,38 €	6.609,12 €	21,67%
Frais de mise en œuvre	6.050,00 €	0,00 €	6.050,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>70.737,50 €</b>	<b>14.017,57 €</b>	<b>56.719,93 €</b>	<b>19,82%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Etat des lieux des connaissances	1	 100%	1
Evaluer distribution et état des populations	5	 33,33%	15
Promotion de l'espèce	0	 0%	1





## 22 Lutte contre les espèces animales invasives

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Augmenter la capacité de lutte contre le raton laveur sur le territoire en fournissant des moyens et en coordonnant les actions.

### Actions réalisées en 2024 :

Élaboration d'un plan d'action pour lutter contre les impacts négatifs du raton-laveur :

- Analyse du cadre réglementaire
- Analyse des méthodes de lutte et des moyens de protection
- Échanges et retours d'expérience d'autres territoires
- Réunions avec le DNF pour définir la collaboration dans le cadre de la lutte
- Réunions avec le Cellule de piégeage du SPW pour définir la collaboration dans le cadre d'une action de piégeage coordonnée
- Préparation d'un cahier des charges pour la commande de matériel de piégeage
- Sensibilisation du grand public :
- Collaboration avec le Parc Naturel de Gaume et le DNF local pour l'organisation d'une soirée d'information destinée à sensibiliser le grand public à la problématique du raton-laveur (Rossignol - 16/09/2024 - 70 personnes)
- Organisation d'une réunion avec les communes pour évaluer l'ampleur de la problématique et les besoins éventuels (17/09/2024)







Conférence sur le raton-laveur donnée à Rossignol par notre chargé de mission « Espèces invasives. » ©PNVS



### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	98.636,30 €	13.531,87 €	85.104,43 €	13,72%
Coûts indirects personnel	14.795,44 €	2.029,78 €	12.765,66 €	13,72%
Frais de mise en œuvre	12.100,00 €	0,00 €	12.100,00 €	0,00%
Travaux	30.250,00 €	0,00 €	30.250,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>155.781,74 €</b>	<b>15.561,65 €</b>	<b>140.220,09 €</b>	<b>9,99%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Plan d'action coordonné avec les acteurs locaux (DNF, Chasseurs, ...) pour lutter contre les EAEE.	0,8	 80 %	1
Acquisition de matériel de piégeage et de protection pour augmenter les moyens de lutte des opérateurs publics locaux.	0,75	 75 %	1
Rapport sur saison de piégeage et de lutte : nombre et cartographie des zones piégées/protégées, nombre d'individus détruits.	0,2	 20 %	1
Nombre d'actions de sensibilisation sur la lutte contre les EAEE.	1	 25 %	4



3.5

Patrimoine naturel

Conserver et  
Améliorer la  
qualité biologique  
de notre rivière



## 23 Restauration des berges de la Semois

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois-Chiers

### **Objectifs de la fiche :**

Améliorer la diversité botanique des berges (et l'état écologique des cours d'eau).

### **Actions réalisées en 2024 :**

- Renforcement de la diversité floristique des berges du camping de Florenville par la plantation d'hélophytes (500 plants).






*Chantier de plantation au camping de Florenville en mai 2024 en collaboration avec l'école d'Izel. - ©PNVS*

- Accompagnement complémentaire de deux campings faisant face à des problèmes d'érosion en collaboration avec le SPW-MI.
- Concertation avec SPW-MI pour la mise en place de projets "Résilience face aux changements climatiques".
- Montage d'un projet de plantation de ripisylve à Martué (650m de ripisylve prévus ; en attente d'une validation de la commune de Florenville depuis plusieurs mois).

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	56.250,00 €	24.210,01 €	32.039,99 €	43,04%
Coûts indirects personnel	8.437,50 €	3.631,50 €	4.806,00 €	43,04%
Frais de mise en œuvre	2.420,00 €	1.600,02 €	819,98 €	66,12%
Travaux	48.400,00 €	0,00 €	48.400,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>115.507,50 €</b>	<b>29.441,53 €</b>	<b>86.065,97 €</b>	<b>25,49%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Localisation des zones d'action potentielles.	1	 100 %	1
Obtention des autorisations (propriétaire/gestionnaire).	1	 50 %	2
Nombre de km linéaires de berges protégées/restaurées/diversifiées.	0,25	 12,5 %	2





## 24 Restauration des zones humides, îles et frayères

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois-Chiers

### **Objectifs de la fiche :**

Evaluation des frayères à espèces phytophiles en Semois navigable, préparation de projets de restauration ou création de nouvelles frayères. Poursuite des projets de restauration des îles de la Fondation Roi Baudouin.

### **Actions réalisées en 2024 :**

- Rédaction des permis d'urbanisme et d'un marché public durant le 1<sup>er</sup> semestre (communes de Chiny et Florenville). 17/19 acceptés.
- 6/17 frayères ont été réalisées en septembre-novembre. Les 11 restantes seront réalisées en 2025.



*Remise en état d'une frayère située en amont du pont de claies à Vresse-sur-Semois en septembre 2024.*

*© Contrat de Rivière Semois-Chiers*

- Une collaboration avec le SPW-MI a permis de restaurer 2 frayères (communes de Vresse et Bouillon).
- Finalisation du monitoring des sites potentiels en novembre-décembre. Un descriptif technique des travaux à réaliser a été rédigé pour la commune de Tintigny et Herbeumont. Ceux des communes de Bertrix, Bouillon et Vresse seront rédigés en janvier-février 2025.
- Des travaux de protection des berges ont été réalisés en fin d'année par le SPW-MI sur les îles de Poupehan et Bohan.
- Mise en place d'une pépinière à hélrophytes (AR Izel).



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	59.661,13 €	52.838,87 €	53,03%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	8.949,17 €	7.925,83 €	53,03%
Frais de mise en œuvre	13.310,00 €	0,00 €	13.310,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	16.335,00 €	216,10 €	16.118,90 €	1,32%
Travaux	286.165,00 €	12.149,57 €	274.015,43 €	4,25%
<b>TOTAL</b>	<b>445.185,00 €</b>	<b>80.975,97 €</b>	<b>364.209,03 €</b>	<b>18,19%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Inventaire et évaluation des frayères à restaurer	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Obtention des autorisations (autorisations domaniales, permis urbanismes)	1	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 4,34 %	23
Nombre de frayères restaurées (objectif 23 frayères restaurées)	0,56	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 2,43 %	23





25

## Levée des obstacles à connectivité écologique sur la Semois et ses affluents

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois-Chiers

### Objectifs de la fiche :

Restaurer la connectivité écologique des cours d'eau, par levée ou aménagement d'obstacles.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Gouvernance et concertation**

- Organisation de nombreuses réunions de coordination et de concertation (ex., SPW MI, SPW DCENN, Province de Luxembourg et Namur, DNF).
- Concertation avec divers partenaires sur la connectivité des cours d'eau, incluant EPAMA, DEMNA, et des Parcs Naturels.

#### **2. Participation au mouvement local et international**

- Échanges sur les zones critiques et les conflits conservation vs économie, notamment sur l'hydroélectricité (dans le cadre d'un groupe de travail international chapeauté par le WWF).
- Participation à la conférence international Free Flow aux Pays Bas.
- Participation au workshop Nature Connectivity à Bruxelles.
- Co-organisation de l'événement GTEO.
- Développement d'une application ICE (outil numérique lié à l'évaluation des obstacles) ; discussions et prise de contact avec développeur en 2024, projet prévu en 2025.
- Inventaires de terrain sur plusieurs cours d'eau : Antrogne, Liresse, Conge, Rebais, Moulin Hideux, Foulerie, Bois Jean, Ruisseau de Membre.



Vue d'un obstacle sur l'Antrogne. - © Contrat de rivière Semois-Chiers

### 3. Projets et études majeures

- Lancement du projet ORP (Open River Program), une étude hydrosédimentaire pour évaluer les impacts de la suppression d'obstacles sur la Semois : réunions stratégiques, aspects socio-économiques et coordination avec les gestionnaires.
- Développement d'un projet avec approche BACI de suivi de la restauration écologique sur l'Antrogne.
- Lancement d'une étude sur l'impact des retenues sur la faune piscicole avec l'ULiège (retardée, commencera en mars 2025).
- Co-construction d'un projet de suivi thermique de l'impact des retenues de la Semois (en collaboration avec FAI).

### 4. Communication et sensibilisation

- Organisation et participation à plusieurs projections du documentaire Dambuster (Rossignol et Bouillon).
- Interventions médiatiques : interviews pour TV Lux, MaTélé, diverse radios.
- Tournage vidéo pour FA25 et communication sur la continuité écologique.

### 5. Formation et accompagnement

- Encadrement de stagiaires et étudiantes MSc/PhD sur des problématiques de connectivité écologique.
- Formations diverses : guides ambassadeurs (FA51), formation des chargés de mission du CR Lesse.
- Accueil de visites WWF et autres partenaires pour présenter les actions menées.

### 6. Livrables et réalisations








- Dépôt des permis pour les travaux de restauration sur l'Antrogne (Herbeumont, Province de Luxembourg).
- Rédaction de rapports sur les obstacles et les solutions pour plusieurs bassins versants.
- Journées d'échanges et collaborations transfrontalières avec le Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier et d'autres acteurs.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	71.051,18 €	41.448,82 €	63,16%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	10.657,68 €	6.217,32 €	63,16%
Frais de mise en œuvre	27.225,00 €	9.075,00 €	18.150,00 €	33,33%
Travaux	363.000,00 €	0,00 €	363.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>519.600,00 €</b>	<b>90.783,86 €</b>	<b>428.816,14 €</b>	<b>17,47%</b>



## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Participation au mouvement wallon et international	8	 80 %	10
Evaluation de la connectivité des CE dans le PNVS	200	 100 %	200
Concertation avec les acteurs et usagers	12	 120 %	10
Sélection des obstacles à supprimer, ou aménager	1	 100 %	1
Débarrasser	0	 0 %	5
Aménagement des obstacles ne pouvant être supprimés	1	 20 %	5
Suivi scientifique des travaux réalisés	0	 0 %	5





## 26 Identification et conservation des souches de poissons locales

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Contrat de Rivière Semois-Chiers

### Objectifs de la fiche :

Production de 2000 alevins de truites de souche ardennaise.

### Actions réalisées en 2024 :

- Sélection de 11 cours d'eaux et prélèvement d'échantillons avec le Service de la Pêche en avril et septembre 2024.
- Réalisation d'analyses ADN par l'UCLouvain et découverte d'une population composée de 50% individus sauvages, 50% hybrides sur le Rebais (Alle-sur-Semois).
- Remise en état de la pisciculture de Sugny (écloserie).
- Prélèvement et reproduction artificielle de géniteurs du Rebais en décembre 2024.
- Elevage à l'écloserie de Sugny (200 alevins).

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	45.000,00 €	14.484,86 €	30.515,14 €	32,19%
Coûts indirects personnel	6.750,00 €	2.172,73 €	4.577,27 €	32,19%
Frais de mise en œuvre	10.890,00 €	0,00 €	10.890,00 €	0,00%
Travaux	7.260,00 €	0,00 €	7.260,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>69.900,00 €</b>	<b>16.657,59 €</b>	<b>53.242,41 €</b>	<b>23,83%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Prospection de 10 sites à truites sauvages	1	100%	1
Prélèvement de géniteurs et production d'alevins	0,5	50%	1



# Pratiques durables en forêt

# 4.



4.1

Pratiques durables en forêt

AdAPTER les  
PRATIQUES de  
chASSE SUR le  
TERRITOIRE



## 27

**Implication du monde cynégétique dans la préservation de la faune lors des opérations de fauche sur les zones agricoles****Pouvoir subsidiant** : PNRR **Opérateur(s)** : Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale**Objectifs de la fiche :**

Préservation des faons lors des fauches en zone agricole par le sauvetage de 30 faons par an.

**Actions réalisées en 2024 :**

- Elaboration d'une collaboration avec l'asbl "Sauvons Bambi" pour la coordination de l'action.
- Analyse des technologies existantes pour rédaction d'un marché public.
- Organisation de la collaboration avec le Conseil Cynégétique de la Semois pour la sélection et la formation des pilotes.

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	20.625,00 €	3.300,90 €	17.324,10 €	16,00%
Coûts indirects personnel	3.093,75 €	495,13 €	2.598,62 €	16,00%
Frais de mise en œuvre	2.541,00 €	0,00 €	2.541,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	17.908,00 €	0,00 €	17.908,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>44.167,75 €</b>	<b>3.796,03 €</b>	<b>40.371,72 €</b>	<b>8,59%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Méthodologie de coordination avec les équipes de sauveteurs de "Sauvons Bambi"	0,2	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 20 %	1
Achat de drones avec caméra thermique	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	2
Formation de pilotes volontaires formés et actifs sur le territoire pour le sauvetage des faons	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	6
Sauvetage de faons	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	60





## 28 Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération.

### Actions réalisées en 2024 :

- Acquisition de connaissances sur le sujet (Participation à une journée de visite de terrain au Luxembourg), analyse des méthodes existantes, recherches de collaboration (SRFB, DNF) dans le cadre du référentiel PEFC.
- Rencontre avec un propriétaire forestier privé du PNVS pour évaluer intérêt de mettre en œuvre une méthode de suivi des dégâts de gibier.
- Rencontres avec les chasseurs (Conseil Cynégétique de la Semois) pour informer sur les objectifs de l'action.
- Rédaction d'un article vulgarisation sur le sujet, participation à un débat sur la chasse et l'équilibre forêt-gibier.

Article : "Le rôle de la traque-affût dans la gestion de l'équilibre forêt-gibier."



### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	21.704,92 €	90.795,08 €	19,29%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	3.255,74 €	13.619,26 €	19,29%
<b>TOTAL</b>	<b>129.375,00 €</b>	<b>24.960,65 €</b>	<b>104.414,35 €</b>	<b>19,29%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Surface de forêt (en Ha) où une méthode pilote de mesure objective de l'impact du gibier sur la régénération est mise en œuvre en concertation avec les chasseurs	0	□□□□□□□□□□ 0%	3000





## 29 Augmenter la capacité nutritive naturelle des forêts et limiter l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier par la plantation de fruitiers et arbustes sauvages

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Implantation de 320 placettes de fruitiers forestiers (1600 arbres fruitiers forestiers).

### Actions réalisées en 2024 :

- Analyse pour définir la méthodologie d'action et la coordination avec le DNF et les chasseurs.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	22.500,00 €	3.877,50 €	18.622,50 €	17,23%
Coûts indirects personnel	3.375,00 €	581,62 €	2.793,38 €	17,23%
Frais de mise en œuvre	12.100,00 €	0,00 €	12.100,00 €	0,00%
Travaux	76.320,00 €	0,00 €	76.320,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>114.295,00 €</b>	<b>4.459,12 €</b>	<b>109.835,88 €</b>	<b>3,90%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Définition des zones à planter	1	 80 %	1
Nombre d'arbres fruitiers forestiers plantés	0	 0 %	1600





## 30 Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### **Objectifs de la fiche :**

3500 ha de territoires ayant adopté la traque-affût – dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage.

### **Actions réalisées en 2024 :**

- Réalisation d'un marché public pour la fourniture des miradors de traque-affût.
- Soutien à l'installation des miradors sur les territoires (cartographie, choix des zones, réunions avec les titulaires de chasse pour détailler la technique de chasse).



*Un mirador de traque-affût installé par le Parc national. - ©PNVS*

- Gestion des commandes de miradors et fourniture aux territoires de chasse.
- Suivi des traques-affût sur les territoires pour évaluer la mise en oeuvre effective et éventuellement proposer des actions correctives.
- Rédaction d'un article de vulgarisation sur la méthode et interventions dans les médias locaux, réalisation d'un panneau de vulgarisation pour utiliser lors des évènements.

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	56.250,00 €	31.928,11 €	24.321,89 €	56,76%
Coûts indirects personnel	8.437,50 €	4.789,22 €	3.648,28 €	56,76%
Frais de mise en œuvre	2.420,00 €	0,00 €	2.420,00 €	0,00%
Travaux	84.700,00 €	12.977,25 €	71.722,75 €	15,32%
<b>TOTAL</b>	<b>151.807,50 €</b>	<b>49.694,57 €</b>	<b>102.112,93 €</b>	<b>32,74%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Nombre de miradors installés sur les territoires où la traque-affût est expérimentée.	155	 44,29%	350



4.2

Pratiques durables en forêt

Modification des  
PRATIQUES  
sylvicoles POUR  
PLUS de RÉSILIENCE



## 31 Adaptation de la forêt aux changements climatiques

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume – Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### **Objectifs de la fiche :**

Permettre le maintien de tous les services écosystémiques rendus par la forêt en augmentant sa résilience face aux changements climatiques sur l'ensemble du territoire du Parc.

### **Actions réalisées en 2024 :**

#### **1. Diversification de la forêt feuillue par régénération naturelle**

- Prospections et sélections finales de sites présentant des potentiels de diversification naturelle élevés en concertation avec le DNF.
- Sélection de sites sur base d'une approche MNH et collaboration avec l'ULiège pour la validation d'un outil d'estimation de caractéristiques dendrométrique à l'échelle de l'arbre et d'un peuplement.
- Participation aux martelages pour définir les zones propices et organiser les ventes de bois pour coller aux timings
- Lancement d'une étude de l'estimation de l'impact de l'abroustissement à l'échelle d'une parcelle sur la régénération naturelle via un TFE. Analyse des données et présentation de celles-ci à Filière Bois Wallonie et la SRFB dans le cadre de l'objectivation de ces dégâts pour les nouvelles normes PEFC.
- Lancement d'une étude sur la densité de population des mammifères à l'échelle du Parc national afin d'étudier la capacité de ces nouveaux outils à l'estimer et à évaluer l'impact sur la forêt.

#### **2. Diversification de la forêt feuillue par plantation de diversification via des placeaux (petites clôtures visant à installer un semencier futur localement)**

- Prospection et sélections finales de sites. Validation des méthodes avec les chefs de cantonnement sur base de l'application de l'itinéraire chêne de la direction de Neufchâteau.
- Sélection de sites sur base de leur qualité trophique pour maximiser la possibilité en diversification tout en favorisant la qualité des arbres.

#### **3. Préservation de la qualité génétique forestière locale**

- Discussion avec des pépiniéristes locaux ainsi qu'avec l'UAP afin de cibler les enjeux de préservation.
- Discussion avec le comptoir à graines pour la mise en place de nouveaux peuplements à graines et initiation d'une campagne de lancement de reconnaissance d'essences via un TFE.





*Visite de terrain à Neufchâteau avec des membres du DNF. - ©PNVS*

#### **4. Travail sur le positionnement du Parc national vis-à-vis de la migration assistée**

- Important travail de recherche sur des essences résineuses européennes afin de mettre en évidence celles présentant des qualités d'avenir intéressantes et celles à déconseiller car elles peuvent potentiellement devenir des espèces exotiques envahissantes.
- Mise en place d'un sujet de discussion sur la migration assistée au sein du GT Forêt des Parcs naturels.
- Organisation de réunions de concertation avec le Cabinet de la ministre Dalcq et le SPW ARNE pour discuter des normes UICN et présenter dans quelles mesures le Parc national peut intégrer l'une ou l'autre de ces catégories.

#### **5. Participation et représentation auprès des organisations wallonnes**

- Participation et présentation des actions forestières du Parc à DEMO Forest.
- Participation aux séminaires de la PAC organisé par Natagriwal qui abordent des enjeux forestiers futurs.
- Participation à la création et à trois rencontres des GT Forestiers au sein des Parcs naturels afin de décrire la vision globale des Parcs naturels dans le domaine forestier et d'identifier leurs rôles.
- Sensibilisation et présentation d'actions lors de la Foire de Libramont.
- Participation à une rencontre entre professionnels du bois organisée par Inissi et description des actions de la FA.
- Participation à la présentation de l'avancement du Projet WAVE par Filière Bois Wallonie.



## 6. Livrables et réalisations

- Lancement du MP de travaux, plantation et clôtures.
- Autorisation et validation du DNF pour les travaux.
- Finalisation des marquages de terrain.
- Début des coupes DNF.
- Lancement de la réflexion sur la migration assistée, réalisation potentielle d'une charte des bons usages et bonnes provenances.



Exemple de clôture pour protéger les plants - ©PNVS

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	450.000,00 €	168.282,58 €	281.717,42 €	37,40%
Coûts indirects personnel	67.500,00 €	25.242,39 €	42.257,61 €	37,40%
Frais de mise en œuvre	36.300,00 €	0,00 €	36.300,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	0,00 €	9.217,31 €	-9.217,31 €	
Travaux	363.000,00 €	0,00 €	363.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>916.800,00 €</b>	<b>202.742,28 €</b>	<b>714.057,72 €</b>	<b>22,11%</b>

## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Validation des zones de régénération naturelle de chêne par la méthode des coupes progressives avec le DNF et cartographie des zones d'actions	12	■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ 40 %	30
Mise en place de zones de régénération naturelle du chêne par la méthode des coupes progressives (TRAVAUX)	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	30
Validation des sites de diversification forestière avec le DNF et cartographie des zones d'actions	35	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ 70 %	50
Mise en place de sites de diversification forestière pour créer des semenciers futurs (TRAVAUX)	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	50
Inclusion du territoire dans des études universitaires permettant d'accroître les connaissances scientifiques afin d'améliorer les pratiques/faciliter la gestion	3	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 30 %	10
Cartographie d'individus des 9 espèces pour préservation de la génétique locale	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	456
Documentation d'essai de migration assistée et mise en place d'un réseau de suivi	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1





## 32

**Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national et caractérisation de sa récolte****Pouvoir subsidiant** : CGT **Opérateur(s)** : Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale**Objectifs de la fiche :**

Insertion de clauses "Bois Local" dans chaque appel d'offre des Administrations du Parc et valorisation du bois local auprès des entreprises.

**Actions réalisées en 2024 :**

- Analyse des différents types de "contrats" existants afin de valoriser le bois local par des entreprises locales.
- Participation à une rencontre avec le DNF afin de présenter les « Contrats d'approvisionnement » entre les propriétaires (Communes) et les scieurs.
- Création d'un listing d'entreprises forestières présentes sur le territoire du PNVS et localisation par cartographie.

**Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	56.250,00 €	13.698,49 €	42.551,51 €	24,35%
Coûts indirects personnel	8.437,50 €	2.054,77 €	6.382,73 €	24,35%
<b>TOTAL</b>	<b>64.687,50 €</b>	<b>15.753,26 €</b>	<b>48.934,24 €</b>	<b>24,35%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Réalisation d'une base de données des entreprises de la filière bois	1	 100 %	1
Proposer de "nouvelles" méthodes de valorisation du bois local	1	 12,5 %	8





## 33 Implication des propriétaires forestiers privés concernés par le Parc national

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Création d'une association de propriétaires forestiers présents dans la zone de développement du PNVS.

### Actions réalisées en 2024 :

- Mise en place du partenariat avec la CAPFP.
- Cartographie du morcellement du PNVS en ciblant les propriétés forestières privées de la zone de développement.
- Organisation d'une séance d'information à destination des Communes sur le projet d'association forestière.
- Rédaction de la future Charte de l'Association forestière de la Semois.
- Création d'un flyer présentant le projet d'association forestière.
- Participation à DEMO Forest afin de sensibiliser les propriétaires forestiers privés au projet d'Association forestière.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	45.000,00 €	12.692,46 €	32.307,54 €	28,21%
Coûts indirects personnel	6.750,00 €	1.903,87 €	4.846,13 €	28,21%
Frais de mise en œuvre	91.960,00 €	0,00 €	91.960,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>143.710,00 €</b>	<b>14.596,33 €</b>	<b>129.113,67 €</b>	<b>10,16%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Mise en place du partenariat	1	100 %	1
Cartographie du morcellement du PNVS - propriétés privées : 1796	1	100 %	1
Campagne de communication auprès des propriétaires privés	1	100 %	1
Nombre de propriétaires intégrant l'association forestière du PNVS	0	0 %	10
Réalisation de visites-conseils sur parcelles privées	0	0 %	150



5.

**Patrimoine paysager, culturel et bâti**



5.1

Patrimoine paysager, culturel et bâti

PRÉSERVATION,  
RESTAURATION et  
VALORISATION des PAYSAGES  
et du PATRIMOINE



34

## Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Créer une expérience unique avec la création d'un itinéraire des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Sélection des points de vue à réaménager en concertation avec différents acteurs (communes, DNF).**

Sur base de l'inventaire réalisé en 2023, des points de vue ont été sélectionnés en vue de les aménager. Cette sélection s'est faite sur base des opportunités présentes et de la nécessité d'aménager les lieux (fréquentation, sécurité, volonté communale, etc.).

#### **2. Réalisation des esquisses de projet pour les sites sélectionnés et rédaction d'un dossier de présentation pour ces projets.**

Pour une partie des points de vue à aménager, des esquisses de projet ont été réalisées (plans et photomontages) en vue de présenter les projets aux acteurs concernés et de réaliser les futures demandes de permis.



Projet d'aménagement sur le site de Pont le Prêtre à Paliseul. - ©PNVS





35

## Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Au moins 2 sites archéologiques restaurés (Château des Fées; Trînchi), 5 sites valorisés (équipements, création de supports et/ou actions de médiation : Château des Fées, Trînchi, Herbeumont, Vanne des moines, Ramonette), et 20 sites entretenus.

### Actions réalisées en 2024 :

- Alimentation de l'inventaire des sites : obtention de la cartographie AWaP détaillée ; poursuite de la veille bibliographique et de l'actualisation continue des données. En particulier, recherches documentaires sur les bonnes pratiques d'entretien de sites archéologiques en milieu naturel.
- Début de rédaction du cahier des charges pour l'entretien des sites (MP commun avec FA34).
- Définition de la localisation, nature et budgétisation des actions à mener.
- Prise de contacts avec le réseau "pierre sèche" pour évaluation technique des chantiers de restauration à envisager (Château des Fées & Trînchi).
- Établissement des besoins en mobilier & supports de communication pour 5 sites principaux à valoriser (MPs communs avec les FA tourisme et communication).
- Vanne des moines : publication d'un article historico-archéologique dans le Bulletin de l'Institut archéologique du Luxembourg (100/n°3-4, 36 pages) et organisation d'une visite guidée grand public le samedi 7 septembre, pour 22 participants, au moment des Journées du patrimoine.






Visite guidée organisée à la Vanne des Moines au mois de septembre. - ©PNVS

- Château des Fées : organisation d'une visite guidée à destination des guides du territoire sur la thématique patrimoine & archéologie pour la FA51 (25 avril).
- Château d'Herbeumont : recherche d'un étudiant pour un TFE portant sur l'inventaire & étude du matériel archéologique; récupération et scan d'un fichier manuscrit de dépouillement des fonds d'archives; co-construction avec la FA67 et les intervenants locaux d'un projet d'appli ludique familiale sur smartphone (analyse des besoins, recherches documentaires et participation à la rédaction du cahier des charges).
- Tombelles de Bellefontaine : participation à la réflexion sur la valorisation du site avec les gestionnaires des fouilles (projet de visite guidée sur appli).
- Collaboration avec la Haute Ecole R. Schuman de Libramont pour les formations BAC 2-3 en tourisme : organisation d'une journée axée "Territoire et Patrimoine du PNVS".

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	93.750,00 €	29.387,45 €	64.362,55 €	31,35%
Coûts indirects personnel	14.062,50 €	4.408,12 €	9.654,38 €	31,35%
Frais de mise en œuvre	42.350,00 €	0,00 €	42.350,00 €	0,00%
Travaux	24.200,00 €	0,00 €	24.200,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>174.362,50 €</b>	<b>33.795,57 €</b>	<b>140.566,93 €</b>	<b>19,38%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Actualiser l'inventaire des sites et prioriser les actions à mener	48	 96 %	50
Organiser l'entretien des sites	0	 0 %	20
Améliorer l'état de conservation des sites	0	 0 %	2





36

## Valorisation des paysages de la vallée de la Semois au Centre d'interprétation du Paysage, Paysalia à Florenville

**Pouvoir subsidiant :** CGT    **Opérateur(s) :** ADL de Florenville

### Objectifs de la fiche :

Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia.

### Actions réalisées en 2024 :

L'étude Plan Qualité Tourisme menée par la Ville de Florenville en collaboration avec le CITW+ avait permis de donner les orientations du redéploiement de Paysalia. Celle-ci suggérait :

- L'intégration d'un outil de visée augmenté au panorama (derrière l'église de Florenville) et d'informations supplémentaires (petits panneaux et marquages sur les vitres) au niveau du belvédère (point de vue à 360° au sommet du clocher de l'église) ;
- Une clarification des espaces entre Paysalia et les activités du Syndicat d'Initiatives (espace utilisé pour des expositions, notamment) ;
- Une refonte des contenus (panneaux de Paysalia) sur le fond pour renforcer leur cohérence avec le territoire du PNVS et une adaptation formelle des panneaux pour y intégrer l'identité visuelle du PNVS ;
- Le remplacement du Visiorama (dispositif d'interprétation du paysage par superposition anamorphique d'un marquage sur la baie vitrée, accompagné d'un audio) par un dispositif audiovisuel d'interprétation du paysage à travers la baie vitrée.

L'année 2024 a donc été consacrée, d'une part, à la récupération et à l'inventaire de l'ensemble des informations et supports informatiques relatifs à l'existant pour l'espace Paysalia et le Visiorama (contenus des panneaux, plans des aménagements et du mobilier, matériel didactique, etc.) et, d'autre part, à la rédaction du cahier des charges pour la refonte des panneaux de Paysalia.

Dans le même temps, une coordination avec les fiches « Création de portes d'entrées stratégiques : vitrines du territoire du Parc national » (FA 45) et « Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois » (FA 66) a été mise en place pour l'intégration de ces deux fiches au sein du Syndicat d'Initiatives et de l'espace Paysalia. Cette coordination a permis de déterminer une séparation de l'espace d'exposition du SI et de Paysalia tandis qu'une pièce isolée a pu être libérée pour y établir l'espace réalité virtuelle (FA 66) en déménageant le musée « Pierre Bonaparte » qui y était installé.

L'étude poussée qui a été menée en vue d'établir un cahier des charges pour la conception et éventuellement la réalisation du dispositif d'interprétation du paysage en remplacement du Visiorama, ainsi que la décision de créer un espace réalité virtuelle à demeure, a mené à la conclusion qu'il était plus pertinent de développer un module d'animation spécifique à Florenville sur la thématique du paysage, en complément des 3 modules d'animation en réalité virtuelle destinés à intégrer les espaces immersifs du PNVS. Cette conclusion s'impose en particulier en raison de deux risques clairement identifiés :

- Risque concernant la faisabilité d'une animation d'interprétation du paysage sur la baie de Paysalia qui soit à la hauteur des attentes, sachant qu'elle doit remplacer un dispositif qui n'avait déjà pas donné satisfaction ;



- Risque budgétaire quant à la faisabilité d'une solution technique qui respecte le cadre budgétaire si l'on fonctionne avec une procédure classique de désignation d'un auteur de projet.

Dès lors, une décision de réorienter une partie du budget du remplacement du Visiorama (50.000 €) vers le développement d'un module d'animation spécifique en réalité virtuelle conjointement avec la FA 66 a été prise par le Comité Exécutif du PNVS, le Collège Communal de Florenville et le CA du Syndicat d'Initiative de Florenville (gestionnaire de l'espace). L'année 2024 a donc vu la finalisation du cahier des charges et de la convention pour établir un marché conjoint entre la ville de Florenville et le Parc Naturel de Gaume (porteur de la Fiche Action 66) pour l'intégration du module réalité virtuelle spécifique à Florenville. Le marché sera lancé début 2025.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	30.000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Coûts indirects personnel	4.500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Frais de mise en œuvre	15.000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
Travaux	80.000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>129.500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Cadrage du projet	1	■■■■■■■■■■ 100 %	1
Marché public et désignation de l'auteur de projet	0,5	■■■■■□□□□□ 50 %	1
Étude technique et scénarisation pour un cahier des charges	0	□□□□□□□□□□ 0 %	1
Mise en œuvre technique et réalisation des travaux	0	□□□□□□□□□□ 0 %	1
Marché public Réalité Virtuelle	0,2	■■□□□□□□□□ 20 %	1
Animation des sites : visiteurs accueillis	0	□□□□□□□□□□ 0 %	4000
Animation des sites : animations organisées	1	■■□□□□□□□□ 20 %	5





37

## Recensement et valorisation du petit patrimoine populaire wallon et du patrimoine immatériel - Carnet de voyages et capsules numériques des gestes anciens

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Valorisation du petit patrimoine par la création d'un "carnet de voyage".

### Actions réalisées en 2024 :

À la suite d'un appel à projet de la Région Wallonne lancé en 2019, un recensement du Petit Patrimoine Populaire avait été réalisé par 67 communes sur 76 en Wallonie. Le résultat avait alors été compilé sur le site web de l'AWAP (Agence Wallonne du Patrimoine Wallon).

Sur les 8 communes que compte le Parc national de la Vallée de la Semois, 4 ne se retrouvaient pas dans cet inventaire : Chiny, Florenville, Bertrix et Paliseul. Néanmoins, Chiny par exemple, dans le cadre de son PCDR, avait établi et édité une petite brochure des éléments les plus emblématiques de son petit patrimoine, mais cette sélection n'était pas exhaustive.

C'est pourquoi un appel à recensement via les réseaux sociaux a été lancé ainsi qu'une sollicitation des communes, des élus et des opérateurs touristiques ou associations concernées (Cercle d'histoire, Bibliothèques, guides...) Cette opération n'a, hélas, pas permis de rassembler beaucoup d'éléments. Une investigation in situ a donc été nécessaire pour établir un recensement sur ces communes sans toutefois être aussi complet qu'un véritable inventaire.

L'ensemble des informations a été cartographié sur un support numérique (Google Earth) et a servi de base pour opérer un choix d'éléments qui seront représentés dans le Carnet de Voyage.

Un cahier des charges a été rédigé pour lancer un appel d'offres vers les prestataires artistiques afin d'illustrer les différents sujets du Carnet de Voyage. C'est l'artiste Alain Bodson qui a été désigné pour réaliser les différentes aquarelles du Carnet de Voyage.

Parallèlement à ces illustrations, différents imprimeurs ont été consultés afin d'établir le cahier des charges destiné à l'édition et l'impression des carnets. Le marché sera attribué dans le courant de l'année 2025.








Afin de compléter l'aspect visuel du Carnet de Voyage, une série d'illustrations sonores sont envisagées pour faire un focus sur les éléments du patrimoine oral et immatériel. Mémoire des gestes anciens, des chants, contes et légendes ou ambiances d'autrefois... Des capsules sonores seront réalisées et des consultations auprès de professionnels de l'audio/vidéo ont eu lieu pour choisir le meilleur support et pour rédiger le cahier des charges en rapport. Le marché sera lancé et attribué en 2025.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	52.120,67 €	60.379,33 €	46,33%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	7.818,10 €	9.056,90 €	46,33%
Frais de mise en œuvre	84.700,00 €	0,00 €	84.700,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	21.780,00 €	0,00 €	21.780,00 €	0,00%
Travaux	48.400,00 €	0,00 €	48.400,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>284.255,00 €</b>	<b>59.938,78 €</b>	<b>224.316,22 €</b>	<b>21,09%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Éléments recensés	184	 73,6%	250
Marché Public illustrations	1	 100%	1
Illustrations	0	 0%	100
Marché public Impression	0,5	 50%	1
Commercialisation (points dépôt/vente)	0	 0%	1
Sites patrimoniaux aménagés	5	 50%	10
Vidéos et podcasts réalisés	0	 0%	10



5.2

*Patrimoine paysager, culturel et bâti*

SAUVEGARDER et  
VALORISER le  
PATRIMOINE  
IMMATÉRIEL



## 38 Promouvoir la littérature relative à la Semois

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs (actuels et anciens) valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS (faune et flore, forêt, rivière, paysages, tourisme, contes et légendes, patrimoine bâti et immatériel).

### Actions réalisées en 2024 :

- Organisation d'une visio le 6/02 réunissant 11 participants, dont les bibliothécaires de 4 communes du territoire (Bertrix, Bouillon, Tintigny, Vresse ; Chiny, Florenville et Paliseul étant excusés ; Herbeumont ne disposant pas de bibliothèque communale) et au-delà (en amont du cours de la Semois : Etalle, Arlon, ainsi que le service du livre de la province de Luxembourg, le fonds Luxemburgensia), en collaboration avec la bibliothèque centrale de la province de Luxembourg, afin de proposer à ces acteurs (i) la mise à disposition de présentoirs en bois destinés à mettre en valeur leur fonds documentaire sur la Semois, autour des journées thématiques internationales illustrant les actions du PNVS (eau, forêt, biodiversité, patrimoine, littérature...) ; (ii) l'animation conjointe d'actions de sensibilisation (balades contées, lectures publiques...) sur les thématiques du PNVS.
- Consultation d'ouvrages, emprunts aux bibliothèques et à des privés, lectures diverses, notamment d'auteurs locaux, anciens et contemporains, débouchant sur la compilation d'une liste de 65 références bibliographiques relatives aux différents champs d'action du PNVS, articulée autour de 9 journées internationales correspondantes, distribuée aux bibliothèques de la région.
- Sollicitation d'un devis estimatif auprès d'un fournisseur de présentoirs en bois, afin d'avoir une indication sur les tarifs pratiqués.
- Organisation conjointe d'une balade contée sur le thème de l'eau, le 14/09, en collaboration avec la bibliothèque de Paliseul, ayant réuni 20 participants, adultes et enfants compris.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	22.000,00 €	10.616,46 €	11.383,54 €	48,26%
Coûts indirects personnel	3.300,00 €	1.592,47 €	1.707,53 €	48,26%
Frais de mise en œuvre	6.000,00 €	0,00 €	6.000,00 €	0,00%
Travaux	5.500,00 €	0,00 €	5.500,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>36.800,00 €</b>	<b>12.208,93 €</b>	<b>24.591,07 €</b>	<b>33,18%</b>



### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Stratégie de promotion de la littérature liée à la Semois	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Structures impliquées	10	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	10
Présentoirs en bois créés et distribués aux bibliothèques (1) prise de contact 2) design 3) production 4) installation)	2	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 20 %	10
Evénements (co-)organisés	1	■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 12,5 %	8
Participants aux événements	20	■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 16,66666666666667 %	120





39

## Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois (patrimoine immatériel)

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Compagnie des Oiseaux pas sages

### Objectifs de la fiche :

1. Raviver la mémoire collective, entre imaginaire et réalité, autour des légendes liées aux méandres de la Semois ;
2. Faire revivre la magie des veillées d'antan, avec des histoires contées "au coin du feu" ;
3. Faire vivre une expérience culturelle unique, au cœur de la nature, dans des sites naturels d'exception (les méandres de la Semois) ;
4. Faire (re)découvrir la beauté naturelle de certains méandres, points de vue et villages du bord de la Semois ;
5. Valoriser la culture locale : artistes et "vieux métiers oubliés" de la région ;
6. Contribuer à un tourisme « vert » et culturel ;
7. Proposer des rassemblements avec des échanges vivants ; sortir de "l'entre-soi" ;
8. Rencontrer des témoins, dépositaires de la mémoire collective, écouter et échanger des idées ;
9. Organiser des stages à destination des enfants et des adolescents autour des arts de la scène, des paysages, de la faune et de la flore ;
10. Collaborer avec des guides nature, enrichir le patrimoine culturel en valorisant le patrimoine naturel et paysager.

### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Veillées

L'année 2024 a vu la conception du spectacle interactif "Dans les méandres" prendre vie.

Cette création collective a débuté par une phase de collecte de légendes et de récits de vie des villageois de la vallée de la Semois. Une 15aine de personnes âgées entre 40 et 85 ans ont été rencontrées sur tout le territoire pour alimenter l'écriture des contes et légendes des différentes régions du Parc Nationale. La transmission orale est importante pour la compagnie ; recréer le lien en allant voir les personnes plus âgées qui ont des histoires à raconter et des valeurs à transmettre.

Pour l'anecdote, les différentes personnes rencontrées qui ont pu participer au spectacle dans le public ont été ravies de voir leurs anecdotes mises en scène.

La renommée de la compagnie auprès des centres culturels visés a pu mettre en confiance la programmation de ce spectacle avant même qu'il ne soit créé. 5 communes ont été pour cela visées : Bièvre, Bertrix, Florenville, Bouillon et Vresse.

3 veillées sur les 5 prévues ont eu lieu en décembre 2024 : le 17 à Cugnon, le 21 à Gros-Fays et le 22 à Bouillon.

*« Sur les berges de la vallée de la Semois, rôde une drôle de rumeur. La rivière menacerait de ne plus couler. Face à cette urgence, les passeurs décident de convoquer un maximum de villageois, afin de raviver l'Esprit de la Semois. Pour y parvenir, il faut des voix pour la raconter et des oreilles pour l'écouter, rêver et continuer à nourrir tous ses souvenirs. »*







40

## Restauration, maintien et mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à la culture du tabac dans la vallée de la Semois

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Meilleure connaissance de la valeur patrimoniale de la culture du tabac de la Semois par les résidents et les visiteurs.

### Actions réalisées en 2024 :

Organisation de 5 réunions préparatoires, avec les acteurs de la filière tabac de la Semois (planteurs, fabricants et promoteurs), les 22/05, 26/06, 23/09, 1/10 et 11/10, ayant débouché sur deux temps forts.

Le premier est l'organisation d'un grand événement, le 26/10, célébrant le patrimoine lié à la culture du tabac de la Semois, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Joseph Pierret, enfant du pays et pionnier de la culture du tabac dans la vallée de la Semois. Cette journée, qui s'est déroulée dans la salle Joseph Pierret d'Allersur-Semois, a réuni plus de 100 participants. La matinée était consacrée à la visite commentée de séchoirs à tabac et d'ateliers de transformation, animée par diverses démonstrations de planteurs et fabricants, et ponctuée par un quiz visant à tester les connaissances des participants de manière ludique. Une exposition était également proposée, montrant une série de photographies anciennes et contemporaines, et divers objets liés à la culture du tabac de la Semois (outils anciens et actuels, témoignages). L'après-midi, après une pause-repas conviviale et l'inauguration d'une plaque commémorative en hommage à Joseph Pierret, s'est tenue une conférence durant laquelle sont intervenus : un descendant de Joseph Pierret incarnant son bisaïeul en wallon 'yauli' et retraçant son parcours, deux planteurs – l'un ancien, l'autre encore en fonction – un fabricant et une chercheuse-journaliste. La journée s'est conclue par la narration d'un conte inédit par une conteuse locale célèbre, et par l'interprétation de la chanson « Le Tabac d'la Semois » par la chorale locale, ponctuée par la reprise en chœur du refrain par l'ensemble des participants. Une journée très réussie de l'avis de tous!

**Reportage MaTélé :** "La vallée de la Semois célèbre le bicentenaire de Joseph Pierret"



Cet événement a donné lieu à 2 publications dans le bulletin communal trimestriel de Vresse-sur-Semois (en amont et en aval de cette journée), ainsi qu'à 3 publications dans la presse locale (L'Avenir du Luxembourg, Vers l'Avenir, Vlan) et à la diffusion d'un reportage sur la TV locale MaTélé.

Le second événement marquant de 2024 a été la rédaction et la soumission, le 1/10, par le PNVS au nom des acteurs de la filière tabac de la Semois, d'un dossier de 67 pages (annexes incluses, dont 20 lettres de soutien) sollicitant la reconnaissance des savoir-faire liés à la culture du tabac de la Semois comme élément emblématique du Patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette reconnaissance a été octroyée le 20 décembre par un Arrêté ministériel signé par la ministre de la culture, Elisabeth Degryse, accompagné d'un courrier officiel et de l'avis de la commission des patrimoines culturels.



Enfin, dans la perspective de valoriser et contribuer éventuellement à la restauration de l'un ou l'autre séchoir emblématique du territoire, un modèle de convention tripartite (propriétaire-commune-plantEUR) a été sollicité et examiné. Sa répliquabilité est à l'étude.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	24.000,00 €	22.956,32 €	1.043,68 €	95,65%
Coûts indirects personnel	3.600,00 €	3.443,45 €	156,55 €	95,65%
Frais de mise en œuvre	5.000,00 €	165,00 €	4.835,00 €	3,30%
Travaux	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>42.600,00 €</b>	<b>26.564,77 €</b>	<b>16.035,23 €</b>	<b>62,36%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Événement lié à la culture du tabac de la Semois mobilisant les acteurs de la filière et les habitants, visant à (res)susciter l'intérêt pour ce patrimoine	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Dossier de reconnaissance des savoir-faire liés à la culture du tabac de la Semois comme élément emblématique du Patrimoine culturel immatériel de la Fédération Wallonie-Bxl	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Articles publiés sur la culture du tabac de la Semois	5	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	5
Séchoirs réaffectés et mis en convention (1 par commune : Bouillon, Vresse)*	2	■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ 40 %	5
Supports de communication permanents, visibles dans l'espace public, visant à mieux faire connaître la culture du tabac de la Semois	1	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ 33,33 %	3

\* 5 étapes pour réaffecter les 2 séchoirs :

1. Enquête sur les séchoirs existants et leurs propriétaires
2. Analyse des usages par les planteurs et modèles répliquables
3. Identification 2 séchoirs à revaloriser/restaurer
4. Restauration
5. Valorisation



6.

# Mobilité vers et au sein du Parc national



6.1

Mobilité vers et au sein du Parc national

AMÉLIORER LA  
mobilité et  
l'Accessibilité du  
territoire



41

## Analyse et gestion des flux touristiques au sein du territoire du Parc national de la Vallée de la Semois

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Obtenir une connaissance fine de la fréquentation de certains sites naturels du territoire.

### Actions réalisées en 2024 :

**1. Recherche et définition de la méthodologie de mesure des flux de fréquentation.** Une couverture assez large de la littérature scientifique a été réalisée à cet effet afin de synthétiser les différentes solutions techniques existantes. Plusieurs réunions ont été organisées avec des acteurs menant des projets similaires pour pouvoir s'en inspirer, parmi lesquels le PNR de la montagne de Reims, le PN des Ecrins, le PNR des Ardennes etc.

**2. Identification et validation des zones pertinentes pour y étudier la fréquentation.** Le territoire a été analysé finement afin de déterminer les sites naturels qui seront étudiés. Plusieurs chargés de mission de différents pôles du PNVS ont été consultés afin d'obtenir leur avis et expertise.

**3. Détermination des outils de mesure pour chaque site.** Des réunions avec des prestataires du milieu (Kiomda, Affluence, Eco Compteur) ont été réalisées afin de leur présenter les sites sélectionnés ainsi que leurs caractéristiques pour pouvoir discuter ensemble de l'outil le plus adapté pour chaque situation.

### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	112.500,00 €	33.678,09 €	78.821,91 €	29,94%
Coûts indirects personnel	16.875,00 €	5.051,71 €	11.823,29 €	29,94%
Frais de mise en œuvre	84.700,00 €	0,00 €	84.700,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	157.300,00 €	0,00 €	157.300,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>371.375,00 €</b>	<b>38.729,81 €</b>	<b>332.645,19 €</b>	<b>10,43%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Revue de la littérature + définition de la méthodologie	1	100 %	1
Identification des zones propices + cartographie	1	100 %	1
Acquisition des outils de mesure	0	0 %	12
Mesure de la fréquentation sur site	0	0 %	12





## 42 Création d'un Schéma de mobilité général

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

1. Cartographier les circuits de mobilité alternative (pédestre, cyclo, équestre, kayak ...) sur un outil numérique qui fera apparaître par couches les différents itinéraires et leur maillage pour favoriser le recours à la mobilité douce et à l'intermodalité.
2. Encourager les visiteurs à délaisser l'utilisation des axes routiers structurant le territoire en orientant la communication du Parc national sur les itinéraires et les moyens de déplacements en mobilité durable et douce
3. Maximiser et faciliter la qualité de l'expérience visiteur avec une vision globale des parcours et de l'intermodalité sur le territoire grâce à l'outil digital développé

### Actions réalisées en 2024 :

#### **Sélection de l'outil digital**

Geotrek est un géoportail open source qui permet au public du Parc National de se déplacer au sein du territoire et de consulter diverses informations (itinéraires, biodiversité, etc). Il a donc été choisi comme support de communication sur les aspects mobilité et cartographique du Parc.

#### **Acquisition des données de base**

Afin d'alimenter ce Geotrek, les données de voiries de l'IGN sont acquises à la fin de l'année 2024. Elles servent de base pour encoder les itinéraires (pédestre, vélo, cavalier, etc) sur le territoire. Les itinéraires balisés sur le territoire sont aussi obtenus et/ou retracés.

### **\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	180.000,00 €	8.431,50 €	171.568,50 €	4,68%
Coûts indirects personnel	27.000,00 €	1.264,73 €	25.735,28 €	4,68%
Frais de mise en œuvre	54.450,00 €	2.442,74 €	52.007,26 €	4,49%
<b>TOTAL</b>	<b>261.450,00 €</b>	<b>12.138,97 €</b>	<b>249.311,04 €</b>	<b>4,64%</b>



### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Modélisation du schéma de mobilité au sein du Parc national	0,1	■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 10%	1
Benchmarking des outils digitaux existants et sélection	0,5	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50%	1
Conception de l'outil digital	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0%	1
Communication sur l'outil digital	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0%	1





## 43 Connexion des pôles d'attractivité du territoire - Navettes et parkings

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Aménager des parkings différents sites de convergence d'actions du PNVS.

### Actions réalisées en 2024 :

**1. Diagnostic des besoins du territoire en matière de parkings.** Une cartographie des parkings déjà existants a été réalisée ainsi qu'un détail sur leur état pour pouvoir identifier les besoins. Ces données ont été croisées avec les actions prévisionnelles des chargés de mission patrimoine et tourisme pour pouvoir accueillir au mieux les visiteurs.

**2. Validation et estimation des travaux.** Les choix ont pu être validés. S'en sont suivies des visites sur le terrain avec des prestataires potentiels (Koersmix, TVB Bastogne, Krinkels, etc.) pour réaliser les plans des travaux et l'estimation budgétaire.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	103.125,00 €	33.500,61 €	69.624,39 €	32,49%
Coûts indirects personnel	15.468,75 €	5.025,09 €	10.443,66 €	32,49%
Frais de mise en œuvre	60.500,00 €	0,00 €	60.500,00 €	0,00%
Travaux	242.000,00 €	0,00 €	242.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>421.093,75 €</b>	<b>38.525,70 €</b>	<b>382.568,05 €</b>	<b>9,15%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Etat des lieux et diagnostic de la nécessité en matière de parkings	1	 100 %	1
Choix et validation des parkings à (ré)aménager	1	 100 %	1
Réalisation des travaux	0	 0 %	9





44

## Développement de la mobilité douce, active et inclusive - Equipement du territoire

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Favoriser la mobilité douce sur le territoire et développer l'écotourisme: inciter les citoyens, les familles et les visiteurs à se déplacer au quotidien ou dans le cadre touristique/de loisirs de manière respectueuse de l'environnement et de la nature.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Analyse cartographique de l'offre d'itinéraires et de services cyclables.**

Une étude détaillée a été menée pour cartographier l'ensemble des itinéraires cyclables et des services associés (stations de réparation, points de location, signalétique, etc.). Cette analyse a permis d'établir un état des lieux précis des infrastructures existantes et de leur adéquation avec les besoins des usagers.

#### **2. Identification des manquements en termes de niveau de service**

À partir des données collectées, plusieurs lacunes ont été relevées, notamment en matière de sécurité des trajets, de continuité des itinéraires et de disponibilité des équipements de service (stationnements sécurisés, points d'eau, etc.).

#### **3. Identification des offres et des localisations pouvant répondre à ces manquements**

Une recherche approfondie a été réalisée pour identifier des solutions adaptées aux besoins observés. Les emplacements prioritaires pour de nouvelles installations ont été sélectionnés en fonction des flux de cyclistes, des points d'intérêt touristiques et des connexions avec les transports en commun.

#### **4. Discussions avec les pouvoirs locaux sur la pertinence des réponses**

Des échanges ont été organisés avec les communes concernées afin d'évaluer la faisabilité des propositions et d'assurer leur cohérence avec les politiques locales de mobilité douce. Ces discussions ont permis d'ajuster certaines orientations et de renforcer l'implication des acteurs locaux dans le projet.

#### **5. Budgétisation des réponses à apporter**

Une estimation des coûts a été réalisée pour chaque action identifiée, intégrant les investissements nécessaires pour l'amélioration des itinéraires, l'installation d'équipements complémentaires et la mise en place d'actions de promotion.

#### **6. Rédaction des marchés publics**

Sur la base des besoins définis et des financements disponibles, les documents nécessaires à la passation des marchés publics ont été rédigés. Ces documents précisent les spécifications techniques, les critères de sélection des prestataires et les modalités de mise en œuvre des travaux et services.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	159.250,00 €	31.679,37 €	127.570,63 €	19,89%
Coûts indirects personnel	23.887,50 €	4.751,91 €	19.135,59 €	19,89%
Frais de mise en œuvre	24.200,00 €	0,00 €	24.200,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	181.500,00 €	0,00 €	181.500,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>388.837,50 €</b>	<b>36.431,28 €</b>	<b>352.406,22 €</b>	<b>9,37%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Cartographie des itinéraires cyclables	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Cartographie des équipements vélo	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Acquérir l'équipement à ajouter au territoire	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Installer l'équipement (59 estimé) sur le territoire	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	59
Promouvoir la mobilité douce	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1





45

## Création de portes d'entrées stratégiques : vitrines du territoire du Parc national

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale - Parc Naturel de Gaume - Maison du Tourisme de Bouillon - ADL de Florenville

### Objectifs de la fiche :

Objectif 1 : aménager un espace 'porte d'entrée' sur chacune des communes du Parc national, en vue de matérialiser le territoire et de le rendre visible ainsi que d'informer et d'accueillir les citoyens/touristes

### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Définitions de l'emplacement des 8 portes d'entrée

Divers échanges et rencontres ont eu lieu avec les communes et les partenaires pour présenter le concept des portes d'entrée ainsi que le fonctionnement envisagé. S'en sont suivies des visites de sites potentiels sur les différentes communes et la sélection des emplacements retenus. Les espaces dédiés aux portes d'entrée ont ensuite été précisément délimités sur chaque site à l'aide de photos, plans et mesures.

#### 2. Scénarisation des lieux des portes d'entrées

Sur base d'un benchmarking et d'une analyse des possibilités et contraintes propres au territoire, les éléments constitutifs des portes d'entrée ont été réfléchis et définis en interne. Ce travail a été effectué avec l'objectif suivant : aménager un lieu d'accueil didactique et concevoir une signalétique (pour chacune des 8 portes d'entrée) qui propose une identité spécifique au Parc national et une immersion sur le territoire pour le visiteur.



Inspiration pour les futures portes d'entrée du Parc national. - © DR

Un cahier des charges exhaustif a ensuite été rédigé pour faire appel aux services d'un scénographe (via marché public). Sa mission vise à créer l'univers des portes d'entrée et à concevoir techniquement les aménagements (plans, croquis, matériaux, mesures...) pour chaque site. Les échanges et le travail avec le scénographe ont débuté fin novembre 2024 et se poursuivent en 2025.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	322.500,00 €	55.358,50 €	267.141,50 €	17,17%
Coûts indirects personnel	48.375,00 €	8.303,78 €	40.071,23 €	17,17%
Frais de mise en œuvre	30.250,00 €	0,00 €	30.250,00 €	0,00%
Travaux	272.250,00 €	0,00 €	272.250,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>673.375,00 €</b>	<b>63.662,28 €</b>	<b>609.712,73 €</b>	<b>9,45%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Localiser l'emplacement des 8 portes d'entrée	8	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	8
Réaliser la scénarisation des portes d'entrées	3	■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ 50 %	6
Aménager les portes d'entrée	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	8
Former le personnel d'accueil des différentes portes d'entrée	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	8





46

## Accueil et développement de la filière équestre : itinéraires et stations

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** SMAHF asbl

### Objectifs de la fiche :

Création d'une station équestre afin de valoriser le territoire du PNVS à destination de la filière

### Actions réalisées en 2024 :

Réalisation de l'avant projet et de la demande de permis d'urbanisme par l'Auteur de projet. Constat d'une incohérence financière, d'où :

- Consultation et élaboration dossier CGT pour octroi de subsides propres au tourisme équestre ;
- Consultation et élaboration d'un dossier Infrasports pour octroi de subsides propres aux sports équestres ;
- Adaptation des plans de la station équestre en fonction des critères de chaque organisme consulté ;
- Ebauche des parcours balisés mais qui nécessitent quelques adaptations et la création d'un nouveau dossier CGT.

### **\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de mise en œuvre	30.250,00 €	10.218,45 €	20.031,55 €	33,78%
Acquisition d'équipements	6.050,00 €	2.703,00 €	3.347,00 €	44,68%
Travaux	461.161,25 €	0,00 €	461.161,25 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>497.461,25 €</b>	<b>12.921,45 €</b>	<b>484.539,80 €</b>	<b>2,60%</b>



## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Localisation de la Station équestre	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Contrat d'emphytéose	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Marché Public - Auteur de projet	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Avant-projet	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Permis d'urbanisme	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Cahier des charges	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Travaux	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Réception de chantier	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Itinéraires équestres (100 km estimés)	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	100





## 47 Valorisation et restauration des franchissements de la Semois

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Inventorier, valoriser et promouvoir les franchissements de la Semois (ponts, passerelles et passages à gué)

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Réalisation de l'inventaire des franchissements et identification des sites à valoriser après visites sur le terrain.**

Un inventaire complet des franchissements de la Semois (passages à gué, ponts, pont de claies et passerelles) a été réalisé sur l'ensemble du territoire du Parc national. Ce travail a été enrichi grâce aux échanges avec P. Bert (Transsemoisienne), permettant de compléter la liste des passages à gué. L'inventaire ainsi que des visites sur le terrain ont permis d'identifier les sites les plus intéressants à valoriser selon des critères historiques, paysagers et touristiques et de proposer de réfléchir à des pistes de valorisation.

#### **2. Identification et localisation des aménagements à réaliser (panneaux pédagogiques et bancs) sur les sites sélectionnés et itinéraires de randonnée alentour.**

Des visites sur le terrain ont permis de recenser les panneaux pédagogiques existants, afin d'éviter les doublons et de créer un contenu complémentaire aux structures déjà en place. Dans le même temps, un relevé des bancs a permis d'identifier les emplacements nécessitant de nouveaux points de halte pour les randonneurs.

#### **3. Développement de supports de communication pédagogiques et touristiques.**

Une première version d'un livret A5 a été rédigée, mettant en avant l'histoire des ponts et gués de la Semois et leur importance dans le développement local. Par ailleurs, un dépliant touristique combinant points de vue, ponts et gués est en cours de développement, en partenariat avec une collègue chargée de mission. Ce document intégrera une carte du territoire du Parc national avec des sites valorisés et des descriptions historiques et touristiques.

#### **4. Mise en place d'un partenariat entre communes dans le cadre d'un projet d'installation de passerelle temporaire.**

Une passerelle temporaire (installée de mai à septembre) a été identifiée comme solution alternative pour assurer la connexion entre des sentiers de randonnée à Chiny. Une collaboration a été initiée avec la commune de Vresse/s/Semois, qui a accepté de partager son expérience sur la construction de la passerelle de Kelhan à Bohan.

#### **5. Collaboration avec des acteurs locaux.**

Outre P. Bert de la Transsemoisienne, une collaboration a été mise en place avec E. Monnier, guide ambassadeur du Parc national, dans le cadre de ce projet. Cette collaboration s'est traduite par plusieurs échanges, tant sur le terrain que par mail, permettant de recueillir des informations historiques et des références bibliographiques utiles à l'élaboration des contenus pédagogiques.



Participation à une randonnée thématique sur les franchissements, animée par E. Monnier, qui a permis de prendre connaissance de récits historiques et patrimoniaux mais aussi d'anecdotes liées aux ponts et passerelles du territoire. Ces échanges ont pour but d'enrichir la conception des panneaux pédagogiques.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	40.711,90 €	29.692,74 €	11.019,16 €	72,93%
Coûts indirects personnel	6.106,78 €	4.453,91 €	1.652,87 €	72,93%
Frais de mise en œuvre	22.990,00 €	0,00 €	22.990,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	38.720,00 €	0,00 €	38.720,00 €	0,00%
Travaux	12.100,00 €	0,00 €	12.100,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>120.628,68 €</b>	<b>34.146,65 €</b>	<b>86.482,03 €</b>	<b>28,31%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Inventaire des franchissements	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Nombre de panneaux didactiques conçus et installés	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	12
Nombre de bancs installés	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	18
Nombre de supports de communication (dépliants touristiques)	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	5000



6.2

Mobilité vers et au sein du Parc national

Doter le  
territoire d'outils  
de gestion  
d'Aménagement





49

## Multifonctionnalité de la forêt : Calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Cartographie interactive pour faciliter l'équilibre entre les activités humaines tout en y intégrant le besoin de protection de la biodiversité.

### Actions réalisées en 2024 :

Aucune (en attente de la mise en place du geoportail commun au FA 42, 48 et 49)

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	45.000,00 €	2.039,65 €	42.960,35 €	4,53%
Coûts indirects personnel	6.750,00 €	305,95 €	6.444,05 €	4,53%
Frais de mise en œuvre	36.300,00 €	0,00 €	36.300,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>88.050,00 €</b>	<b>2.345,59 €</b>	<b>85.704,41 €</b>	<b>2,66%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Mise en place d'un calendrier d'accès interactif du massif forestier	0	□□□□□□□□□□ 0%	1
Promouvoir les évènements en forêt (trails, rando VTT, etc.)	0	□□□□□□□□□□ 0%	1
Sensibiliser les usagers aux règles de circulation et au comportement à adopter en forêt	0	□□□□□□□□□□ 0%	1





## 50 Développer des outils de gestion urbanistiques et paysagers

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Cohérence urbanistique au niveau du territoire. Fiches de bonnes pratiques. Participation au maillage écologique. Haute valeur ajoutée en termes de biodiversité.

### Actions réalisées en 2024 :

**1. Fiches sous forme de plan de bonnes pratiques et projets d'aménagement propices à l'accueil de la biodiversité :** Réalisation des plans du Jardin des Portes d'Entrées de Rossignol, Vresse et Paliseul, de l'aire de baignade de Lacuisine, du parking de la locomotive. Esquisse pour Chiny, château de Jamoigne pour promenade thématique 'l'Homme et la rivière (sur demande du conseil communal) et pour aménager au pont de Cordemoy à Bouillon une aire de baignade et un parking pour les PMR (non encore soumis au conseil communal).

**2. Réalisation des aménagements :** lancement du MP pour Vresse, MP pour Rossignol (travaux démarrés en partie par l'entreprise qui renouvelle le Tiers Lieux). Pour Lacuisine, nous attendons un retour du CC.

**3. Pour Herbeumont** Etude des aménagements des parkings aux abords de l'aire de baignade de l'Antrogne.

### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	82.500,00 €	19.761,40 €	62.738,60 €	23,95%
Coûts indirects personnel	12.375,00 €	2.964,21 €	9.410,79 €	23,95%
Frais de mise en œuvre	85.910,00 €	0,00 €	85.910,00 €	0,00%
Travaux	60.500,00 €	0,00 €	60.500,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>241.285,00 €</b>	<b>22.725,61 €</b>	<b>218.559,39 €</b>	<b>9,42%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Fiches sous forme de plan de bonnes pratiques d'aménagements types reproductibles	4	 80%	5
Projets d'aménagements paysagers en faveur de la biodiversité réalisés	0	 0%	6



7.

**Tourisme durable**



7.1

**Tourisme durable**

Doter le PARC  
NATIONAL de guides  
professionnels



51

## Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national de la Vallée de la Semois – balades natures

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées.

### Actions réalisées en 2024 :

Un réseau d'une trentaine de guides du territoire a été mis en place. Constitué à partir d'un noyau initial d'une quinzaine de guides du Parc naturel de l'Ardenne méridionale, il a été étendu à des guides de Gaume, à des guides naturalistes en fin de formation CNB ainsi qu'à des guides de randonnée sportive et équestre.

Dix sessions de formation thématiques ont été organisées en 2024, auxquelles les guides ont régulièrement participé (20 à 28 participants par session). Les thèmes abordés visaient à refléter les différents domaines d'intervention du PNVS afin de familiariser les guides aux actions du PNVS (8/02 : introduction générale au PNVS et focus sur 4 pôles thématiques ; 17/02 : la Semois, rivière atypique ; 29/03 : le patrimoine architectural gaumais ; 25/04 : le patrimoine archéologique et historique ; 01/06 : une biodiversité ordinaire et extraordinaire ; 05/07 : la gestion durable des forêts ; 20/09 : le tourisme durable et la mobilité douce ; 26/10 : le patrimoine lié à la culture du tabac de la Semois ; 26/11 : le patrimoine ardoisier ; 18/12 : les premiers secours en milieu naturel). Chaque journée était articulée autour d'une session théorique, d'une sortie/observation de terrain et d'un temps d'échange convivial entre pairs. Chaque session, organisée sur différentes communes du territoire, faisait intervenir un expert extérieur, lié au PNVS, chargé d'introduire la thématique, ainsi que deux chargés de mission, chargés de préciser et d'illustrer les actions du PNVS dans le domaine concerné.



Formation des guides ambassadeurs en novembre 2024 Au Cœur de l'Ardoise à Bertrix. - © PNVS

La possibilité de promouvoir 3 balades par guide a été proposée par le PNVS pour la saison touristique (avril-octobre). C'est ainsi qu'au printemps, un calendrier compilant 50 offres de balades guidées sur l'ensemble du territoire a vu le jour et a été posté sur le site web du PNVS, sous la forme d'un document PDF à télécharger. Les thématiques abordées étaient riches et variées : nature, faune, flore, paysages, patrimoine et histoire, géologie, balade équestre, champignons, brame du cerf, tabac de la Semois, contes et légendes, bien-être nature, mobilité douce.

Afin de promouvoir ce calendrier, reflétant une offre de balades guidées diversifiée, qualitative et structurée, 100 posters et 1.000 flyers, dotés d'un code QR ont été produits, distribués lors d'événements/salons et mis à la disposition des organismes touristiques. En outre, chaque balade a fait l'objet d'une promotion par le biais d'un post (événement) Facebook.

### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	56.250,00 €	16.114,50 €	40.135,50 €	28,65%
Coûts indirects personnel	8.437,50 €	2.417,18 €	6.020,32 €	28,65%
Frais de mise en œuvre	125.477,00 €	12.000,00 €	113.477,00 €	9,56%
<b>TOTAL</b>	<b>190.164,50 €</b>	<b>30.531,68 €</b>	<b>159.632,82 €</b>	<b>16,06%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Création et animation d'un réseau de 30 guides ambassadeurs de la Vallée de la Semois	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Nombre de formations créées et dispensées au réseau des guides	10	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ 66,67 %	15
30 guides du territoire reconnus comme "Acteurs engagés du Parc" au terme du cycle de formation et d'une balade certificative pour chaque guide (1. formations 2024, 2. formations 2025 ; 3. balades certificatives).	1	■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 33,33 %	3
Calendrier proposant une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées spécifiques au PNVS pour tous les publics	1	■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 33,33 %	3
Un annuaire des guides du territoire structuré par thème et par commune du territoire (1. liste établie ; 2. intégration sur le site web)	1	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ 50 %	2





52

## Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

600 visiteurs par an emmenés en canoë par un réseau composé de 20 guides de rivière, d'ici 2026.

### Actions réalisées en 2024 :

Au total, 13 adultes ont été formés en tant que « guides de rivière spécialisés sur la Semois » en 2024 par notre partenaire, l'asbl D'une Cime à l'Autre (DCA).

10 participants ont initié le module 1 (« techniques de base – autonomie en eaux calme et vive ») en janvier. Ils ont été rejoints par 3 autres guides déjà formés pour le module 2 (« devenir guide de rivière en Semois ») en avril. Enfin, le module 3 (« descentes en autonomie et journée test ») s'est achevé à l'automne.

Une pluviométrie abondante en début d'année, entraînant des périodes de crue et un débit élevé de la Semois, ainsi qu'un épisode de pollution de la Mellier, affluent de la Rulles, elle-même affluent de la Semois, a rendu la navigation compliquée.



Session de formation des guides de rivière en février 2024. - © PNVS

Toutefois, chaque guide a bénéficié de 10 jours de formation théorique et pratique, complétés par 5 jours de mise en situation. Une formation engageante et exigeante, permettant d'assurer des sorties en canoë sécurisées et didactiques.





7.2

**Tourisme durable**

Equiper le  
territoire de  
nouvelles  
INFRASTRUCTURES



## 53 Création d'observatoires de la faune

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création de 4 observatoires.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Définition du projet « observatoire » et des aménagements à prévoir.**

Le projet a été réfléchi pour proposer des observatoires répartis de manière homogène sur le territoire du Parc national, dans des environnements différents, présentant des espèces différentes.

#### **2. Proposition et validation des sites auprès du DNF et des communes.**

Sur base des critères de localisation définis pour répondre aux différents besoins (besoins techniques, d'intégration de l'observatoire et attentes des usagers), les localisations des observatoires ont été proposées et sélectionnées en collaboration avec le DNF et un travail de prospection a été réalisé sur le terrain.

Quatre sites ont été retenus et validés par le DNF et les communes concernées :

- Commune de Florenville : validation de l'observatoire des Épioux situé au bord du lac pour observer l'avifaune (validé également par le CPAS de Mons, propriétaire du terrain) ;
- Commune d'Herbeumont : validation de l'observatoire de Chanmeule en forêt pour observer l'avifaune et le grand gibier ;
- Commune de Bouillon : validation de l'observatoire de Poupehan, situé sur une prairie en cours de restauration à proximité de la Semois pour observer avifaune et mammifères ;
- Commune de Vresse-sur-Semois : validation de l'observatoire de Laforêt situé en bord de Semois à proximité d'une frayère restaurée afin d'observer l'avifaune et les petits mammifères.

#### **3. Réalisation du cahier des charges pour le design et la fabrication des observatoires**

Étant donné les nombreuses similarités entre les projets, un cahier des charges a été rédigé, intégrant également la FA 57 : création d'aires de bivouacs.

L'objet du marché est intitulé « Design et fabrication d'observatoires de la faune et d'aires de bivouac du Parc national de la Vallée de la Semois », structuré en deux lots distincts :

- Lot 1 : Design des aires de bivouac et des observatoires de la faune.
- Lot 2 : Fabrication, montage et installation des aires de bivouac et des observatoires de la faune.

Le dossier a été déposé sur la plateforme Calista pour relecture par l'administration le 15 novembre 2024.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	45.000,00 €	21.551,54 €	23.448,46 €	47,89%
Coûts indirects personnel	6.750,00 €	3.232,73 €	3.517,27 €	47,89%
Frais de mise en œuvre	28.314,00 €	0,00 €	28.314,00 €	0,00%
Travaux	181.500,00 €	0,00 €	181.500,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>261.564,00 €</b>	<b>24.784,27 €</b>	<b>236.779,73 €</b>	<b>9,48%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des sites d'observatoires	4	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	4
Autorisation - validation - permis	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	4
Réalisation des équipements	1	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 25 %	4
Installation des équipements	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	4





## 54 Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### **Objectifs de la fiche :**

Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles.

### **Actions réalisées en 2024 :**

#### **1. Définition du projet « Mise en tourisme des réserves naturelles » et des aménagements à prévoir.**

#### **2. Proposition et validation des sites auprès du DNF et des communes**

Sur base des critères de localisation définis pour répondre aux différents besoins (besoins techniques, attentes des usagers), un travail de prospection a été réalisé sur le terrain et le choix des réserves à aménager et à sécuriser a été proposé aux communes et au DNF. Trois sites seront aménagés conjointement avec la FA 67.

Quatre sites ont été retenus et validés par le DNF et les communes concernées :

- Commune de Florenville : la réserve naturelle de la Roche à l'Appel afin d'aménager l'accès vers une roche géologique. Le sentier sera agrémenté de panneaux didactiques sur la géologie (FA 67).
- Commune de Paliseul : remplacement des passerelles/caillebottis dans le bois du Defoy. Le sentier sera agrémenté d'installations didactiques (FA 67).
- Commune de Bouillon : aménagement de la réserve naturelle de la Platinerie et mise en place de panneaux didactiques.
- Commune de Vresse-sur-Semois : sécurisation de la réserve naturelle Bohan-Membre par l'installation de passerelles, escalier et mains-courantes. Le sentier sera agrémenté d'installations didactiques (FA 67).

#### **3. Réalisation du cahier des charges pour l'aménagement des réserves naturelles**

Étant donné la complémentarité entre les projets, un cahier des charges a été rédigé intégrant également les cabanes didactiques de la FA 67 du site de Paliseul.

L'objet du marché est intitulé « Aménagement touristique des réserves naturelles du Parc national de la vallée de la Semois.




Le dossier a été déposé sur la plateforme e-procurement en décembre 2024.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	45.000,00 €	19.107,83 €	25.892,17 €	42,46%
Coûts indirects personnel	6.750,00 €	2.866,17 €	3.883,83 €	42,46%
Frais de mise en œuvre	9.075,00 €	0,00 €	9.075,00 €	0,00%
Travaux	96.800,00 €	0,00 €	96.800,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>157.625,00 €</b>	<b>21.974,01 €</b>	<b>135.650,99 €</b>	<b>13,94%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des réserves naturelles à aménager	4	 100 %	4
Autorisation - validation - permis	0	 0 %	4
Réalisation et installation des aménagements	1	 25 %	4





## 55 Equipement durable des aires de baignade

**Pouvoir subsidiant :** CGT    **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Aménagement et sécurisation des aires de baignade officielles – dont certaines avec des équipements adaptés pour tous –, tout en informant les visiteurs et en les sensibilisant à la biodiversité. Reconnaissance et aménagement de nouvelles aires de baignade.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Réalisation d'un état des lieux des 8 aires de baignade officielles existantes.**

Cet état des lieux a permis d'évaluer les équipements, la signalisation, l'accessibilité, la qualité de l'accueil des usagers et les besoins d'aménagement pour garantir la sécurité, la préservation de la biodiversité et l'expérience des visiteurs.

#### **2. Identification de sites pour la création de nouvelles aires de baignade officielles.**

Analyse de sites potentiels pour la création de 1 à 2 nouvelles aires de baignade, en collaboration avec les communes concernées. Cette évaluation a inclus les critères de qualité de l'eau, de fréquentation, d'accessibilité et de sécurité.

#### **3. Évaluation de plages accessibles aux personnes à besoins spécifiques.**

Sélection d'un prestataire pour un audit d'accessibilité PMR, suivie de visites de terrain sur trois sites, dont celui de Lacuisine (Florenville), afin d'identifier les aménagements nécessaires (rampe, Tiralo, empierrement pour accès facilité).

#### **4. Proposition d'aménagements pour les aires de baignade officielles.**

Co-conception d'un modèle d'aménagement de plage idéale, adaptable aux 8 sites existants, intégrant des zones différenciées (aquatique, détente, observation) pour concilier usages récréatifs, accessibilité et préservation environnementale.

#### **5. Amélioration de la signalisation.**

Élaboration d'un panneau combiné pour chaque site, regroupant : le panneau officiel du SPW D'GARNE, la charte de bonne conduite, un plan des zones différenciées, la signalisation PMR, les services (secours, accès) et le panneau « Ne pas nourrir la faune ».

**6. Rédaction d'un livret** dédié aux 8 aires de baignade, détaillant les bonnes pratiques, les aménagements disponibles et les richesses écologiques de chaque site.

**7. Elaboration d'une charte de bonne conduite**, visant à sensibiliser les usagers sur la préservation des lieux, la sécurité et le respect de la biodiversité.



### 8. Animation d'un atelier à la Coalition territoriale du Parc national.

Présentation des enjeux liés à la baignade en rivière, incluant la sécurité (périmètre défini, qualité de l'eau testée), la gestion des conflits d'usages (kayakistes, pêcheurs, scouts) et les solutions pour préserver les écosystèmes.

### 9. Animation d'un atelier pédagogique avec l'école de Nafraiture (Vresse-sur-Semois).

Sensibilisation des élèves sur les impacts environnementaux liés à la baignade : déchets, crèmes solaires, barrages de galets.

**10. Visites de terrain** avec les responsables communaux, notamment à Vresse-sur-Semois et Florenville (Lacuisine), pour discuter des aménagements envisagés.

**11. Échanges avec le SPW ARNE**, notamment sur l'intégration des panneaux officiels dans les nouveaux dispositifs combinés et sur la reconnaissance de nouvelles zones de baignade.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	56.250,00 €	30.616,67 €	25.633,33 €	54,43%
Coûts indirects personnel	8.437,50 €	4.592,50 €	3.845,00 €	54,43%
Frais de mise en œuvre	10.000,00 €	0,00 €	10.000,00 €	0,00%
Travaux	40.000,00 €	0,00 €	40.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>114.687,50 €</b>	<b>35.209,17 €</b>	<b>79.478,33 €</b>	<b>30,70%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
1 état des lieux de l'équipement des 8 aires de baignade officielles existantes	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
1 état des lieux des sites pour la création de 1 à 2 nouvelles aires de baignade officielles	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
1 état des lieux / évaluation de plages pouvant être aménagées pour les personnes à besoins spécifiques	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
8 aires de baignade officielles réaménagées	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	8
1 à 2 nouvelles aires de baignade reconnues et aménagées	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
1 à 2 plages aménagées pour les personnes à besoins spécifiques	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
1 charte de respect pour l'utilisation des lieux	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1





## 56 Harmonisation et équipement en mobilier forestier

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Fournir un mobilier harmonisé au PNVS et création de 4 aires de pique-nique.

### Actions réalisées en 2024 :

- Participation à la rédaction du marché public pour le design du mobilier extérieur et de la scénarisation des portes d'entrées du PNVS.
- Participation aux réunions « Design » avec les designeuses afin de localiser les sites d'aires de pique-nique et de déterminer l'orientation souhaitée par le PNVS pour le design des éléments mobiliers extérieurs.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	45.000,00 €	19.270,15 €	25.729,85 €	42,82%
Coûts indirects personnel	6.750,00 €	2.890,52 €	3.859,48 €	42,82%
Travaux	120.000,00 €	0,00 €	120.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>171.750,00 €</b>	<b>22.160,67 €</b>	<b>149.589,33 €</b>	<b>12,90%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification et cartographie du mobilier nécessaire	0,9	90 %	1
Marché public : design du mobilier	1	100 %	1
Réalisation du design du mobilier (4 étapes)	1	25 %	4
Marché public : production du mobilier	0,5	50 %	1
Production d'un seul élément de chacune des séries	0	0 %	18
Production des différents éléments de mobilier	0	0 %	200
Localisation et (ré)aménagement de 4 aires de pique-nique	0	0 %	4





## 57 Création d'aires de bivouac insolites

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Définition du projet bivouac et des aménagements à prévoir.**

Le projet a été conçu pour offrir une expérience immersive au cœur de la Vallée de la Semois, sur plus de 80 km le long du GR16 de Florenville à Bouillon. Les bivouaqueurs auront ainsi la possibilité de partir à l'aventure en totale autonomie pendant 4 jours. Les critères de localisation ont été soigneusement sélectionnés et définis en collaboration avec le DNF afin de répondre au mieux aux attentes des usagers et des parties prenantes.

#### **2. Participation au salon « Relais des Voyageurs »**

Présentation du projet bivouac auprès du public et des acteurs du tourisme lors du salon « Relais des Voyageurs » à Namur, les 30 et 31 mars 2024. Lors de cet événement, qui rassemble principalement des randonneurs, le projet bivouac a été mis en avant sur le stand. À cette occasion, un sondage a été proposé afin de recueillir les attentes et besoins des bivouaqueurs. Des dizaines de réponses ont été compilées, permettant ainsi d'affiner le projet.

#### **3. Proposition et validation des sites auprès du DNF et des communes**

Sur base des critères de localisation définis pour le projet, un travail de prospection a été réalisé sur le terrain.

Trois sites ont été proposés puis validés par le DNF et les communes concernées :

- Commune de Florenville : validation de l'aire située dans le Bois de Conques ;
- Commune de Bouillon : validation de deux aires, à Bodimont et Botassart ;
- Commune de Bertrix : la localisation de l'aire de bivouac est en attente de validation.

#### **4. Réalisation du cahier des charges pour le design et la fabrication des bivouacs**

Considérant les nombreuses similarités entre les projets, un cahier des charges a été rédigé, intégrant également la FA 53 : Création d'observatoires de la faune.

L'objet du marché est intitulé « Design et fabrication d'observatoires de la faune et d'aires de bivouac du Parc national de la Vallée de la Semois », structuré en deux lots distincts : Lot 1 : Design des aires de bivouac et des observatoires de la faune. Lot 2 : Fabrication, montage et installation des aires de bivouac et des observatoires de la faune.

Le dossier a été déposé sur la plateforme Calista pour relecture par l'administration le 15 novembre 2024.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	42.000,00 €	11.226,21 €	30.773,79 €	26,73%
Coûts indirects personnel	6.300,00 €	1.683,93 €	4.616,07 €	26,73%
Frais de mise en œuvre	7.260,00 €	0,00 €	7.260,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	48.400,00 €	0,00 €	48.400,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>103.960,00 €</b>	<b>12.910,14 €</b>	<b>91.049,86 €</b>	<b>12,42%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Identification des sites d'aires de bivouac	3	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 75 %	4
Autorisation - validation - permis	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	4
Réalisation des équipements et installation	1	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 25 %	4
Nombre de nuitées	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	300





58

## Aménagement d'installations artistiques multisensorielles – Sortons sous la pluie !

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Sensibilité accrue du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la création d'un parcours reliant différentes œuvres réagissant à l'effet de la pluie, fréquenté lorsqu'il pleut.

### Actions réalisées en 2024 :

Une analyse a été menée afin de définir des critères de localisation pour l'établissement des œuvres artistiques réagissant sous l'effet de la pluie. Suite à cela, il a été proposé de choisir un seul site où seraient regroupées les œuvres plutôt que de les disperser sur les 8 communes.

Les centres culturels du territoire ont été contactés afin d'obtenir des retours d'expériences sur des projets similaires. Une prospection a été menée auprès du DNF et des collègues du PNVS afin d'identifier des sites propices à l'installation des œuvres. Différentes visites de terrain ont eu lieu (notamment sur la commune de Bertrix avec le DNF)

Une analyse cartographique a également été menée afin de trouver un site adapté dans les limites du territoire du PNVS. La difficulté de trouver un site adapté a mené à la formulation d'une nouvelle proposition : installer des œuvres aux portes d'entrée du PNVS et/ou le long du GR16. La faisabilité de cette proposition est en cours d'évaluation.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Travaux	40.000,00 €	0,00 €	40.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>40.000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>40.000,00 €</b>	<b>0,00%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Définition du/des site(s) d'installation des œuvres	0,5	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	1
Rédaction du cahier des charges, de la grille de critères et de l'appel à projet et constitution du jury	0,25	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 25 %	1
Appel à projet : lancement, analyse et sélection	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Mise en place du parcours d'œuvres	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Vernissage du site et communication sur les œuvres	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1





59

## Création d'aménagements et d'outils de sensibilisation pour la station de trail/VTT d'Herbeumont

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Commune de Herbeumont

### Objectifs de la fiche :

1. Améliorer l'expérience de visite des trailers/vététistes en leur proposant des sanitaires et services adaptés (ex : sanitaires et station de lavage de vélo respectueuses de l'environnement et utilisant de l'eau de pluie).
2. Augmenter le nombre de trailers/vététistes sur la commune d'Herbeumont afin de maximiser l'utilisation des parcours et pour bénéficier des retombées économiques (location, consommation sur place...).
3. Renforcer la sensibilisation pour une augmentation continue des gestes durables au sein des pratiques sportives.

### Actions réalisées en 2024 :

La désignation de l'auteur de projet a été réalisée, il s'agit de **2A Architecture**.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les représentants d'Infrasports et du CGT pour organiser les demandes de subsides et définir les responsabilités et les pourcentages d'éligibilité. (qui prend quoi, quel pourcentage, éligibilité, etc.)

Concernant les subsides Infrasports, 3 étapes sont nécessaires pour introduire un dossier : 1. Recevabilité, 2. Avant-projet, 3. Projet. C'est l'étape de recevabilité qui a été réalisée, 2024.

Plusieurs documents ont été préparés (plans, estimations, engagements) et vont être présentés, pour approbation, à un Conseil communal de mars 2025.

Le permis d'urbanisme a été rentré et devrait être octroyé pour avril 2025 selon l'architecte.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de mise en œuvre	20.000,00 €	0,00 €	20.000,00 €	0,00%
Travaux	150.000,00 €	0,00 €	150.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>170.000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>170.000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>



### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Demandes de subsides Infrasport (3 étapes)	1	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ 33,33 %	3
Demandes de subsides CGT	0,1	■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 10 %	1
Appel à projet et désignation de l'auteur de projet	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Esquisses des plans et estimations budgétaires	0,75	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ 75 %	1
Validation du permis d'urbanisme	0,1	■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 10 %	1
Construction et aménagements	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1





60

## Equipement des Maisons de Parcs naturels en lieux d'accueil didactique et informatif

**Pouvoir subsidiant :** CGT    **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale – Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

1. Informer les acteurs, partenaires et visiteurs du PNdG et du PNAM sur les enjeux, les actions à réaliser sur le territoire du PNVS et les objectifs à atteindre ;
2. Augmenter la visibilité du PNVS et son identité dans les maisons des parcs naturels ;
3. Valoriser les ressources locales du territoire et proposer des aménagements "Eco-design" favorisant le développement durable ;
4. Créer une expérience immersive pour les visiteurs au sein même des maisons des parcs.

### Actions réalisées en 2024 :

#### PNdG

- Installation de supports pédagogiques dans la salle polyvalente
- Equipements numériques dans différents espaces
- Equipement et installation des CM PNVS au sein de la Maison du Parc
- Aménagement d'un espace "récréatif" en extérieur

#### PNAM

Projet de Maison du Parc comprenant la création de l'espace didactique du PNVS et nécessitant des travaux d'agrandissement en cours de création.

- Auteur de projet désigné mi-2024.
- Plans et budget estimatifs réalisés et validés fin 2024.
- Scénarisation de l'espace comprenant les différents équipements pédagogiques en cours.
- Cahier de charges et permis seront réalisés début 2025.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Travaux	300.000,00 €	64.379,13 €	235.620,87 €	21,46%
<b>TOTAL</b>	<b>300.000,00 €</b>	<b>64.379,13 €</b>	<b>235.620,87 €</b>	<b>21,46%</b>





## 61 Création d'un sentier des cimes – Observation des paysages

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** FA non mise en oeuvre

L'objectif initial de cette fiche était double :

- Offrir une nouvelle activité touristique d'immersion dans la nature au territoire.
- Poursuivre l'étude de la faisabilité de ce projet et concrétiser les partenariats nécessaires.

Cette fiche devait être mise en oeuvre par un opérateur privé, mais suite au contexte économique, il a décidé de réorienter sa stratégie d'implantation locale.



## 62 Domaine des Épioux : création d'un centre de sensibilisation et d'interprétation de la biodiversité

**Pouvoir subsidiant :** Multi **Opérateur(s) :** CPAS de Mons

### Objectifs de la fiche :

Le Parc National de la Semois dans son action aux Épioux pourra contribuer à la préservation, la mise en valeur et l'éducation à l'histoire et la culture du territoire autant dans l'aménagement du domaine que dans la sensibilisation et la découverte de ce patrimoine exceptionnel.

Le présent projet vise la protection et la valorisation de la nature, des paysages et des patrimoines culturels. Il a également pour mission de produire et diffuser de la connaissance. Il s'agit d'en faire un territoire exemplaire pour la transition écologique et le développement durable.

Le Domaine des Épioux accueille sur ses sites plus ou moins aménagés, du public accompagné ou autonome. Toutefois, les capacités d'accueil et d'hébergement de la Maison du garde sont à renforcer au regard de l'impact sur les milieux naturels que des attentes qualitatives du public.

### Actions réalisées en 2024 :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de rénovation de la maison du Garde, le CPAS de Mons a engagé les procédures de marché public nécessaires.

Les différentes décisions du Conseil de l'action sociale reprises ci-dessous illustrent l'état d'avancement des actions réalisées en 2024 pour le développement du centre de sensibilisation et d'interprétation de la biodiversité au Domaine des Épioux.

**25/04/2024 :** Le Conseil de l'action sociale a décidé, qu'au vu du planning des futurs travaux dans la Maison du Garde (Épioux), de notifier à la date du 01/05/2024 M. Thierry BINET, qu'il devra quitter la Maison du Garde (rue des Épioux n° 2 – 6821 Lacuisine) à la date du 01/11/2024. Cette récupération est nécessaire dans le cadre des futurs travaux de rénovation et de transformation de la Maison du Garde en un Centre de sensibilisation et d'interprétation de la biodiversité (Classes vertes) financé dans le cadre du Parc National de la Vallée de la Semois.



**22/10/2024** : Le Conseil de l'action sociale a décidé :

- d'approuver le projet relatif aux travaux de transformation de la maison du garde en classe de forêt, en 3 lots, comprenant les bordereaux de prix, le cahier spécial des charges complet (clauses administratives et techniques), le PGSS ainsi que les plans, élaboré par l'Auteur de Projet, STUDIO SRL, dont le montant estimatif global des travaux s'élève à la somme de 1.019.338,29 € HTVA soit 1.233.399,33 € TVAC (21 %), détaillé comme suit :
  - o Lot 1 : Démolition, infrastructure, gros œuvre béton, abords, structure bois, toiture, menuiseries extérieures, Finitions intérieures, au montant de 917.387,29 € hors TVA soit 1.110.038,62 € TVAC (21 %).
  - o Lot 2 : Techniques spéciales : hvac, chauffage, sanitaire, électricité, au montant de 101.951,00 € hors TVA soit 123.360,71 € TVAC (21 %).
- de recourir à une procédure ouverte conformément aux articles 35-42 de la loi du 17 juin 2016.
- d'approuver le délai d'exécution global du marché, à savoir, 240 JC.
- d'arrêter les critères de sélection qualitative ainsi que les niveaux d'exigences minimales à reprendre dans le CSC et dans l'avis de marché à publier.




**12/11/2024** : lancement de la procédure d'appel d'offres

- Date d'ouverture des offres : 19/12/2024
- Délai de validité des offres : 150 jours
- Date de réception du Rapport d'Analyse des Offres : 06/02/2025
- Date de fin de validité des offres : 18/05/2025

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de mise en œuvre	135.486,19 €	75.136,03 €	60.350,16 €	55,46%
Travaux	856.825,33 €	0,00 €	856.825,33 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>992.311,52 €</b>	<b>75.136,03 €</b>	<b>917.175,49 €</b>	<b>7,57%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Cadrage du projet	1	 100 %	1
Procédure d'appel d'offres	0,2	 20 %	1
Réalisation des travaux	0	 0 %	1



7.3

**Tourisme durable**

Créer de  
nouveaux produits  
touristiques



63

## Accompagner les opérateurs touristiques vers une démarche plus durable

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Accompagnement et formation d'opérateurs touristiques vers des pratiques durables pour un meilleur respect de l'environnement.

### Actions réalisées en 2024 :

- **Sélection d'un type d'opérateur touristique :** après réflexion sur les différents types d'opérateurs touristiques, les propriétaires de campings ont été choisis en raison de leur forte présence sur le territoire du Parc national et de leur proximité avec la Semois.
- **Réalisation d'un état des lieux et benchmark :** une analyse des tendances en matière de pratiques touristiques durables a été réalisée pour identifier les critères de durabilité applicables aux campings.
- **Identification des structures d'accompagnement :** des recherches ont été effectuées pour voir quelles seraient potentiellement celles pouvant répondre à nos attentes.
- **Rencontre avec la directrice de la Fédération des Campings de Wallonie :** une rencontre avec Daniella Berkes a permis de comprendre les enjeux spécifiques au secteur.
- **Echanges avec des propriétaires de campings :** des visites chez des propriétaires de campings ont permis de comprendre les attentes, les contraintes et les initiatives déjà mises en place par les exploitants.
- **Participation à la Table Ronde de l'ADL de Florenville (nov. 2024) :** cette réunion avait pour objectif de présenter le projet d'accompagnement aux opérateurs touristiques de cette commune.
- **Participation au processus de labellisation « Acteurs engagés » :** des réunions en visio ont été menées avec le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse dans le cadre de la définition des critères et de la méthodologie de labellisation des acteurs touristiques.
- **Création d'un questionnaire ciblé :** un formulaire Google a été conçu pour permettre aux propriétaires de campings de manifester leur intérêt pour l'audit d'installation durable.
- **Présentation du projet d'accompagnement (via un audit d'installation) aux propriétaires de campings :** un mail a été adressé aux 32 propriétaires et gestionnaires de campings pour présenter l'audit d'installation entièrement financé par le Parc national et les inviter à remplir le formulaire Google.
- **Recueil des candidatures**
- **Préparation de l'accompagnement personnalisé :** sur base des recherches effectuées et des échanges avec les opérateurs touristiques, les besoins spécifiques des campings ont été définis. Cela a permis d'établir un cadre précis pour l'audit d'installation durable.



## Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	51.562,50 €	15.531,08 €	36.031,42 €	30,12%
Coûts indirects personnel	7.734,38 €	2.329,66 €	5.404,71 €	30,12%
Frais de mise en œuvre	44.000,00 €	0,00 €	44.000,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	6.000,00 €	0,00 €	6.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>109.296,88 €</b>	<b>17.860,75 €</b>	<b>91.436,13 €</b>	<b>16,34%</b>

## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
État des lieux des opérateurs déjà engagés dans une démarche durable	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Identification/benchmark des structures d'accompagnement actives dans le domaine	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Opérateurs touristiques bénéficiant d'un audit d'installation personnalisé	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	7
Suivi pour mise en œuvre plan d'action des 7 opérateurs	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Campagne de communication mettant en avant les actions développées	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1





64

**Création d'une plateforme MICE (Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions) de packages d'activités****Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume**Objectifs de la fiche :**

Développement et vente d'activités PNVS

**Actions réalisées en 2024 :****1. Définition de la mission MICE spécifique au Parc national.**

Élaboration des axes stratégiques de l'offre MICE en réponse aux besoins identifiés et aux ressources disponibles.

**2. Création d'un catalogue d'activités MICE pour 2025.**

Développement d'un catalogue d'activités à destination des entreprises, en lien direct avec certaines fiches actions et missions du Parc national de la Vallée de la Semois. Ce programme propose une série de balades thématiques et des chantiers participatifs visant à faire découvrir et sensibiliser aux spécificités du PNVS.

**3. Organisation d'une rencontre avec un partenaire stratégique du territoire.**

Engagement de discussions avec un partenaire stratégique pour explorer des synergies et développer une collaboration pérenne. Présentation du catalogue d'activités et identification des opportunités de coopération.

**Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	51.562,50 €	12.912,71 €	38.649,79 €	25,04%
Coûts indirects personnel	7.734,38 €	1.936,91 €	5.797,47 €	25,04%
Frais de mise en œuvre	45.000,00 €	0,00 €	45.000,00 €	0,00%
Acquisition d'équipements	35.000,00 €	0,00 €	35.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>139.296,88 €</b>	<b>14.849,62 €</b>	<b>124.447,26 €</b>	<b>10,66%</b>



## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Création d'une dynamique MICE propre au Parc national	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Développement d'un catalogue annuel d'activités	1	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	2
Nombres de partenaires et prestataires associés	1	■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 10 %	10
Nombre d'activités proposées	1	■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 10 %	10
Nombre d'entreprises touchées par la dynamique MICE	2	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 8 %	25
Nombre de personnes participants aux activités	90	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 6 %	1500





65

## Développer l'axe bien-être nature : reconnexion à soi, pleine conscience, bains de forêt, sylvothérapie

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Perception de la Vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être ("territoire d'évasion, source d'émotions").

### Actions réalisées en 2024 :

En 2024, plusieurs pistes ont été explorées pour positionner le PNVS en tant que destination de bien-être nature. Tout d'abord, une analyse des pratiques et de la littérature mettant en lumière les bienfaits du contact direct avec la nature sur la santé psychique, suivie de diverses rencontres avec des praticiens :

- une femme médecin, spécialiste des arbres ;
- une sylvothérapeute, formée en Shinrin-Yoku ;
- un animateur de bains de forêt ;
- un animateur de bain énergétique avec les arbres ;
- une animatrice de yoga nature ;
- une spécialiste des plantes sauvages comestibles ;
- deux conceptrices-animatrices d'un tarot de la Semois.

Ensuite, un programme d'une journée de sensibilisation au bien-être nature a été proposé pour fin juin, incluant un bain de forêt, un atelier de reconnaissance, préparation culinaire et dégustation de plantes sauvages, et une séance de yoga en pleine nature, animée par un concert de bols tibétains. Cette proposition n'a finalement pas été validée.




Enfin, une série de parcours de bien-être en pleine nature, jalonnés de panneaux explicatifs afin de pouvoir être suivis en toute autonomie, a été envisagée, avec la recommandation de les positionner à proximité de maisons de soins de santé mentale (ex. La Clairière à Bertrix) ou de homes pour personnes âgées. Une coordination plus approfondie doit être recherchée avec les soignants et les communes à cet égard.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de mise en œuvre	12.000,00 €	0,00 €	12.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>12.000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12.000,00 €</b>	<b>0,00%</b>



## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Positionnement du PNVS comme lieu de ressourcement (bien-être nature, reconnexion à soi, bains de forêt) en 4 étapes <i>1. Identification des principaux acteurs de la filière 2. Proposition d'activités 3. Articles publiés dans la presse</i>	1	 33,33 %	3
Parcours identifiés pour des exercices sensitifs de pleine conscience ("mindfulness") ou de sylvothérapie, équipés de panneaux didactiques en 4 étapes <i>1. Géolocalisation, 2. Validation 3. Marché Public 4. Réalisation</i>	1	 25 %	4
Séances de formation effectuées par des professionnels pour les guides du territoire.	1	 50 %	2



# Education et sensibilisation



8.1

**Education et sensibilisation**

Doter le  
territoire  
d'outils  
éducatifs



66

## Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Équiper les 8 portes d'entrée d'un espace VR et créer des animations immersives sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois au moyen de casques VR.

### Actions réalisées en 2024 :

#### **1. Réflexion sur l'outil immersif et prospection.**

Analyse des possibilités technologiques et scénaristiques afin de proposer une expérience immersive.

Identification des besoins, des contraintes et des opportunités en lien avec les objectifs pédagogiques et touristiques du projet.

#### **2. Définition précise de l'outil immersif et orientation vers l'utilisation de casques VR**

Choix stratégique de la réalité virtuelle et l'utilisation de casques VR comme support immersif pour les espaces d'accueil du Parc national.

#### **3. Sélection des 8 lieux d'implantation en concertation avec la FA45**

Sélection des emplacements dédiés aux espaces VR en coordination avec la FA45, en veillant à obtenir un espace adapté au sein de chaque site pour garantir une expérience optimale.

#### **4. Réalisation du cahier des charges pour la création d'animations immersives.**

Rédaction du cahier des charges portant sur la création d'animations immersives sur les évolutions climatiques et la biodiversité dans le Parc national de la Vallée de la Semois, au moyen de casques VR. Le marché public a été mené en collaboration avec la Commune de Florenville qui est en charge de la FA36 Paysalia avec pour objectif la réalisation d'une capsule VR dédiée au paysage.

La demande du marché porte sur la conception, la production, l'acquisition, l'installation et la maintenance d'un dispositif de réalité virtuelle (VR) complet.

Cela inclut la définition de quatre scénarios (Eau / Terre / Air / Paysage), l'élaboration de contenus pédagogiques pour la création des capsules VR, ainsi que la définition des aspects techniques et des équipements nécessaires à une expérience immersive optimale.

Il comprend également la production et le développement des capsules VR, l'acquisition des casques, l'installation des contenus sur les dispositifs, la formation du personnel d'accueil à leur utilisation, et la maintenance des différents équipements pour garantir leur bon fonctionnement.





Le dossier a été déposé sur la plateforme Calista pour relecture par l'administration en décembre 2024.



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	33.000,00 €	13.347,71 €	19.652,29 €	40,45%
Coûts indirects personnel	4.950,00 €	2.002,16 €	2.947,84 €	40,45%
Frais de mise en œuvre	272.250,00 €	0,00 €	272.250,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>310.200,00 €</b>	<b>15.349,87 €</b>	<b>294.850,13 €</b>	<b>4,95%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Définition de l'outil	1	 100 %	1
Localisation des sites pouvant accueillir un espace VR doté de l'outil immersif	8	 100 %	8
Création pédagogique et réalisation de l'outil d'animation immersif	0	 0 %	3
Installation de l'outil d'animation immersif	0	 0 %	8





## 67 Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### **Objectifs de la fiche :**

Création de 4 nouveaux parcours et amélioration de 4 parcours didactiques thématiques existants. Parcours appréciés et fréquentés à destination des enfants et adultes.

### **Actions réalisées en 2024 :**

- Précision des localisations d'action : identification des parcours thématiques à réaménager et propositions de sites où créer de nouveaux parcours thématiques.
- Finalisation d'une vision commune aux différents parcours (visite de parcours pour inspiration, recherche documentaire et retours d'expériences).
- Association avec des partenaires pour l'amélioration et la création des parcours.
- Identification des thématiques prioritaires et choix des thématiques et de la méthodologie générale pour chacun des parcours.
- Parcours sur le cycle de l'arbre à Bohan-Membre (Vresse) : construction du projet, rédaction et attribution d'un marché public à des sculpteurs sur arbre, visite de terrain préparatoire, et planification du chantier.
- Sentier des légendes à Vresse : recherche de prestataires pour la réfection des statues.
- Parcours sensoriel à l'arboretum de Bouillon : définition des différents arrêts et activités du parcours en collaboration avec la commune de Bouillon et All-Access (province du Luxembourg).
- Parcours « Dans la Peau des Blaireaux » au Bois du Defoy (Paliseul) : conception des étapes et activités du parcours, prise en compte des publics à besoins spécifiques via l'intervention de l'asbl Plain-Pied, rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation des structures didactiques et attribution du marché. Précision de la conception des éléments didactiques avec le prestataire. Rédaction de textes pour les panneaux didactiques.
- Visite digitale du château d'Herbeumont : construction du projet en lien avec la Commune et le Syndicat d'Initiative, prospection et rencontre de différents prestataires, rédaction du cahier des charges et attribution en cours.
- Parcours sur les oiseaux des rivières au Pont Saint-Nicolas (Chiny) : construction d'un accompagnement pour une classe d'élèves du primaire, collaboration avec le centre culturel du Beau-Canton et le syndicat d'initiative de Chiny. Rédaction d'un marché public pour l'accompagnement de la classe par des conteuses et attribution du marché. Construction des animations de terrain en vue de l'initiation des élèves à l'observation des oiseaux.
- Château de Jamoigne : visite de terrain et co-construction d'une proposition d'aménagement du site en collaboration avec différents collègues, notamment du Contrat de rivière Semois-Chiers.



- Parcours de la Roche à l'Appel et du Ravel St-Cécile Muno : conception des grandes lignes du parcours géologique suite à différentes visites de terrain en compagnie du DNF et de géologues. Définition des besoins pour l'accessibilité aux chaises roulantes sur le Ravel, via l'intervention de l'asbl Plain-Pied. Prise de contact avec des didacticiens de la géologie en vue de la sous-traitance du projet.
- Parcours nature à Rossignol (Tintigny) : repérage d'un itinéraire permettant d'illustrer les actions nature du PNVS.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	206.250,00 €	91.488,36 €	114.761,64 €	44,36%
Coûts indirects personnel	30.937,50 €	13.723,25 €	17.214,25 €	44,36%
Frais de mise en œuvre	14.520,00 €	0,00 €	14.520,00 €	0,00%
Travaux	484.000,00 €	0,00 €	484.000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>735.707,50 €</b>	<b>105.211,62 €</b>	<b>630.495,88 €</b>	<b>14,30%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Inventaire et diagnostic des parcours existants du territoire	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Sélection des localisations de 8 parcours à aménager	8	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	8
Conception des parcours thématiques	4	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	8
Aménagement des parcours thématiques existants	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	8





## 68 Communiquer sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Création d'un parcours didactique sur la forêt, sa gestion, ses métiers + rédaction de panneaux de sensibilisation pour à destination des exploitants.

### Actions réalisées en 2024 :

- Sélection du site pour le parcours didactique « La Forêt : ses métiers et sa gestion ».
- Détermination de l'emplacement des panneaux didactiques sur base de critères de terrain permettant de mettre en valeur certains éléments de gestion et métiers.
- Création du contenu de panneaux didactiques à destination des exploitants forestiers afin de sensibiliser le grand public.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	27.500,00 €	14.291,22 €	13.208,78 €	51,97%
Coûts indirects personnel	4.125,00 €	2.143,68 €	1.981,32 €	51,97%
Frais de mise en œuvre	36.300,00 €	0,00 €	36.300,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>67.925,00 €</b>	<b>16.434,90 €</b>	<b>51.490,10 €</b>	<b>24,20%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Création du contenu des panneaux de sensibilisation du grand public pour les exploitants forestiers	1	90 %	1
Installation de panneaux de sensibilisation du grand public pour les exploitants forestiers	0	0 %	100
Réalisation d'un parcours didactique sur la forêt, ses métiers, sa gestion	0	0 %	14





69

## Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc-tour, accompagnements, ...

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

Coconstruire les cycles d'animations "Forêt" et "Patrimoine" avec les classes pilotes impliquées et autonomiser de nouveaux enseignants dans l'animation des cycles déjà réalisés.

### Actions réalisées en 2024 :

Conception et animation de 2 grands cycles thématiques de 6 séances (rivière, paysage) avec 7 écoles pilotes du territoire.

Après un inventaire des ressources et des partenaires potentiels, un appel à classes pilotes a été lancé afin de construire avec les enseignants partenaires le contenu des futurs dossiers pédagogiques. La vision pédagogique et le projet ont été présentés aux 15 classes impliquées en janvier 2024.

De mars à mai 2024, des animations sur la rivière en partenariat avec le Contrat de rivière Semois-Chiers ont été réalisées dans 3 classes : 14 élèves de P3-P4 à Nafrature (Vresse), 20 élèves de P4-P5-P6 à l'école de Ste Cécile, 20 élèves de P3-P4 à l'école Notre Dame du Rosaire (Bertrix). Ces cycles ont été évalués en concertation avec les enseignants et se sont clôturés par des « Super Défis », en juillet et septembre 2024 :

- À Ste Cécile, pêche électrique et découverte des poissons de la Semois, atelier philo sur notre lien avec la rivière et fresque sur les animations, avec reportage de TV Lux.
- À Nafrature, grande randonnée depuis l'école jusqu'à la plage de Vresse, IBGN le long du ruisseau et dans la Semois, ateliers sur les impacts des activités humaines sur les cours d'eau et capsules vidéo.
- À Bertrix, nettoyage de berges le long du ruisseau des Munos. 100 élèves ont été sensibilisés, cycles d'animations et super défis confondus.

De septembre à octobre 2024, des animations sur le paysage avec les chargés de mission paysage des 2 parcs naturels ont été réalisées dans 4 classes : 20 élèves de P5-P6 à l'école communale de Carlsbourg, 20 élèves de P5 à l'Athénée Royal de Bertrix, 16 élèves de P5-P6 à l'école communale de Villers devant Orval, 24 élèves de P3-P4 à l'école de Lacuisine. Ces cycles ont été évalués avec les enseignants et sont en cours de clôture par la réalisation de cartes postales et d'une exposition préparée par les élèves et leurs enseignantes au Centre culturel de Bertrix et au Centre d'Art de Vresse. Les enfants ont réalisé des représentations des paysages rencontrés grâce à l'intervention de deux animateurs partenaires : une illustratrice des Créateliers de Florenville et un artiste-peintre de Bellefontaine (Ardenne)

80 élèves ont été sensibilisés.

La réflexion sur les dossiers pédagogiques Rivière et Paysage est en cours. Le but est notamment que des enseignants puissent se les réapproprier en totale autonomie. Pour cela, deux classes partenaires sont impliquées et réalisent les activités sans notre présence : école de Rechrival (Ste Ode) et école de Champagnat-Marci (Florenville). Sur base des retours des deux enseignants, le contenu des dossiers sera réajusté.



Des partenariats sont en cours avec le centre sportif Bièvre-Paliseul, l'Auberge de jeunesse de Bouillon afin de construire une journée « Parc national » destinée aux adolescents durant les vacances solaires 2025.

4 événements grand public ont été investis : Festival de Chassepierre (réalisation d'un jeu sur les contes et légendes de la Semois), Fête du Parc de Gaume (réalisation et animation d'une chasse au trésor sur le parc national), Mercredi kids avec la bibliothèque de Paliseul (animation sur les oiseaux de nos rivières), une journée Parc national conçue et animée à Herbeumont avec une école de Longwy (50 enfants).

### \* **Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	206.250,00 €	82.843,34 €	123.406,66 €	40,17%
Coûts indirects personnel	30.937,50 €	12.426,50 €	18.511,00 €	40,17%
Frais de mise en œuvre	58.080,00 €	211,65 €	57.868,35 €	0,36%
<b>TOTAL</b>	<b>295.267,50 €</b>	<b>95.481,49 €</b>	<b>199.786,01 €</b>	<b>32,34%</b>

### **Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Thématiques traitées lors des animations	2	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 33,33 %	6
Animations dans le cadre scolaire	27	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 38,57 %	70
Classes pilotes impliquées	7	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 53,84 %	13
Élèves sensibilisés	180	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 30 %	600
Évènements grand public	4	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 26,67 %	15
Jeunes sensibilisés hors cadre scolaire	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	200
Dossiers pédagogiques	2	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 33,33 %	6



8.2

**Education et sensibilisation**

Implication du  
territoire du  
PARC NATIONAL



70

## Participation des habitants à la gouvernance par l'animation d'un Comité citoyen

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

Relais de l'information entre les citoyens et les instances du Parc, consultation et intégration sur des projets spécifiques

### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Identification des prestataires potentiels et élaboration du cahier des charges.

Recherche de prestataires potentiels pour la co-construction du Comité citoyen et d'informations, avec notamment un focus sur les critères techniques essentiels pour l'élaboration du cahier des charges.

#### 2. Lancement du marché public (PNSPP)

Publication de l'appel d'offres, accompagné d'une invitation à soumissionner à trois prestataires sélectionnés, reconnus pour leur expertise en matière de participation citoyenne.

#### 3. Analyse et négociation de l'offre reçue

Réception et analyse de l'unique offre reçue, avec une évaluation des aspects techniques et budgétaires. Des négociations ont été engagées pour ajuster la proposition et garantir une adéquation optimale avec les besoins du projet avant l'attribution du marché.

### \* Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	41.250,00 €	8.145,47 €	33.104,53 €	19,75%
Coûts indirects personnel	6.187,50 €	1.221,82 €	4.965,68 €	19,75%
Frais de mise en œuvre	8.772,50 €	0,00 €	8.772,50 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>56.210,00 €</b>	<b>9.367,29 €</b>	<b>46.842,71 €</b>	<b>16,66%</b>

### Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Mise en place et fonctionnement du Comité citoyen	0	□□□□□□□□□□ 0%	1
Cycles réalisés par le Comité citoyen avec transfert de compétence assuré pour garantir l'autonomie du dispositif	0	□□□□□□□□□□ 0%	2







## 71 Création de la charte du bon usager

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### **Objectifs de la fiche :**

Amélioration du comportement des usagers par la sensibilisation à la préservation de la nature et l'encouragement d'un comportement responsable sur le territoire du Parc national

### **Actions réalisées en 2024 :**

#### **1. Réflexion, élaboration et structuration d'une Charte du bon usager.**

Un travail approfondi de réflexion et de recherche a été effectué pour définir une Charte du bon usager cohérente avec les valeurs et objectifs du Parc national de la Vallée de la Semois. Une première proposition détaillée a été réalisée sous forme de document structuré.

#### **2. Réalisation d'un benchmark comparatif de chartes.**

Une analyse comparative de chartes existantes (en Belgique et au niveau international) a été effectuée afin d'identifier les bonnes pratiques et de garantir une approche adaptée au territoire du Parc national. Ce benchmark a permis de mieux cadrer les orientations et le contenu de la charte.

#### **3. Réunion et collaboration avec un partenaire extérieur.**

Des échanges ont eu lieu avec un opérateur touristique (Massif forestier Semois & Houille) dans le but de mutualiser la démarche et d'éviter la création de chartes différentes sur le territoire. Cependant, en raison de contraintes de délais, cette collaboration n'a pu se poursuivre.

#### **4. Déclinaison de la Charte en pôles thématiques.**

Afin de mieux répondre aux enjeux spécifiques du territoire, des versions thématiques de la charte ont été élaborées pour différents pôles :

- Tourisme & Patrimoine : mise en avant des bonnes pratiques pour les visiteurs et les professionnels du secteur ;
- Eau : sensibilisation à la protection des cours d'eau et à une utilisation responsable des ressources aquatiques ;
- Forêt & Chasse : équilibre entre usages récréatifs et préservation de la faune et des milieux forestiers ;
- Aménagement du territoire : intégration des principes de durabilité dans les infrastructures et les équipements publics.

#### **5. Rédaction d'une proposition de contenu de la charte générale.**

Un document synthétisant les principaux engagements et bonnes pratiques a été rédigé afin de servir de base à la future charte et sa diffusion sur différents supports (intégration dans des panneaux combinés).



**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	6.875,00 €	7.278,36 €	-403,36 €	105,87%
Coûts indirects personnel	1.031,25 €	1.091,75 €	-60,50 €	105,87%
Frais de mise en œuvre	36.300,00 €	0,00 €	36.300,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>44.206,25 €</b>	<b>8.370,12 €</b>	<b>35.836,13 €</b>	<b>18,93%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Fonctionnement du Comité citoyen (2 cycles)	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	2
Réflexion, élaboration et structuration d'une Charte du bon usager en forêt	0.8	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ □ □ 80 %	1
Supports incluant une carte du territoire et la charte du bon usager	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Panneaux informatifs "charte du bon usager"	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1





72

## Coaching du secteur évènementiel vers plus de durabilité et d'inclusion

**Pouvoir subsidiant :** CGT **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume

### Objectifs de la fiche :

(FA ne sera pas mise en oeuvre et budget doit être alloué à un/des autre-s FAs)

### Actions réalisées en 2024 :

#### 1. Réalisation d'un état des lieux des événements culturels

Une première étape a consisté à identifier et recenser les événements culturels qui se déroulent sur le territoire du Parc.

#### 2. Identification des initiatives et labels existants

Parallèlement à l'état des lieux, une veille a été réalisée afin d'identifier les labels et certifications existants qui sont ou pourraient être proposés aux organisateurs d'événements locaux.

#### 3. Analyse des résultats et conclusion

L'évaluation globale de cette fiche action a révélé que le nombre limité d'événements sur le territoire du Parc national rend peu pertinente la mise en oeuvre d'un programme d'accompagnement des organisateurs.

### Orientation à proposer :

Une proposition de réallocation du budget initialement prévu pour cette action vers la FA63 – Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable – a été formulée. Cette réorientation permettrait d'accroître les actions en faveur du développement durable et de toucher davantage d'opérateurs touristiques en étant plus en phase avec les besoins identifiés.

### Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	41.250,00 €	1.780,44 €	39.469,56 €	4,32%
Coûts indirects personnel	6.187,50 €	267,07 €	5.920,43 €	4,32%
Frais de mise en oeuvre	8.937,50 €	0,00 €	8.937,50 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>56.375,00 €</b>	<b>2.047,50 €</b>	<b>54.327,50 €</b>	<b>3,63%</b>



## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Etat des lieux des événements	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Etat des lieux des initiatives et labels existants	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Etablissement d'un label ou d'une Charte ou autre outil	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
60 % des événements ont entamé une démarche durable	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
20 % ont rencontré l'ensemble des critères de la démarche	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	1
Création de 10 types d'outils de communication	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	10





73

**Développement des actions de parrainage (arbres, ruisseaux, mares, chemins, prairies...)***Pouvoir subsidiant : PNRR Opérateur(s) : Parc Naturel de Gaume***Fiche action réorientée dans le cadre de la mise en place du plan opérationnel****Objectifs de la fiche :**

Lié à la FA70

**Actions réalisées en 2024 :**

La FA73 a été initialement conçue comme une action complémentaire et totalement dépendante de la FA70, puisque le développement des actions de parrainage devait être porté par le Comité citoyen.

Lors du marché public pour sa mise en place en 2024, le prestataire sélectionné pour co-construire ce Comité a proposé une méthodologie axée sur des thématiques structurantes et engageantes, visant à intégrer activement les citoyens aux enjeux du Parc national par des réflexions collectives et l'élaboration de recommandations concrètes.

Cette approche a conduit à repenser la FA73 afin d'assurer une implication plus significative des citoyens dans la gouvernance du Parc. Plutôt que des actions de parrainage isolées, le Comité citoyen travaillera sur des sujets clés, garantissant une participation plus ancrée dans la gouvernance du Parc national, avec des citoyens impliqués dans la construction d'avis éclairés et de recommandations sur des thématiques clés. Ce dispositif contribue à renforcer leur avis consultatif.

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	41.250,00 €	140,26 €	41.109,74 €	0,34%
Coûts indirects personnel	6.187,50 €	21,04 €	6.166,46 €	0,34%
Frais de mise en œuvre	18.150,00 €	0,00 €	18.150,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>65.587,50 €</b>	<b>161,30 €</b>	<b>65.426,20 €</b>	<b>0,25%</b>



9.

# Actions transversales





74

**Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national**

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume - Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

**Objectifs de la fiche :**

Développer une identité propre au Parc national de la Vallée de la Semois, assurer une visibilité importante pour la structure et ses actions, créer des outils de communication.

**Actions réalisées en 2024 :**

Voir le Chapitre spécifique lié à la Communication à partir de la page 16.

**\*Suivi budgétaire :**

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	412.500,00 €	193.045,16 €	219.454,84 €	46,80%
Coûts indirects personnel	61.875,00 €	28.956,77 €	32.918,23 €	46,80%
Frais de mise en œuvre	208.100,00 €	9.878,03 €	198.221,97 €	4,75%
Acquisition d'équipements	96.800,00 €	8.988,37 €	87.811,63 €	9,29%
<b>TOTAL</b>	<b>779.275,00 €</b>	<b>240.868,34 €</b>	<b>538.406,66 €</b>	<b>30,91%</b>

**Indicateurs de suivi :**

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Création d'une identité propre au Parc national et adaptation des supports de communication. Objectif d'obtenir 7500 followers	4117	54,89 %	7500
Visibilité Facebook : objectif d'obtenir 3000 followers	1504	50,13 %	3000
Visibilité Instagram : objectif d'obtenir 2500 abonnés	850	34 %	2500
Visibilité LinkedIn : objectif de rédiger 210 articles de presse généraliste ou spécialisée parlant du Parc national	140	66,67 %	210
Visibilité événements : objectif de toucher 900.000 visiteurs nationaux et internationaux	310000	34,44 %	900000
Visibilité événements : objectif de participer à 24 événements	9	0 %	24





## 75 Equipe opérationnelle – Compétences transversales

**Pouvoir subsidiant :** PNRR **Opérateur(s) :** Parc Naturel de Gaume – Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

### Objectifs de la fiche :

1. Animer et coordonner l'ensemble des actions du PNVS, en pilotant et en suivant les projets décrits dans le plan opérationnel, tout en assurant le développement de synergies et de partenariats qu'ils impliquent ;
2. Assurer la cohérence d'ensemble de ces projets, d'un point de vue de la coordination (synchronisation et transversalité entre les actions des diverses fiches actions, circulation et partage de l'information, unité dans la communication vers l'extérieur), mais aussi du point de vue du respect des objectifs et des résultats attendus.
3. Assumer la responsabilité de la gestion financière, de la gestion du personnel, de la gestion des relations avec les administrations et les partenaires, publics et privés.

### Actions réalisées en 2024 :

Voir le Chapitre spécifique lié à la dynamique générale (ressources humaines, gouvernance, monitoring, gestion administrative et financière) à partir de la page 5.

### \*Suivi budgétaire :

Postes	Budget global TTC :	Consommé au 31/12/2024	Solde	% Consommé
Frais de personnel	1.429.560,02 €	656.209,76 €	773.350,26 €	45,90%
Coûts indirects personnel	214.434,00 €	98.431,46 €	116.002,54 €	45,90%
Frais de mise en œuvre		1.131,53 €	-1.131,53 €	
Acquisition de matériel roulant	96.800,00 €	0,00 €	96.800,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>1.740.794,02 €</b>	<b>755.772,75 €</b>	<b>985.021,27 €</b>	<b>43,42%</b>



## Indicateurs de suivi :

Indicateur	Réalisé 31/12/24	Progression	Objectif 31/06/26
Etablissement et envoi de déclarations de créance PNRR -subside A (trimestriel)	5	■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ 36 %	14
Paiements reçus pour les DC introduites PNRR -subside A	4	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 29 %	14
Etablissement et envoi de déclarations de créance PNRR -subside B (trimestriel)	4	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 29 %	14
Paiements reçus pour les DC introduites PNRR -subside A	4	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 29 %	14
Etablissement et envoi de déclarations de créance CGT (trimestriel)	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	14
Paiements reçus pour les DC introduites CGT	0	□ □ □ □ □ □ □ □ □ □ 0 %	14
Formations suivies sur les marchés publics	3	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	3
Accompagnement juridique en marchés publics	100	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	100
Accompagnement juridique matières diverses	1	■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 100 %	1
Réunions semestrielles du Comac pour le reporting envers le SPW ARNE et le CGT	4	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 57 %	7
Réunions annuelles de la Coalition Territoriale	2	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 50 %	4
Réunions de l'Organe d'Administration	4	■ ■ ■ □ □ □ □ □ □ □ 33 %	12
Réunions d'équipe	6	■ ■ ■ ■ ■ □ □ □ □ □ 55 %	11
Réunions d'état d'avancement des FA (par pôles et transversales)	2	■ ■ □ □ □ □ □ □ □ □ 25 %	8



# Avec le soutien de

WWF  
 Parc naturel DE L'ARDENNE MERIDIONALE  
 Parc naturel DE GAUME  
 Bertrix MA COMMUNE  
 Bouillon  
 Chiny  
 Florenville  
 Herbeumont  
 Paliseul  
 Tintigny  
 VR sur semois  
 CPAS de MONS  
 Wallonie environnement SPW

natagora  
 WWF  
 Centre touristique et culturel Evrasme  
 VR sur semois  
 LES OISEAUX PASSAGERS  
 Les Sentiers de Grande Randonnée  
 CCO  
 CCG  
 Conseil Cynégétique de l'Our de Gaume  
 Conseil Cynégétique De La Semois  
 IDELUX Pour vous  
 bep  
 SMAFH ASBL  
 Maison de l'urbanisme LORRAINE ARDENNE  
 SAS  
 CENTRE CULTUREL DU BEAU CANTON CHINY-TINTIGNY  
 CCRT  
 centre culturel Bertrix  
 CIME à l'AVIRE  
 FORÊT NATURE  
 Association pour la Découverte de la Nature  
 CONTRAT DE RIVIERE SEMOIS-CHIERS ASBL  
 FORÊT NATURE  
 Défense & Promotion SEMOIS  
 Green management  
 VISITGAUME Maison du tourisme  
 Poys de Bouillon en Ardenne  
 CELLULE d'APPUI à la PETITE FORÊT PRIVÉE  
 du BOIS  
 OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON  
 BELGISCHE HOUTCONFEDERATIE CONFÉDÉRATION BELGE DU BOIS  
 BIÈVRE VRESSE-SUR-SEMOIS  
 FLORENVILLE  
 ETALLE HABAY TINTIGNY  
 Fédération HORECa Luxembourg  
 Fondation Rurale de Wallonie  
 Société Royale Forestière de Belgique  
 Koninklijke Belgische Bosbouwmaatschappij  
 PROPRIÉTAIRES BURAUX DE WALLONIE



[www.semois-pArCnAtionAl.be](http://www.semois-pArCnAtionAl.be)



SuiveZ-nous !